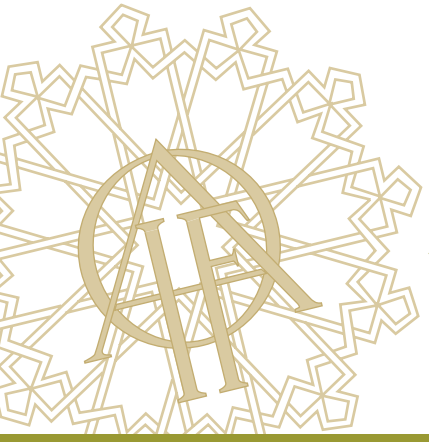
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 46 (2013), p. 337-386

Yūsuf Rāġib

Morts dans la ville. Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

YŪSUF RĀĠIB

Morts dans la ville

Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides

Longtemps avant l'islam, certains Arabes préféraient enterrer les morts à domicile[1] ou devant leur porte[2] que les abandonner au cimetière. Bien que cette coutume immémoriale ne fût pas formellement interdite par le Prophète[3], les Compagnons, les Suivants et les générations successives de musulmans furent ensevelis des siècles durant dans les déserts[4]. Seule une minorité demeurait parmi les vivants, notamment à Médine[5], Damas[6] et spécialement Kūfa où les tombes furent longtemps creusées dans les demeures (*fī dūrihim*)[7], près de leurs portes

1. Une maison mekkoise passait pour renfermer la sépulture du fameux quraysite mort avant l'avènement de l'islam, Hišām b. al-Muġīra, Azraqī, *Aḫbār* I, p. 470.
2. La mère du poète Qays b. Ḫaṭīm prétendait à son fils que le tas de pierres qu'elle avait posé sur un tertre face à l'entrée de leur maison de Médine renfermait les cendres de son père et de son grand-père. Ce simulacre de tombes visait à masquer leur meurtre de crainte qu'il perdît la vie en courant le venger, Abū l-Faraǧ al-Iṣbahānī, *Aġānī* III, p. 3-4 ; Wellhausen, *Reste*, p. 179 n. 1.
3. Les paroles tombées des lèvres du Prophète qui interdisent aux musulmans de transformer leur maison en tombeau sont diversement interprétées. Pour Abū Dāwūd, *Sunan* II, p. 225, les morts ne doivent pas reposer à domicile ; mais pour Muslim, *Ṣaḥīḥ* I, p. 538 (780) ; Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ* II, p. 239 ; XI, p. 10 ; et Ibn Māǧa, *Sunan* I, p. 438, les fidèles doivent prier dans leurs demeures que le silence apparente au cimetière et réciter en particulier la sourate de la Vache réputée chasser le démon.
4. Comme le souligne Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 509.
5. Le Prophète et les deux premiers califes furent inhumés dans la chambre de ʿĀ'iša ; de même, ʿAbd Allāh b. al-Zubayr aurait été enseveli par sa mère dans la maison de Ṣafiyya à Médine, Gibb, « ʿAbd Allāh b. al-Zubayr », p. 57.
6. Le Compagnon, Ǧundab b. al-Nuʿmān al-Azdī, son fils, Saʿīd et son petit-fils, ʿUmar, reposaient dans la demeure familiale, Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḫ Dimašq* XI, p. 319 ; Ibn Ḥaǧar, *Iṣāba* I, p. 617.
7. Ṭabarī, *Ta'rīḫ* I, p. 3347/XVII, p. 96.

AnIsl 46 (2013), p. 337-386 Yūsuf Rāġib
Morts dans la ville. Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

(*ʿalā abwāb dūrihim*)[8] ou dans les grands espaces découverts (*fī afniyatihim*) qui servaient de lieu d'assemblée aux tribus au sein des quartiers[9]. Le premier mort ne quitta la ville que vingt ans après sa fondation : en 37/657-658, le Compagnon al-Ḫabbāb b. al-Aratt fut inhumé, comme il l'avait expressément recommandé avant de passer, à l'extérieur (*al-ẓahr*) : il avait préféré la solitude et l'oubli du désert au tumulte et aux rumeurs de la cité[10]. Dans cette région longtemps vierge et vide, sa tombe écartée en attira d'autres au fil des ans : ainsi naquit le paisible cimetière dont Kūfa avait été, à l'origine, privée[11].

Non seulement les vivants ne devaient pas redouter le voisinage des morts, mais leur coexistence suppose même une relation de familiarité entre les deux communautés : ainsi la mère des musulmans, ʿĀ'iša, garda longtemps dans sa chambre la sépulture de trois amis : son époux (le Prophète), son père (Abū Bakr) et leur fidèle Compagnon (ʿUmar).

Cette intimité morbide fut en particulier recherchée en Iraq par trois ascètes qui se creusèrent une tombe à domicile avant l'approche du terme fatal. Deux habitaient Kūfa. Le premier, al-Rabīʿ b. Ḫuṯaym al-Ṯawrī, s'y couchait encore vivant, s'il trouvait son cœur endurci, en reprenant le cri de la dernière heure émis dans la sourate des Croyants par des moribonds qui voulaient toujours vivre : « Seigneur ! Faites-moi revenir (sur terre) ! Peut-être accomplirai-je quelque œuvre pie, parmi ce que j'ai laissé ! » (XXIII, 101/99-102/100). Puis la réponse sortait de ses lèvres, comme si elle était insufflée par une voix venue du ciel : « Ô Rabīʿ, je t'ai fait revenir (sur terre) ! Accomplis alors quelque œuvre pie[12] ! » Ce trou dut accueillir son corps vers 63/683 : aucun cortège funèbre ne vint l'enlever pour l'emporter au désert mué en cimetière depuis la mise en terre d'al-Ḫabbāb. Le second était Abū Sinān Ḍirār b. Murra que ses larmes infinies rangèrent au nombre des quatre pleureurs (*al-bakkā'*) de la ville : il descendait à loisir dans une sépulture préparée à la fleur des ans pour s'y abîmer dans des récitations alternées de Coran et de prières. Mais il tarda quinze ans à mourir : aussi ne garda-t-il la fosse à demeure qu'en 132/749-750[13]. Le troisième était un jeune ascète de Baṣra qui consumait ses jours dans les larmes la vue rivée sur une tombe anticipée, assis à son bord enchaîné par le cou au pilier du

8. Ibn al-Aṯīr, *Usd* II, p. 116.

9. Ṭabarī, *Ta'rīḫ* I, p. 3347/XVII, p. 96 ; Ibn al-Aṯīr, *Usd* II, p. 116.

10. Le Compagnon avait bâti sa maison à Gihār sūḳ Ḫunays, Ibn Saʿd, *Ṭabaqāt* VI, p. 8, qui tenait son nom d'une place carrée au croisement de quatre chemins, Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* VI, p. 390. Ce mot persan désignait également un quartier de Bagdad où convergeaient quatre voies, Yāqūt, *Muʿǧam* II, p. 167.

11. Ibn Saʿd, *Ṭabaqāt* III/I, p. 118 ; VI, p. 8 ; Balāḏurī, *Ansāb* I, p. 179 ; Ṭabarī, *Ta'rīḫ* I, p. 3347/XVII, p. 96 ; Abū Nuʿaym, *Ḥilya* I, p. 147 ; Ibn al-Ǧawzī, *Ṣifa* I, p. 169 ; Ibn al-Aṯīr, *Usd* II, p. 116 ; Fāsī, *ʿIqd* IV, p. 302, nº 1119 ; Ibn Ḥaǧar, *Iṣāba* II, p. 222 ; Wellhausen, *Reste*, p. 179 n. 1 ; Kister, « Khabbāb b. al-Aratt », p. 929 ; Djaït, *Al-Kūfa*, p. 292.

12. Ġazālī, *Iḥyā'* II, p. 210 ; IV, p. 470 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 82. Mais Ibn Abī l-Dunyā, *Mawt*, p. 41, interprète autrement la raison qui poussait l'ascète à s'étendre sur le dos maintes fois par jour dans la tombe : garder la mort en mémoire, son oubli, ne fût-ce qu'une heure, lui corrompant le cœur.

13. Ibn Saʿd, *Ṭabaqāt* VI, p. 236 ; Buḫārī, *Ta'rīḫ* II/II, p. 340, nº 3052 ; Ibn al-Ǧawzī, *Ṣifa* III, p. 64 ; Ibn Ḥaǧār, *Tahḏīb* IV, p. 457, nº 789 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 82-83.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

logis. Finalement, l'heure de sa délivrance sonna : la chaîne lui fut retirée et la mort longuement désirée, mais toujours différée, l'entraîna dans la fosse longtemps béante [14].

D'une poignée d'ascètes de Baṣra et de Kūfa, les élections de sépulture à domicile passèrent bientôt aux grands de Bagdad dont ils devaient devenir le privilège. Toutefois, ils ne creusaient pas leur tombe avant le grand passage pour s'attendrir le cœur ou attendre le grand repos dont ils avaient l'espérance. Refusant d'être retranchés de la société des vivants et repoussés dans l'oubli du cimetière, ils désiraient simplement reposer, « invisibles, mais toujours présents [15] » au sein de leur famille, afin de profiter de leurs invocations, comme en témoigne le testament du calife abbasside al-Muʿtaḍid : il prescrivit au soir de sa vie le séjour des mères de ses enfants et de son fils auprès de la sépulture [16] qu'il avait élue dans le palais de ʿAbd Allāh b. Ṭāhir sur la rive ouest du Tigre [17]. Le choix de la résidence jadis accordée par al-Maʾmūn au gouverneur de Bagdad, Ṭāhir b. al-Ḥusayn [18], n'était pas justifié par l'éclat des marbres qui lui prêtaient parfois leur nom [19], mais par son caractère inviolable et sacré : tous les fugitifs qui abordaient dans ce lieu d'asile étaient sauvés, même si leurs mains avaient trempé dans le sang [20]. Aussi fut-elle baptisée du nom d'al-Ḥarīm al-Ṭāhirī [21] qu'elle garda quand elle perdit le privilège d'immunité dont elle avait longtemps joui. Pour exaucer ses dernières volontés, le calife y fut inhumé en 289/902 dans une salle de marbre [22] et sa famille s'établit à demeure dans le palais pour lui tenir compagnie [23] : la mort ne les sépara pas. Trois de ses fils, al-Muktafī, al-Muqtadir et al-Qāhir, puis un petit-fils, al-Muttaqī, y furent tour à tour ensevelis [24]. Les cinq califes restèrent plus de trois siècles unis. Mais en 646/1249, ils sortirent du tombeau pour gagner le mausolée de la dynastie d'al-Ruṣāfa qu'ils avaient préféré déserter : une crue du Tigre les chassa sans retour du palais de marbre [25], alors que le fleuve regagnait son lit.

14. Ibn al-Ǧawzī, *Ṣifa* IV, p. 13 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 83.
15. Pour reprendre la formule de Fustel de Coulanges, *La cité antique* I, p. 35.
16. Ibn al-ʿAdīm, *Buġya* II, p. 824.
17. Masʿūdī, *Murūǧ* V, t. ar. p. 175 § 3354 ; trad., p. 1342 § 3354 ; Ḫaṭīb, *Taʾrīḫ* VI, p. 83 ; Allen, « The Tombs », p. 429-430.
18. Ḫaṭīb, *Taʾrīḫ* I, p. 397 ; trad. Lassner, p. 68.
19. *Dār al-ruḫām*, Masʿūdī, *Murūǧ* V, t. ar. p. 175 § 3354 ; trad., p. 1342 § 3354 ; Le Strange, *Baghdad*, p. 120 ; Allen, « The Tombs », p. 429, 430.
20. Comme le précise Yāqūt, *Muʿǧam* II, p. 255.
21. Yāqūt, *Muʿǧam* II, p. 255-256 ; Ibn al-Fuwaṭī, *Ḥawādiṯ*, p. 233, 242 ; Le Strange, *Baghdad*, p. 120, 121.
22. Ḫaṭīb, *Taʾrīḫ* VI, p. 83 ; Ibn al-ʿAdīm, *Buġya* II, p. 825.
23. Ṭabarī, *Taʾrīḫ* III, p. 2207/XXXVIII, p. 101 ; Masʿūdī, *Murūǧ* V, t. ar., p. 175 § 3354 ; trad., p. 1342 § 3354 ; Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VI, p. 34 ; Ibn al-ʿAdīm, *Buġya* II, p. 824, 825.
24. Allen, « The Tombs », p. 422, 423, 429-430.
25. Ibn al-Fuwaṭī, *Ḥawādiṯ*, p. 233, 242.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Droit et sépultures urbaines

Ville ou cimetière ?

Bien que la coutume d'enterrer en ville fût entrée dans les mœurs en maints pays, rares furent les juristes à l'aborder. Le premier, al-Šāfiʿī[26], ne la condamne pas formellement : tout lieu lui paraît bon pour une sépulture. Toutefois, il penche ouvertement pour le cimetière : d'abord, pour son caractère sacré et les bienfaits des invocations des passants en faveur des morts ; ensuite, les tombes n'y risquent pas d'être profanées ni souillées par leurs besoins. Pourtant, la terre dédiée aux inhumations hors des villes était souvent immonde : les gens du commun déféquaient à loisir accroupis derrière les tombes[27] et même de pieux ascètes urinaient parfois sur les sépultures puis, les yeux baignés de pleurs, regrettaient amèrement de n'avoir pu se retenir[28], sans parler des poignées de passants qui profanaient à dessein de leurs selles les tombeaux honnis[29]. Aussi nombre de juristes interdirent de prier parmi les sépultures[30], comme d'utiliser la terre voisine pour se frotter visage et mains en guise d'ablution sèche (*tayammum*)[31] et même pour façonner des poteries[32].

Aḥmad b. Ḥanbal préfère également confier les morts aux cimetières musulmans pour les bienfaits procurés par les invocations et les appels à la miséricorde divine adressés par les vivants en leur faveur et spécialement pour le voisinage des saints et des martyrs qui y reposent[33].

Enfin, les mālikites restèrent longtemps indifférents aux enterrements urbains. Mais leur prolifération au Caire devait tardivement pousser Ibn al-Ḥāǧǧ à les fustiger dans l'ample section dédiée aux pratiques funéraires de son *Introduction* (*Al-Madḫal*). Les morts doivent reposer dans un désert dont le sol aride est apte à boire les substances libérées par leur corps afin de demeurer « propres » dans leur tombe[34]. En tout autre lieu, notamment les collines artificielles et terrains similaires[35] souvent formés d'un amas d'immondices, les sépultures risquent d'être profanées, polluées ou recouvertes de constructions. Aussi condamne-t-il

26. *Umm* I, p. 244. Ses disciples l'ont suivi : Šīrāzī, *Tanbīh*, p. 49 ; trad. Bousquet I, p. 70 ; Nawawī, *Minhāǧ* I, p. 225 ; Ramlī, *Nihāya* III, p. 28.

27. Saraḫsī, *Mabsūṭ* I, p. 206 ; Kāsānī, *Badāʾiʿ* I, p. 336. Cette pratique est condamnée par maints juristes, Šāfiʿī, *Umm* I, p. 246 ; Bāgī, *Muntaqā* II, p. 24 ; Saraḫsī, *Mabsūṭ* I, p. 206-207 ; Kasānī, *Badāʾiʿ* II, p. 798 ; Ibn Rušd, *Bidāya* I, p. 236 ; Ibn Qudāmā, *Muġnī* II, p. 507, 508 ; Zaylaʿī, *Tabyīn* I, p. 246 ; Ramlī, *Nihāya* III, p. 11.

28. Comme cet ascète évoqué par Ibn Abī l-Dunyā, *Mawt*, p. 81.

29. Ainsi le poète Muḥammad b. Dāwūd invitait les passants dans un vers à quitter leur monture pour déféquer sur la tombe d'Aḥmad b. Ṭūlūn, Kindī, *Wulāt*, p. 232 ; repris par Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 425.

30. Šāfiʿī, *Umm* I, p. 79 ; Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 69.

31. Šāfiʿī, *Umm* I, p. 43 ; Ramlī, *Nihāya* I, p. 273.

32. La vente des objets impurs doit être résolue et leur prix restitué à l'acheteur s'il est connu, sinon distribué en aumônes, Wanšarīsī, *Miʿyār* VII, p. 336 ; trad. Amar, *ArMar* XII, p. 114.

33. Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 508-509.

34. Ibn al-Ḥāǧǧ, *Al-Madḫal* III, p. 294.

35. *Ibid.*, p. 269.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'inhumation des grands dans la ville où leurs cendres sont souillées par les impuretés et les écoulements souterrains qui filtrent dans leur dernière demeure [36].

De ces maigres avis glanés dans l'immense littérature juridique, il ressort que le cimetière est préférable à la ville pour le séjour des morts. Aussi un différend viendrait-il à diviser des héritiers sur le lieu d'inhumation d'un défunt qui a négligé de le spécifier dans son testament, il sera enseveli au cimetière, malgré la voix contraire qui tient à le garder dans sa propriété [37].

La sépulture dans les maisons

À l'exception des ḥanafites, l'enterrement à domicile a sollicité l'intérêt de maints juristes. Bien que certains mālikites le jugent licite (*ǧā'iz*) [38], ils sont unanimes à condamner la vente de la demeure abritant une tombe. Aussi faut-il impérativement la résilier : tout lieu de sépulture est inaliénable comme un waqf et ne saurait servir à d'autres fins, sauf s'il renferme un enfant mort dans la nuit avant de voir le jour (*siqṭ*). Il ne saurait alors justifier la résolution judiciaire du contrat. L'enterrement des fœtus dans les habitations demeure toutefois répréhensible : ils risquent d'être vendus avec le logement et profanés par les nouveaux occupants [39].

Contrairement aux mālikites, les šāfiʿites [40] réprouvent l'inhumation dans les demeures, si le besoin (*ḥāǧa*) ou l'intérêt (*maṣlaḥa*) ne l'a imposée : la tombe ne pourra plus changer de lieu si le logis vient à changer de mains ; mais si l'acquéreur en ignorait l'existence, il garde le droit de dissoudre la vente. Cette position traduit l'ordre du maître [41] qui condamne formellement la violation des sépultures et la translation des cendres. Aussi, tout propriétaire qui a permis d'inhumer dans sa terre perd la faculté de disposer de l'emplacement des tombes et ne pourra user que des espaces laissés libres entre elles ; mais si les enterrements n'ont pas obtenu son agrément et qu'il désire avidement récupérer son terrain pour l'affecter à d'autres usages (construction, culture ou forage de puits), ce droit lui est acquis. En somme, il préfère garder les morts dans leur dernier asile : le sol qu'ils habitent leur appartient jusqu'à l'effacement de leurs traces ; autrement dit, à perpétuité.

Enfin, Aḥmad b. Ḥanbal ne voyait pas d'inconvénient à ensevelir un homme dans sa demeure [42]. Néanmoins, l'intérêt des héritiers l'incline vers le cimetière [43].

Si les juristes ont souvent abordé la vente des maisons renfermant des sépultures, les sources narratives gardent un silence profond sur les différends et même les conflits orageux qui en furent éclos. Ainsi ignore-t-on si Ḥafṣ b. ʿUmar laissa les cendres de son vénérable

36. *Ibid.*, p. 269, 270.
37. Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 510 ; Ramlī, *Nihāya* III, p. 28.
38. Comme al-Ibyānī, Mawwāq, *Tāǧ* II, p. 240.
39. Saḥnūn, *Mudawwana* I, p. 179 ; Ibn Abī Zayd, *Risāla*, p. 116, 117 ; Ḫalīl, *Muḫtaṣar* p. 37 ; trad. Bousquet I, p. 102 ; Mawwāq, *Tāǧ* II, p. 240 ; Zarrūq, *Šarḥ* I, p. 288 ; Ibn Nāǧī, *Šarḥ* I, p. 288.
40. Ramlī, *Nihāya* III, p. 28.
41. Šāfiʿī, *Umm* I, p. 245, 246.
42. Ibn Abī Yaʿlā, *Ṭabaqāt* I, p. 396.
43. Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 508-509.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

aïeul, le Compagnon Ǧundab b. al-Nuʿmān, de son grand-père Saʿīd et de son père dans la maison où ils furent tour à tour inhumés quand il la vendit en quittant Damas pour s'établir à Zamalukā dans la Ġūṭa[44] ou s'il les déterra pour les confier au cimetière. Le seul litige funéraire longtemps gravé dans la mémoire collective opposa un descendant de Hišām b. al-Muġīra à la famille qui venait d'acquérir la maison mekkoise où reposait son ancêtre lointain mort avant la naissance de l'islam. L'affaire fut tranchée par le cadi de la ville, al-Awqaṣ qui devait quitter le monde en 169/785 : il ordonna le partage de la demeure entre les parties, le lieu d'une tombe ne pouvant se vendre avec les murs[45] ; en clair, il resta entre les mains de la postérité de Hišām, même si après ce séjour séculaire au sein de la terre, ne devaient exister de ses cendres que les os et les dents.

Les tombes de Fusṭāṭ

Dans le monde des vivants

Jusqu'à la chute des Omeyyades, la majorité des défunts gagnait le bas du Muqaṭṭam qui servait de sépulture aux musulmans depuis la fondation de la ville. Seule une poignée demeurait, pour divers motifs, parmi les vivants, comme ʿAbd Allāh b. ʿAmr b. al-ʿĀṣ : il aurait été enseveli en 65/685 à domicile, selon une tradition toutefois incertaine[46], en raison de la bataille du Fossé[47] qui fermait aux morts le cimetière à l'ombre de la montagne.

Si l'on écarte les sépultures apocryphes parfois prêtées à deux Compagnons dans l'espace urbain : Abū Baṣra al-Ġifārī et Maslama b. Muḫallad[48], seules trois tombes émergent.

La première fut improvisée par le Compagnon, Mālik b. Nāʿima, pour son cheval, Ašqar Ṣadif, au lieu même où il rendit le dernier soupir, lieu qui prit depuis son nom : il s'était refusé

44. Ibn ʿAsākir, *Ta'rīḫ Dimašq* XI, p. 319 ; Ibn Ḥaǧar, *Iṣāba* I, p. 617.
45. Azraqī, *Aḫbār* I, p. 470.
46. Ibn Saʿd, *Ṭabaqāt* VII/II, p. 190 ; Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 96 ; Kindī, *Wulāt*, p. 46 ; Mālikī, *Riyāḍ* I, p. 44, nº 4 ; Ḏahabī, *Taḏkira* I, p. 42, nº 19 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 7 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 296 ; *Muqaffā* IV, p. 640 ; Ibn Ḥaǧar, *Iṣāba* IV, p. 167 ; *Taḥḏīb* V, p. 338, nº 575 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* I, p. 166. Mais des traditions discordantes laissent le choix entre neuf dates de mort, parfois éloignées de plusieurs années (55, 63, 65, 67, 68, 69, 72, 73 ou 77) et cinq lieux de sépulture différents (Fusṭāṭ, La Mekke, al-Ṭā'if, Palestine et Syrie), Ibn Saʿd, *Ṭabaqāt* IV/II, p. 13 ; VII/II, p. 190 ; Ḫalīfa b. Ḫayyāṭ, *Ta'rīḫ*, p. 26, 299 ; Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 96 ; Ibn ʿAbd al-Barr, *Istīʿāb* III, p. 958-959 ; Ibn al-Ǧawzī, *Ṣifa* I, p. 273 ; Ibn al-Aṯīr, *Usd* III, p. 351 ; Ibn Saʿīd, *Muġrib*, p. 55, 62 ; Fāsī, *ʿIqd* V, p. 229, nº 1593 ; Maqrīzī, *Muqaffā* IV, p. 641 ; Ibn Ḥaǧar, *Iṣāba*, IV, p. 167 ; *Taḥḏīb* V, p. 338, nº 575. Enfin, une tombe apocryphe passe pour renfermer ses cendres dans la mosquée de ʿAmr, Aḥmad, *La mosquée de ʿAmr*, p. 36-38 ; Creswell, *Early Muslim Architecture* II, p. 173, 178, 184. Elle semble perpétuer le souvenir de la maison de ʿAmr où son fils fut inhumé : elle jouxtait, en effet, la mosquée, Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 96. Mais elle ne peut remonter au Moyen Âge, sinon les guides de pèlerinage n'auraient pas manqué de la signaler à l'attention des fidèles. La découverte tardive d'ossements lors de réfections peut toutefois avoir suscité la mention du tombeau.
47. Sur cette guerre, voir Rāġib, « Le site du Muqaṭṭam », p. 168-169.
48. Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 86.

AnIsl 46 (2013), p. 337-386 Yūsuf Rāġib
Morts dans la ville. Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

à l'abandonner aux profanations sur une butte, comme on jetait les cadavres d'animaux [49] qui seraient bientôt mangés des chiens. La deuxième renfermait le crâne d'un fils du premier calife, Muḥammad b. Abī Bakr al-Ṣiddīq que son fidèle esclave al-Zimām avait retrouvé en 39/659-660 enfoui dans le sol en explorant le lieu de son martyre. Pour honorer sa mémoire, il le recouvrit d'un oratoire [50] au bord du quartier de Ġāfiq [51], alors qu'il n'était pas de la tribu. Enfin, la dernière recueillit en 122/740 une sainte relique au sein d'un oratoire appelé du nom incertain de l'eunuque Muḥarras qui avait dû le bâtir : la tête de Zayd b. ʿAlī Zayn al-ʿĀbidīn que ses partisans avaient dérobée du minbar de la mosquée de ʿAmr où elle était exposée après une promenade infamante en ville pour montrer aux fidèles le sort des rebelles [52].

Toutefois, ces tombes ne se trouvaient que fortuitement dans le monde des vivants : les deux premières étaient liées au lieu de la mort, la troisième à l'oratoire où fut déposée la relique soustraite par un pieux larcin. Mais bientôt divers musulmans recherchèrent délibérément, pour diverses raisons, un coin de ville pour dernière demeure. Le premier fut ʿImrān b. Mūsā al-Naǧǧār. Comme il avait exprimé de son vivant le désir de reposer dans le quartier de la tribu de Ġāfiq dont il était le client, sa dépouille fut inhumée en 194/809-810 à l'ombre d'un grand oratoire bâti par ses soins dont les murs cernaient de vastes cours [53]. Cette élection de sépulture apparemment sur la voie publique demeure toutefois exceptionnelle : les vivants devaient choisir leur future tombe dans la maison où ils avaient coulé leurs derniers jours. Bien que les sources narratives ne révèlent que quatorze sépultures à domicile dans une longue suite d'années (près d'un siècle et demi), leur nombre devait être infiniment plus élevé : maints obscurs notables reposèrent dans leur demeure sans mériter l'intérêt des sources narratives qui ne rapportent que l'inhumation des grands, si toutefois la ville l'avait ébruitée.

La première fut ouverte sous les Abbassides par la première descendante du Prophète à rendre son dernier souffle en Égypte, Nafīsa bint al-Ḥasan. Elle creusa graduellement de ses mains au sein de sa demeure de la rue des Lions (*darb al-sibāʿ*) sa propre tombe qu'elle bénit de ses prières dès qu'elle acquit la certitude de sa fin prochaine par une vive douleur dans

49. Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 73, 144 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 30. Ce cheval est connu des biographes du Compagnon : Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ Dimašq* LVI, p. 505-506 ; Ibn Ḥaǧār, *Iṣāba* III, p. 485, nº 8360.

50. Ibn ʿUṯmān, *Muršid*, p. 200-201, 661-662 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 148-149 ; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ* I/I, p. 116 ; Ibn Ẓuhayra, *Faḍāʾil*, p. 28, 103 ; Rāġib, « Les premiers monuments funéraires », p. 23-24.

51. D'après l'indication d'Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 121.

52. Ibn ʿUṯmān, *Muršid*, p. 199 ; Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 96 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 436 ; passage traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 214 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 143 ; Ibn Ẓuhayra, *Faḍāʾil*, p. 103 ; Rāġib, « Les premiers monuments funéraires », p. 27-28 ; *id.*, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 27.

53. Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 141. Ce coin de ville n'accueillait pas alors les tombes, comme à Kūfa : les membres de la tribu de Ġāfiq étaient inhumés dans un cimetière qu'ils partageaient avec la tribu de Kinda, Kindī, *Wulāt*, p. 5. Le monument édifié par ʿImrān est tantôt désigné sous le nom de *masǧid*, Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 141, et tantôt sous celui de *muṣallā*, Ibn Mākūlā repris par Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* IV, p. 212. Mais le passage a disparu de l'édition de l'*Ikmāl* VII, p. 147. Une version erronée attribue sa fondation à un certain Abū l-Ṭayyib Muḥammad b. Ǧaʿfar al-Baġdādī dit Ġundar (m. en 358/968-969), Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* IV, p. 213.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

les entrailles : elle finira par l'habiter à perpétuité en 208/824 [54]. Pour honorer le sang qui lui donna le jour plutôt que sa sainteté tardivement forgée, le gouverneur ʿUbayd Allāh b. al-Sarī la recouvrit d'un tombeau avant de regagner Bagdad en 211/826 [55].

Cette élection de sépulture au sein du foyer resta longtemps sans précédent: depuis cette année lointaine, nul ne semble avoir creusé sa dernière demeure à domicile jusqu'au jour où un modeste tailleur devenu excessivement riche par le commerce des Indes [56], ʿAffān b. Sulaymān, ouvrit sa tombe dans un coin de sa maison converti en oratoire, avant de toucher au terme. Pour la bénir, il s'y plongeait toutes les nuits en dévotions. Ainsi avait-il commencé à l'habiter en réalité des mois, voire des années, avant d'y être enseveli, au fait. Il ne devait y prendre racine que ce jour inconnu de 326/937-938 où elle fut refermée à jamais sur lui [57]. Ce fut le premier, et longtemps le dernier, à creuser sa tombe avant le grand passage : les quatre sépultures à domicile révélées par les sources narratives dans l'espace d'une trentaine d'années sous les Iḫšidites ne furent apparemment pas préparées par le défunt de son vivant et devaient même s'avérer provisoires. En 327/939, le cadi damascène, Ḥusayn b. Abī Zurʿa, fut inhumé chez son beau-père, Abū Zunbūr al-Māḏarā'ī [58]. À quelque temps de là, l'opulent directeur des Finances, Abū Bakr al-Māḏarā'ī, puis l'ancien vizir et secrétaire d'al-Iḫšīd, Abū Bakr Muḥammad b. ʿAlī b. Muqātil, furent ensevelis dans leur maison en présence de Kāfūr et maints notables de la ville, le premier en 345/957 [59], le second en 350/961 [60]. Enfin, Kāfūr descendit dans une tombe creusée dans l'ombre au sein de son palais [61] ou, si ce titre semble trop pompeux, de sa demeure. Mais la date de sa sépulture reste inconnue : les sources ne conviennent pas de l'année précise de son trépas qu'elles placent tantôt en 356 et tantôt en 357 [62]. Il ne fut apparemment su que le 20 *ǧumādā* I de la dernière année / 22 avril 968 qui tombait suivant les uns le mardi et suivant les autres le mercredi [63].

54. Quḍāʿī dans Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 8 v° ; Ibn al-Zayyāt, *Kawākib*, p. 30, 33 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 441 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 129 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 81 ; Taylor, *In the Vicinity*, p. 113.

55. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 442 ; Rāġib, « Les premiers monuments funéraires », p. 32 ; « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 28. Mais le monument ne put être élevé par le père du gouverneur, comme le prétendent Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 9 r° et Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 135 : la mort l'enleva trois ans avant Nafīsa.

56. Sur l'origine de sa fortune, voir Taylor, *In the Vicinity*, p. 99-101.

57. Abū Ḥāmid Ġarnāṭī, *Tuḥfa*, p. 142, 273 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 148 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 83.

58. Ibn Burd, *Ḏayl*, p. 488.

59. Musabbiḥī dans Ḏahabī, *Taʾrīḫ* (an. 331-340 341-350), p. 337 ; passage publié par Gottschalk, *Die Māḏarā'ijjūn*, p. 128 ; Ibn Saʿīd, *Muġrib*, p. 351 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 156 ; *Muqaffā* VI, p. 243 ; biographie publiée par Gottschalk, *Die Māḏarā'ijjūn*, p. 125.

60. Maqrīzī, *Muqaffā* VI, p. 362.

61. Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* L, p. 6 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mirʾāt*, éd. Hamawundī, p. 152 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 11, 125. Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 538 ; fragment traduit par Bianquis, « L'acte de succession », p. 265, se borne à ces mots : l'eunuque reposa dans une demeure. Ce palais fut ensuite nommé Dār al-fīl pour les éléphants qu'il abritait, Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 11, 125 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 161 ; Salmon, *Études*, p. 39-41.

62. Ibn Saʿīd, *Muġrib*, p. 201 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* IV, p. 105 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 10.

63. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* IV, p. 105 ; Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 537 ; passage traduit par Bianquis, « L'acte de succession », p. 264. Mais dans un moment d'oubli de l'*Ittiʿāẓ* I, p. 96, il fait mourir Kāfūr deux ans plus tôt : le 20 *ǧumādā* II 355 / 14 mai 966 qui tombe un lundi et non le mardi ou le mercredi.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pour reculer l'inéluctable invasion fatimide, la fatale vérité fut tenue strictement cachée par un artifice ingénieux. Embaumé à l'*aloe vera*, le gouverneur fantôme fut établi sur un simulacre de trône, revêtu d'un habit singulier dont les manches d'une longueur démesurée arrivaient à l'entrée de la salle. Pour ne pas éveiller les soupçons, les fidèles eunuques qui défendaient sa porte écartaient les visites : ils les invitaient à baiser le bord de sa manche et lui présenter du seuil leur salut, sa faiblesse interdisant toute approche. Un homme tapi derrière le trône remuait alors le crâne du cadavre et la manche de sa robe : aussi, de loin, les inclinations de tête et les gestes de la main semblaient des respects rendus. À l'origine, le secret d'État était seulement connu d'une poignée de familiers dont les lèvres furent tenues sur ce sujet quelque temps scellées : Abū l-Yumn Quzmān b. Mīnā qui continua de lever l'impôt foncier et de pourvoir aux affaires de l'État en son nom, les esclaves qui partageaient son lit et les deux eunuques attachés à son service [64]. Mais les jours suivant les jours, le cadavre avancé qui donnait l'illusion de la vie et les simulacres de salut cessèrent d'abuser. Le gouverneur finit par empester, le bruit de sa mort par transpirer du palais dans la ville et le long secret de plus de mille jours par éclater. Quand il fut connu de tous, des messagers furent emportés par le vol de dromadaires ardents pour délivrer le mot que brûlait de recevoir al-Muʿizz. Le sceau en fut rompu le vendredi 26 *ǧumādā* II 357 / 28 mai 968 [65]. Comme la macabre parodie de vie s'était éternisée trois ans entiers, l'eunuque avait dû rendre au ciel son âme en 355, comme un premier bruit en fut alors semé [66]. Dès que le message révéla son trépas, l'armée fatimide s'ébranla pour enlever l'Égypte : rien ne retenait plus le calife. Il avait jusqu'alors refusé de rendre le serment qui le liait au gouverneur depuis qu'il avait embrassé la doctrine fatimide, converti par le missionnaire de Fusṭāṭ [67] : il avait dû lui parler par la voix d'un messager et lui jurer de ne jamais envahir le pays de son vivant.

La conquête fatimide dut amplifier le goût des grands pour les enterrements à domicile, même si huit seulement apparaissent dans les sources narratives dans l'espace de cinq décennies : par leur banalité, même pour des personnages connus, devenus, à la longue, obscurs, ils ne méritaient plus d'être recueillis par les compilations tardives qui ne glanaient dans les manuscrits fatimides que les faits singuliers. Les premiers à obtenir ce privilège furent deux cadis décédés à des années de distance sous al-ʿAzīz : en 367/978, le dernier nommé par Kāfūr, Abū l-Ṭāhir al-Ḏuhlī, fut un moment inhumé chez lui [68] ; puis en 374/984, le premier à porter le titre pompeux de « cadi des cadis », ʿAlī b. al-Nuʿmān, fut enseveli dans sa maison du quartier d'al-Ḥamrā' [69]. Les six suivants furent évoqués par l'historien al-Musabbiḥī sous deux califes (al-Ḥākim et al-Ẓāhir). Ce témoin fidèle de la vie de la vieille capitale qu'il habitait prenait soin de préciser dans son ouvrage graduellement écrit au fil des jours sur une durée inconnue le lieu

64. Ce récit est seulement rapporté dans *Siyar* II/II, p. 87/128-129 qui fait de ce copte obscur le vizir de l'eunuque, alors que les sources narratives ne lui en connaissent qu'un : Ibn Ḥinzāba.

65. Et non le 26 *ǧumādā* II 355 / 20 juin 966, comme le rapporte Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 96 : il tombe un mercredi et non un vendredi.

66. Quelques sources, comme Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* IV, p. 105, rapportent cette date sans la tenir pour assurée.

67. Idrīs, *ʿUyūn* VII, p. 135-136.

68. Ibn Burd, *Ḏayl*, p. 493.

69. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* V, p. 419 ; Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 17 v° ; Fāsī, *ʿIqd* VI, p. 273, n° 3033.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de sépulture des notables dont il avait recueilli le bruit. Mais, comme ces annales de longue haleine qui couvraient treize mille feuilles [70] cessèrent de passer par les mains des copistes, il n'en survécut qu'un manuscrit incomplet renfermant un fragment de la quarantième section réduite à deux années : trois mois de la 415 et la majeure partie de la suivante [71]. Du restant du recueil, ne subsistent que des fragments sans nombre recueillis par une poignée d'historiens tardifs devenus intimes du monument en feuilletant ses pages oubliées dans les rares bibliothèques qui en possédaient un exemplaire. Mais ils ne révèlent que six notables enterrés à domicile. Le premier fut l'ancien vizir de Kāfūr, Ibn Ḥinzāba : on préféra l'inhumer en 391/1001 dans son salon [72], bien qu'il eût déjà son mausolée dans la nécropole d'al-Qarāfa, où son nom se lisait clairement dans l'inscription de la façade qui parla longtemps aux passants [73].

Le deuxième fut le plus grand astronome de son temps, Ibn Yūnus. Une conjonction funèbre l'ayant averti en 399/1009 de sa fin prochaine dans sept jours, alors que sa santé était parfaite, il blanchit le vestibule de la maison dont le calife al-Ḥākim lui avait offert l'usage dans le quartier des pelletiers (*al-farrā'ūn*) [74] et y creusa sa tombe. Puis après avoir expédié ses affaires, instruit sa famille et ses amis de l'approche de la mort dont le ciel l'avait présagé et distribué ses dernières aumônes, l'oracle ferma sa porte à tous, même aux familiers, en tenant gravement ces propos sibyllins à son esclave, Iḥsān : « J'ai clos ce que je n'ouvrirai jamais plus. » Au bassin qui devait rafraîchir la cour intérieure il tira une eau qu'il épura pour laver les brouillons de ses manuscrits par la destinée interrompus et en effacer sans retour l'écriture, puis se mit à répéter sans répit la sourate du Culte (CXLIII) jusqu'au dernier soupir. La semaine écoulée, il descendit dans la fosse le jour prédit, comme il l'avait lu au ciel : le 3 *šawwāl*/31 mai [75].

L'année suivante, le père d'al-Musabbiḥī fut enseveli par son fils dans « la petite maison » (*al-dār al-ṣaġīra*) apparemment bâtie en un coin de sa demeure pour accomplir le désir qu'il avait exprimé avant d'expirer [76].

70. Comme en témoignent Ibn Saʿīd, *Muġrib*, p. 267 et Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* iV, p. 378.

71. *Aḫbār Miṣr*, XL, éd. A.F. Sayyid et Th. Bianquis, Textes arabes et études islamiques XIII, Ifao, Le Caire, 1978.

72. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 350 ; Ṣafadī, *Wāfī* XI, p. 121 ; Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XI, p. 329 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* II, p. 42 ; *Muqaffā* III, p. 47.

73. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 349-350, avait lu son nom dans l'épigraphe de son tombeau ; passage reproduit par Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XI, p. 329.

74. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* III, p. 431 et Ibn Duqmāq, *Tarǧumān* XI, fol. 97 v°, situent sa demeure dans ce quartier qui devait se trouver à Fusṭāṭ : la prière funèbre fut, en effet, célébrée sur sa dépouille dans la mosquée de ʿAmr. L'astronome avait auparavant décliné la maison que le calife lui proposait au Caire : les eaux devaient la démolir, comme le prédisaient des signes dans le ciel. Effectivement, les astres n'avaient pas menti : trois jours plus tard, un torrent tombé de la montagne dépouillée de culture qui domine la ville nouvelle abattit la demeure, Ibn Abī Ḥaǧala, *Sukurdān*, p. 26-27 ; Rāġib, « Le site du Muqaṭṭam », p. 172.

75. Ce long fragment de Musabbiḥī fut seulement repris par Ibn Abī Ḥaǧala, *Sukurdān*, p. 26. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* III, p. 431 et Ibn Duqmāq, *Tarǧumān* XI, fol. 97 v°, se bornent à dire que l'astronome fut inhumé dans sa maison après une mort subite.

76. Passage emprunté par Ibn Saʿīd, *Muġrib*, p. 264. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* IV, p. 379, dit seulement qu'il fut enseveli à domicile.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le quatrième fut un chef de la tribu de Kutāma, Abū ʿĪsā Balābān. Sa dépouille prit d'abord le chemin du Caire en 415/1024 pour obtenir des lèvres du calife un dernier hommage, la prière funèbre, puis revint dans sa demeure du quartier de Saqīfat Ǧawād pour descendre dans une tombe qui l'attendait [77].

Dix-sept jours plus tard, un obscur marchand de laine passé du Maghreb en Égypte, Ibn al-Qaṭūsā, fut inhumé de nuit par son fils aîné dans la demeure qu'il lui avait léguée après la mise à l'écart de son frère cadet [78].

Enfin, le dernier fut le cadi suprême ḥanafite Aḥmad b. Abī l-ʿAwwām. Après qu'al-Ẓāhir eut récité la prière des morts sur sa dépouille, puis mis sous sa joue en guise d'oreiller une poignée de sable tirée de sa manche, il fut enseveli en 418/1027 dans la maison [79] héritée de son père dans le quartier de Tuġīb, qu'il avait agrandie et rénovée trois ans plus tôt [80]. Bien que les sources narratives ne signalent plus de sépultures dans les maisons à Fusṭāṭ, la coutume immémoriale ne fut certainement pas abandonnée : ce silence est le fruit de la disparition d'al-Musabbiḥī en 420/1029. Aucun historien ne s'engagea sur ses pas dans l'évocation des détails morbides touchant les enterrements à domicile : ils répugnaient à fatiguer les lecteurs de récits inutiles ne regardant qu'une poignée d'hommes oubliés préférant décrire les fastes du Palais et narrer les événements marquants, comme le révèlent les fragments de leurs chroniques perdues empruntés par des historiens tardifs épris d'un passé lointain.

L'exil au cimetière

Par leur situation, la majorité des sépultures à domicile fut provisoire, le premier temps d'un double enterrement : l'un de passage, l'autre à demeure. Des quatorze signalées par les sources narratives, la moitié fut éphémère. Quand la décomposition était avancée, dans un mois, dans un an, on sortait le cadavre de la maison et on le renvoyait vers une sépulture définitive par un chemin que les morts ne repassaient jamais ; en somme, ils descendaient deux fois dans la nuit du tombeau. Cinq furent déménagés dans un cimetière souvent isolé. Abū Bakr al-Māḍarā'ī quitta sa demeure pour rejoindre le mausolée où ses enfants enlevés à la fleur de l'âge l'avaient devancé [81], comme Kāfūr al-Iḫšīdī finit par sortir de son palais : il reprit sa couche dans un mausolée apparemment bâti d'avance sous les escarpements du Muqaṭṭam [82] quand le bruit de sa mort longtemps gardée secrète remplit les pays. Ce passage de ville à cimetière dut précéder la conquête fatimide : en 362/973 peu de temps après sa venue, le cortège d'al-Muʿizz défila

77. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 103.
78. *Ibid.*, p. 105.
79. Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 606, sans préciser la ville où se trouvait sa demeure.
80. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 63.
81. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 156 ; *Muqaffā* VI, p. 243.
82. Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 11, 125.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

près du tombeau du gouverneur [83] qui connut une longue renommée [84]. Dans le stuc qui ornait son dernier asile, des vers furent tour à tour gravés par des poètes anonymes pour inviter les passants à méditer sur son fabuleux destin [85] ou sur la solitude de sa tombe dans le désert [86].

Le cadi Abū l-Ṭāhir al-Ḏuhlī changea également de sépulture : il fut tiré de sa maison et mis en terre dans un tombeau à l'ombre de la montagne qui domine l'espace des morts [87] ; de même, le cadi ʿAlī b. al-Nuʿmān gagna le mausolée de famille d'al-Qarāfa [88]. Le séjour d'Ibn Yūnus dans l'entrée de la maison que le calife lui offrit le temps d'une vie était par essence précaire : l'oracle qui avait clairement vu dans la voûte céleste l'imminence de sa fin n'avait guère pressenti que son ultime repos ne pouvait s'éterniser dans sa demeure. Aussi fut-il à coup sûr abrégé par le dignitaire qui hérita du logis ou l'acquéreur qui l'acheta, si jamais il fut vendu : il dut hâtivement enlever le savant du vestibule où il trônait pour l'expédier au cimetière, bien que ce passage du monde des vivants au monde des morts ne soit évoqué par aucun de ses biographes. Enfin, les deux derniers exhumés furent emportés sans retour vers un ciel lointain. Le cercueil du cadi Ḥusayn b. Abī Zurʿa fut retiré de la maison de son beau-père puis promené de continent en continent. Par ce voyage posthume, il rentra poursuivre son sommeil à Damas [89] dont sa famille était originaire apparemment dans le tombeau qui servait de sépulture à la maison. Il devait répugner à reposer sous un ciel étranger, même s'il avait vu le jour à Fusṭāṭ où son père exerçait la fonction de cadi. De même, le vizir Ibn Ḥinzāba sortit de son salon après sept mois environ [90] : comme le stipulait son testament, il ne fut pas conduit au mausolée bâti avant de toucher à sa dernière heure, où son nom se lisait en façade, mais partit pour un pèlerinage posthume à La Mekke [91], avant de connaître un repos sans fin

83. Ibn Ẓūlāq, *Sīrat al-Muʿizz*, dans Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 470.

84. Maintes sources le citent, Ibn ʿUṯmān, *Muršid*, p. 175, 528-529 ; Munḏirī, *Takmila* II, p. 251, nº 1246, p. 340, nº 1415 ; III, p. 223, nº 2196, p. 302, nº 2379, p. 317, nº 2410, p. 369, nº 2537, p. 613, nº 3107 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* IV, p. 105 ; Ibn ʿAyn al-Fuḍalāʾ, *Miṣbāḥ*, fol. 147 r° ; Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XI, p. 266 ; Ibn Duqmāq, *Tarǧumān* XIII, fol. 54 r° ; Ibn al-Zayyāt, *Kawākib*, p. 199-200 ; Maqrīzī, *Muqaffā* III, p. 107 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 313. Un faux bruit rapporte que le cercueil de Kāfūr partit pour Jérusalem, Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* L, p. 6 ; repris par Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mirʾāt*, éd. Hamawundī, p. 163 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 10.

85. Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* L, p. 6-7 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mirʾāt*, éd. Hamawundī, p. 164 ; Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* VIII, p. 581 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 27 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 10 ; Rāġib, « Les pierres de souvenir », p. 350.

86. Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* L, p. 6 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mirʾāt*, éd. Hamawundī, p. 164 ; Ḏahabī, *Taʾrīḫ* (an. 351-380), p. 152 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 27 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 10 ; Rāġib, « Les pierres de souvenir », p. 350.

87. Ibn Burd, *Ḏayl*, p. 493.

88. Dans ce mausolée, reposaient trois cadis : al-Nuʿmān et ses deux fils, ʿAlī et Muḥammad, Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v°, 20 r° ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* V, p. 422 ; Maqrīzī, *Muqaffā* VII, p. 351 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 178-179.

89. Seul Ibn Burd, *Ḏayl*, p. 488, signale le retour posthume du cadi au pays de ses aïeux.

90. La date la plus vraisemblable de sa mort doit être celle que donne Ibn al-Ḥabbāl, *Wafayāt*, p. 307 : le dimanche 13 *rabīʿ* I 391 / 10 février 1001. Comme le pèlerinage débute dans la première moitié de *ḏū l-ḥiǧǧa* et que le voyage devait coûter près de soixante jours, son séjour dans le salon avait apparemment duré de six à huit mois.

91. Yāqūt, *Iršād* II, p. 408-409 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mirʾāt*, éd. Hamawundī, p. 264 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 349 ; Kutubī, *Fawāt* I, p. 293, nº 104 ; Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XI, p. 329 ; Ḏahabī, *Taḏkira* III, p. 1023, nº 953 ; Maqrīzī, *Muqaffā* III, p. 48.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

à Médine, dans une demeure joignant la tombe du Prophète dont elle n'était séparée que par un mur et une allée de la mosquée, où sa mère l'attendait depuis longtemps [92].

Des sept autres sépultures à domicile, seules deux échappèrent à l'exil du cimetière par la transformation de la maison en lieu de pèlerinage. Comme le peuple gardait fidélité aux ossements de Nafīsa féconds en miracles, le digne tombeau qui les abritait engendra un cimetière enclavé dans la ville, prisé des morts qui avaient souhaité dormir en sa vénérable compagnie pour profiter des bienfaits qui en émanaient [93]. Aussi fut-il magnifiquement rebâti en 482/1089 par Badr al-Ğamālī [94], puis embelli des années plus tard par al-Ḥāfiẓ [95].

De même, ʿAffān b. Sulaymān ne fut pas banni de sa demeure : les biens constitués en waqf en faveur de sa tombe et la profusion des aumônes répandues le sauvèrent d'un exil au cimetière [96]. Trois jours par semaine, le lundi, le jeudi et le vendredi, les mandataires de la fondation venaient tendre à travers les barreaux de fer qui fermaient les fenêtres vêtements et dirhams aux flots de pauvres que le bruit des largesses attirait par milliers comme pour les os des saints [97]. Colportée par les récits des voyageurs qui les rapportaient de leur visite, la renommée du marchand s'étendit [98] d'Orient en Occident : on répétait à souhait que ce mort était meilleur que nombre de souverains vivants pour ses bienfaits répandus [99].

Enfin, aucune source narrative n'évoque le destin des cinq dernières sépultures ouvertes dans les demeures de Fusṭāṭ : la mémoire de ces notabilités momentanées fut apparemment vite perdue. Aussi ignore-t-on si Muḥammad b. ʿAlī b. Muqātil, le père d'al-Musabbiḥi, Balābān al-Kutāmi, Ibn al-Qaṭūsā et Aḥmad b. Abī l-ʿAwwām passèrent sans retour au cimetière ou poursuivirent leur sommeil en paix jusqu'à la démolition de la maison qui l'abritait. Si la piété filiale avait dû conduire al-Musabbiḥī à garder son père dans la petite maison pour respecter le vœu émis à la veille de sa mort, les cendres d'Ibn al-Qaṭūsā furent sans doute expulsées au cimetière par son fils cadet : la mort imprévue de son frère aîné dix jours après son père alors qu'il semblait fort éloigné du terme lui transmit l'intégralité de la maison dont il avait été injustement frustré de sa part d'héritage : en somme, le ciel lui avait accordé deux fois plus qu'il n'avait perdu [100]. Mais aucun historien féru d'époques lointaines ne jugea digne d'insérer dans son manuscrit le transfert d'un marchand qui n'avait laissé aucun nom du monde des vivants à celui des morts, si jamais al-Musabbiḥī l'avait évoqué dans un fragment perdu de ses annales.

92. Sibṭ b. al-Ğawzī, *Mir'āt*, éd. Hamawundī, p. 264 ; Ṣafadī, *Wāfī* XI, p. 121 ; Ibn Manẓūr, *Muḫtaṣar* VI, p. 77-78 ; Maqrīzī, *Muqaffā* III, p. 48.
93. Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 50-55.
94. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 442 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 135 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 31 ; Sayyid, *La capitale*, p. 441-442.
95. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 442 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 31 ; Sayyid, *La capitale*, p. 441-442.
96. Abū Ḥāmid Ġarnāṭī, *Tuḥfa*, p. 142 ; Ibn ʿUṯmān, *Muršid*, p. 656-661 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 144-148 ; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 37 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 83.
97. Abū Ḥāmid Ġarnāṭī, *Tuḥfa*, p. 142.
98. Harawī, *Išārāt*, p. 38/92.
99. Abū Ḥāmid Ġarnāṭī, *Tuḥfa*, p. 144-145.
100. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 105, 107.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Quant aux deux sépultures abritées par des monuments de mémoire, elles furent sauvées par la piété des fidèles. Le modeste oratoire bâti par al-Zimām pour recueillir le crâne de son maître, Muḥammad b. Abī Bakr, ne fut pas abattu, malgré le nom honni de son père par les Fatimides. Comme nombre de sanctuaires pourvus de chambres, sa porte n'était pas fermée aux voyageurs qui s'y logeaient lors de leur séjour en ville[101]. Par contre, le sanctuaire qui renfermait la tête coupée de Zayd b. ʿAlī Zayn al-ʿĀbidīn tomba lentement en ruine. Au milieu du silence et de l'oubli, son fantôme ne présentait plus aux regards qu'un *miḥrāb* cerné de collines pelées. Son délabrement le vouait à la disparition, si le vizir al-Afḍal Šāhanšāh n'avait eu vent du récit du vol de la relique sacrée et de son enterrement secret dans l'oratoire. Aussi aurait-il requis de la retrouver. Les fouilles entreprises exhumèrent un crâne portant au front une fissure large comme un dirham qui fut oint, parfumé et provisoirement entreposé dans une demeure. Puis il reprit le chemin du nouveau sanctuaire sorti du débris de l'ancien pour réintégrer peut-être sa tombe primitive[102]. Mais la date rapportée, 525/1131, est impossible : al-Afḍal tomba frappé d'un fer imprévu dix ans plus tôt. Si le récit n'est pas une fable, la trouvaille remonterait à 515/1121 juste avant le meurtre du vizir[103]. Ce monument fut ensuite rénové en 549/1154, comme le révèle une inscription perdue dont survit une copie tardivement gravée sous les Ottomans[104].

Les tombes du Caire

Comme dans l'ancienne capitale privée d'enceinte, les morts se mêlaient aux vivants dans la nouvelle cité murée.

Les sépultures du Palais

L'espace sacré (*ḥaram*)[105] contenait nombre de tombes en majorité rassemblées dans un monument réservé aux gens du Palais (*ahl al-qaṣr*) qui en portait parfois le nom, le mausolée du Palais (*turbat al-qaṣr*)[106] : des califes, leurs enfants et leurs femmes[107] aux cousins lointains. Par son immensité, il méritait le terme de nécropole[108]. À l'instar des Omeyyades qui reposaient

101. Comme Abū l-Futūḥ Muḥammad b. Muḥammad al-Qurašī qui mourut en 625/1228, Munḏirī, *Takmila* II, p. 432 nº 1597.
102. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 96 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 436 ; Wiet, *Matériaux*, p. 214-215, 216 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 143.
103. Comme le suggère Wiet, *Matériaux*, p. 216.
104. ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* V, p. 4 ; Wiet, *Matériaux*, p. 213.
105. Ainsi Nāṣir-i Ḫusraw, *Safarnāma*, p. 44/p. 129, appelle l'espace clos par la muraille des Palais.
106. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 150 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 292 ; II, p. 173 ; *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 435 ; II, p. 30, 410 ; éd. Sayyid, p. 125.
107. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 362, 407 ; éd. Sayyid, p. 50, 125.
108. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 442-443, range le mausolée parmi les cimetières. Dans un autre passage, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 362, il le désigne sous le nom de *maqbara* au lieu de *turba*.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

à Cordoue au sein de leur résidence dans un bâtiment [109] couramment baptisé du nom de Rawḍa [110] que l'Occident donnait aux tombeaux [111], les Fatimides avaient délibérément choisi leur demeure pour nécropole apparemment dès leur première capitale [112] : une même muraille entourait la grande famille unie par le sang, les morts près des vivants, toujours ensemble.

Bien que la structure de ce palais de la mort demeure inconnue, quelques éléments émergent de la brume à la lumière de passages disséminés dans diverses sources narratives. En premier, ses deux portes. La principale qui emprunta son nom, la Porte du mausolée (*bāb al-turba*) [113], comptait au nombre des neuf portes qui perçaient la longue et vaste muraille sacrée. Tournée vers le sud, elle ouvrait sur la ville. La seconde, indirectement révélée par un fragment de chronique perdue [114], devait être placée dans les murs postérieurs ou latéraux et regarder le nord ou l'est. Desservant le Grand Palais, elle livrait passage au calife, notamment au retour de certaines processions solennelles dans la ville : un rite immuable conduisait ses pas vers les tombes de ses pères pour invoquer la miséricorde divine en leur faveur.

Les murs de l'édifice ne renfermaient pas une salle funéraire, mais plusieurs dont certaines devaient communiquer. Cependant, les sources ne permettent d'entrevoir que la plus grande, la plus importante, désignée par trois mots: couramment par deux synonymes que l'on donnait alors aux mausolées, *turba* et *ḫuǧra* [115], plus rarement par *maǧlis* [116] d'ordinaire réservé aux salons. Ouverte aux seuls califes qui la rendaient sacrée [117], elle abritait quatorze tombes voisines [118] que devait recouvrir une coupole, trait dominant et distinctif des monuments funéraires. Les plus anciennes renfermaient les cendres des trois premiers « *imām*-s de la manifestation » (*a'immat al-ẓuhūr*), al-Mahdī, al-Qā'im et al-Manṣūr, dont les cercueils scellés

109. Ibn Ḥayyān, *Muqtabas* III, p. 3, 4 ; Ibn ʿIḏārī, *Bayān* II, p. 47-48, 77, 106, 114, 151 ; Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne* I, p. 138, 191 ; Marçais, *L'architecture musulmane*, p. 153.

110. Nom que lui donne Ibn Ḥayyān, *Muqtabas* III, p. 3, 4 ; Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne* I, p. 138, 191.

111. Ibn Rušd, *Masā'il* II, p. 1093, 1094 ; repris par Mawwāq, *Tāǧ* II, p. 242 ; Ḥaṭṭāb, *Mawāhib* II, p. 244 ; Wanšarīsī, *Miʿyār* I, p. 318.

112. Comme en témoigne le cimetière du palais de Mahdiyya où fut inhumé al-Manṣūr, Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 90.

113. Nāṣir-i Ḫusraw, *Safarnāma*, p. 44/129 ; Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 15-16 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* V, p. 37 ; Qalqašandī, *Ṣubḥ* III, p. 346 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 362, 435 ; éd. Sayyid, p. 50, 51, 125 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 36 ; Ravaisse, *Essai* I, p. 435 ; II, p. 90-99 ; Sayyid, *La capitale*, p. 291. Mais en prenant le *tā'* initial de *turba* pour un *sīn* dépourvu de dents courant dans les cursives tardives, les copistes ont parfois altéré son nom dans les manuscrits, comme dans le *Safarnāma* de Nāṣir-i Ḫusraw (correction suggérée par Thackston dans sa traduction, p. 46 n.) et les *Nuǧūm* d'Abū l-Maḥāsin (erreur rectifiée dans le corps du texte et signalée n. 4). Mais Ravaisse, *Essai* II, p. 113, n'a guère envisagé de rétablir le nom.

114. Une porte conduisait du Palais au mausolée : après avoir changé d'habit dans le Magasin de la Garde-Robe privée, le calife prenait le chemin des tombeaux de ses pères, puis revenait dans ses appartements, comme le rapporte un passage d'Ibn al-Ma'mūn inséré par Maqrīzī dans *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 446 ; éd. Sayyid, p. 274 ; Canard, « La procession », p. 397 ; « Le cérémonial », p. 400-401 n. 3 ; Sanders, *Ritual*, p. 78.

115. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 107 ; Ibn Saʿīd, *Nuǧūm*, p. 63 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 303 ; V, p. 375 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 123.

116. Ibn al-Furāt, *Ta'rīḫ* IV/I, p. 165 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 330.

117. Comme l'atteste l'expression *al-turba al-muqaddasa turbat al-a'imma bi l-qaṣr*, apparemment tirée de la chronique d'Ibn al-Ma'mūn par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 408.

118. Ibn al-Furāt, *Ta'rīḫ* IV/I, p. 165 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 330.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

sortirent de leur tombeau d'al-Mahdiyya pour suivre al-Muʿizz dans la capitale fraîchement fondée où ils furent replongés dans la nuit d'une sépulture nouvelle dans les murs du cimetière encore vide de tombes [119]. Auprès d'eux vinrent tour à tour s'engloutir dix califes : le premier al-Muʿizz en 365/975 qui avait eu l'honneur de donner son titre à la nécropole [120] comme à la ville. En 386/996 un coup subit précipita dans le tombeau son fils al-ʿAzīz [121], le rapprochant singulièrement de son père qui lui avait laissé un trône florissant plus de vingt ans plus tôt. Puis la mort y conduisit al-Ẓāhir en 427/1036 [122] ; al-Mustanṣir en 487/1094 [123] ; al-Mustaʿlī en 495/1101 [124] ; al-Āmir en 524/1130 [125] ; al-Ḥāfiẓ en 544/1149 [126] ; al-Ẓāfir en 549/1154 [127] ; al-Fā'iz en 555/1160 [128]. Enfin, al-ʿĀḍid descendit le dernier au cercueil en 567/1171 [129]. Mais le quatorzième tombeau prématurément ouvert pour al-Ḥākim fut laissé vide : sa dépouille terrestre n'ayant jamais été retrouvée après sa dernière éclipse, il fut privé du sommeil avec ses pères [130]. Malgré sa vaste superficie, cette salle fut saturée quand la dynastie expira : aussi n'offrait-elle plus de place pour une quinzième tombe, si le ciel avait mis un dernier calife sur le trône [131].

Comme les sépultures des grands formaient depuis la nuit des temps des îlots d'immunité échappant à la justice humaine, ce mausolée était inviolable : un lieu d'asile où les fugitifs se réfugiaient sous l'ombre des ailes des califes disparus et la furie du calife en vie expirait sur le seuil. Ainsi en 395/1005, les sanglots bruyants et les turbans ôtés en signe de repentir d'une poignée d'eunuques du Palais venus gémir près de la tombe d'al-ʿAzīz désarmèrent la fureur d'al-Ḥākim : la faveur implorée leur fut consentie, leur faute ensevelie et la parole suprême scellée par un écrit leur garantissant vie sauve [132]. Mais l'asile n'était pas toujours accordé aux fugitifs : le refuge pouvait être violé, comme pour l'eunuque échappé du Palais où furent emmurées des esclaves apparemment surprises dans de funestes plaisirs. Il n'obtint pas le pardon espéré dans l'asile sacré. Ses larmes ne fléchirent pas la furie fatale d'al-Ḥākim : par un ordre implacable,

119. Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VII, p. 60 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mir'āt*, éd. Hamawundī, p. 179 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 143 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* V, p. 36 ; Ibn al-Furāt, *Ta'rīḫ* IV/I, p. 164-165 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 407 ; ʿAynī, *Sayf*, p. 151 ; Idrīs, *ʿUyūn* VII, p. 203-204 ; *Ta'rīḫ*, p. 738 ; Ibn Nūḥ, *Azhār*, p. 238 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 92 ; Sanders, *Ritual*, p. 42 ; Sayyid, *La capitale*, p. 291.

120. *Al-Turba al-Muʿizziyya*, Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p.407 ; éd. Sayyid, p. 126.

121. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 175 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* V, p. 375 ; Ibn al-Furāt, *Ta'rīḫ* IV/I, p. 165 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 292 ; Idrīs, *ʿUyūn* VII, p. 247 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 123.

122. Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 4 v°.

123. *Ibid.*, fol. 4 v°, 5 r° ; Idrīs, *ʿUyūn* VII, p. 322.

124. Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 r°.

125. *Ibid.*

126. Bien qu'aucune source ne précise son lieu d'inhumation, sa tombe comptait parmi les quatorze dénombrées dans un passage repris par Ibn al-Furāt, *Ta'rīḫ* IV/I, p. 165 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 330.

127. Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 r° ; Ibn Muyassar, *Aḫbār*, p. 150 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd Būlāq II, p. 30, 410 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* V, p. 310.

128. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 310 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* V, p. 310.

129. Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* V, p. 335.

130. Comme le souligne Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 4 v°.

131. Ibn al-Furāt, *Ta'rīḫ* IV/I, p. 165.

132. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 21 ; *Ittiʿāẓ* II, p. 56.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

le fer trancha sa destinée et son corps mutilé quitta sur un brancard la salle profanée par une mare de sang [133] pour le crime obscur qui pressa sa fuite.

Enfin, un pouvoir magique émanait des cendres enfouies dans la salle sacrée, comme le révèle cette initiative sans précédent d'al-ʿAzīz en 386/996 que rapporte des siècles plus tard Ibn al-Qalānisī, qui l'avait recueillie dans une chronique perdue encore inconnue [134]. Il tira de leurs tombes les quatre premiers califes que la mort y avait conduits, d'al-Mahdī à son père al-Muʿizz, pour les emporter en Syrie où la guerre sainte l'appelait : délivrer Alep des mains de Byzance. Ces cercueils sortis des ténèbres devaient mener les troupes au triomphe. Mais l'armée qui s'avançait lentement ne changea pas de continent : un coup foudroyant enleva le calife à Bilbays avant d'approcher l'ennemi. Aussi les vieux morts rentrèrent dans leur tombeau et le nouveau entra dans le sien apparemment préparé d'avance sous la coupole qui dominait et résumait le monument, alors qu'il semblait loin de son heure dernière.

Le restant de ce vaste palais funèbre demeure plongé dans l'ombre : les sources narratives ne permettent pas de reconstruire dans la pensée l'ensemble des autres salles appartenant à l'édifice et même d'en présumer le nombre.

Dans les plus anciennes sépultures reposaient les ancêtres que la mort avait dispersés en Orient avant que la dynastie ne prît racine en Occident : les quatre « *imām*-s cachés » (*al-aʾimma al-mastūrūn*). Comme ils ne s'étaient jamais éloignés de la mémoire de leur lignée, malgré la distance qui les avait éloignés de leur vue, ils furent tirés de l'oubli d'un tombeau lointain : secrètement extraits de leur tombe, leurs cercueils changèrent de continent pour gagner la nécropole de la capitale nouvelle [135]. Ainsi Muḥammad b. Ismāʿīl b. Ǧaʿfar al-Ṣādiq dit al-Šākir quitta Farġāna ou Naysābūr (la tradition était incertaine) [136], al-Riḍā et al-Taqī, Salamiyya [137] et al-Zakī, ʿAskar Mukram [138] pour se retrouver dans un même espace clos.

Pour le sang dont ils étaient descendus, la majorité des enfants de califes étaient réunis dans l'immense mausolée, même si les sources narratives n'en citent que cinq : ʿAqīl fils d'al-Muʿizz disparu en *šaʿbān* 374/28 décembre 984-25 janvier 985 [139] ; son frère, Tamīm qui le suivit au tombeau trois mois plus tard en *ḏū l-qaʿda* / 26 mars-24 avril [140] ; un enfant d'al-Ẓāhir emporté dans ses tendres années en 415/1024 [141] ; puis sa jeune sœur qui succomba dix jours après [142].

133. Ibn Saʿīd, *Nuǧūm*, p. 63, est seul à fournir une version peut-être atténuée de ce récit tiré d'un ouvrage perdu, apparemment *Bilaškar al-udabāʾ* de Rūḏbārī.
134. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 44 ; Canard, *Histoire de la dynastie*, p. 706 n. 270 ; « al-ʿAzīz », p. 848 ; Sanders, *Ritual*, p. 42.
135. Idrīs, *ʿUyūn* IV, p. 356 ; VII, p. 204 ; *Taʾrīḫ*, p. 738, ne parle que de trois *imām*-s cachés sans les nommer ; Ibn Nūḫ, *Azhār,* p. 238.
136. Idrīs, *ʿUyūn* IV, p. 356 ; Ibn Nūḫ, *Azhār,* p. 235.
137. Ibn Nūḫ, *Azhār,* p. 235.
138. *Ibid.*, p. 236.
139. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 40 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 89 n. 3.
140. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 40 ; *Muqaffā* II, p. 589 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 89 n. 3. Selon Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 303 ; Ṣafadī, *Wāfī* X, p. 412, il fut enterré dans la même *ḫuǧra* que son père.
141. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 104-105.
142. *Ibid.*, p. 71, 106-107.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Enfin, le dernier fut le fils d'al-ʿĀḍid, Dāwūd, qui reçut le titre honorifique d'al-Ḥāmid sans avoir jamais régné sur le trône de ses ancêtres [143]. Il s'éteignit sous al-ʿĀdil (605/1209 - 615/1218) [144] dans une sombre prison de la citadelle où il se consumait lentement depuis plus d'un lustre [145] : le sultan l'y avait jeté en 608/1212 [146].

Enfin, une salle devait être réservée aux femmes que la coutume séparait des hommes : elle accueillait les mères, les sœurs, les épouses et même les esclaves qui avaient donné un enfant au calife (*umm walad*), malgré leur sang étranger et la servitude dont elles n'étaient pas toujours tirées. Mais les sources narratives n'en signalent que trois sans dévoiler leur nom, comme l'imposait la pudeur pour les femmes confinées au fond des palais clos. Les deux premières étaient proches du cœur d'al-Muʿizz. Aussi peut-on présumer que l'une était sa mère. Contrairement à la majorité de la famille qui avait rendu l'âme en Occident, il ne put se résigner à les abandonner dans l'ancienne patrie : il suivit la voix du cœur et déterra leur cercueil pour les emporter dans la patrie nouvelle [147]. Enfin, la troisième était une épouse d'al-ʿAzīz d'origine servile qui l'avait rendu père : la nécropole recueillit ses cendres en 385/995 après de somptueuses obsèques et les derniers devoirs rendus par le calife même [148].

La nécropole n'était toutefois pas réservée aux califes, leurs enfants et leurs épouses [149] : ses portes étaient largement ouvertes aux cousins tant proches qu'éloignés, même aux « singes et aux porcs » issus de « l'arbre maudit » (*al-šaǧara al-malʿūna*), expression qu'al-Manṣūr avait tirée du Coran (XVII, 60) pour désigner par métaphore les enfants d'al-Mahdī et d'al-Qā'im pour les perfidies tramées et la discorde semée depuis que le chemin du trône leur fut fermé [150] : les vieilles rancœurs intestines étaient officiellement enterrées, bien qu'elles devaient secrètement survivre dans les cœurs ennemis. Aussi la nécropole dut recueillir les cendres de plusieurs membres de la branche honnie dont le nom est passé de l'indifférence à l'éternel oubli, à l'exception des trois descendants d'al-Mahdī enlevés à des années de distance : deux fils qui avaient suivi al-Muʿizz dans la nouvelle capitale, Abū Ṭālib Mūsā en 363/974 [151] et Abū ʿAlī Aḥmad en 382/993 [152], puis longtemps plus tard, un arrière petit-fils, Abū Hāšim ʿAbbās b. Šuʿayb qui connut une gloire éphémère : al-Ḥākim le nomma un jour héritier présomptif des croyants (*walī ʿahd al-muʾminīn*) pour lui ouvrir le chemin du trône et en éloigner son fils dès ses jeunes ans, le futur al-Ẓāhir, comme s'il n'était pas né pour l'Empire. Il rejoignit la nécropole de famille

143. Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 v°.
144. Ibn Wāṣil, *Mufarriǧ* I, p. 210 ; Casanova, « Les derniers Fâṭimides », p. 438. Il ne figure pas, en effet, dans la liste des quarante membres de la famille encore vivants dressée en 624/1227, Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 347-348.
145. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 384 ; éd. Sayyid, p. 66.
146. Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 347.
147. Ibn al-Furāt, *Taʾrīḫ* IV/I, p. 165.
148. Ibn Muyassar, *Aḫbār*, p. 172 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 288, 289.
149. Comme le déclare Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 362, 407 ; éd. Sayyid, p. 50, 125.
150. Manṣūr, *Sīrat al-ustāḏ*, p. 63-64 ; trad. Canard, p. 92.
151. Idrīs, *ʿUyūn* VII, p. 185.
152. Ibn Ẓāfir, *Aḫbār*, p. 12.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

en 415/1025[153] alors qu'il avait préparé avant d'arriver au tombeau un mausolée touchant un oratoire dans la nécropole d'al-Qarāfa[154].

Quand l'Empire fatimide fut englouti par l'Empire ayyoubide, la nécropole privée ne fut certainement pas fermée à tous ceux qui appartenaient par la naissance à l'illustre maison jusqu'au jour maudit de 660/1262 où Baybars, sans respect pour le droit sacré des propriétés, dépossséda les enfants du sang du dernier calife de la totalité de leurs biens[155]. Aussi les restes des débris de la famille : soixante-deux mâles vieillis sous divers sultans qui s'éteignirent dans les ténèbres de la prison de la citadelle[156] et un nombre inconnu de femmes échappées à la captivité durent gagner, l'heure venue, les antiques sépultures de leur race.

Bien que cet immense palais de la mort fût indifféremment ouvert à la lignée sortie du Prophète selon la chair qui se regardaient comme une seule famille, quelques membres, pour diverses raisons, le désertèrent. En premier, deux fils obscurs de calife : ʿAbd Allāh b. al-Muʿizz qui fut inhumé en 364/975 dans sa demeure[157] élevée dans les limites de l'enceinte sacrée[158] ; et Abū Turāb Ḥaydara b. al-Mustanṣir qui descendit au fond d'un oratoire du quartier de Barǧawān[159] à une date oubliée des sources narratives. Enfin, une poignée de proches préféra la cité lointaine des tombeaux d'al-Qarāfa où les vivants côtoyaient les morts à la nécropole palatine qu'une longue muraille séparait de la ville. Ainsi des parents d'al-Muʿizz reposaient dans un mausolée où des marbres funèbres ornaient leur sépulture[160] ; non loin, la mère d'al-ʿAzīz, Durzān dite Taġrīd, qui était née esclave en Arabie faisait son somme dans le tombeau qu'elle s'était bâti en 385/995, comme le révèle le seul élément qui en subsiste : un document de pierre mutilé qui devait se lire au-dessus de la porte, mais qui repose de nos jours à l'ombre dans une réserve du musée de l'Art islamique[161]. Les traces d'incendie qu'on y découvre suggèrent la fin du bâtiment : embrasé, peut-être en cendre consumé, puis ruiné. L'élection de la sépulture de la mère du calife n'avait pas été imposée par le sang étranger dont elle était issue ou sa servitude passée, mais apparemment dictée par sa nostalgie du désert de son pays natal qui lui avait fait bâtir dans cette région aride dès 366/976 la mosquée et le palais qui prirent le nom de la nécropole aux abords d'un jardin et d'un bain qu'alimentait un puits[162].

Outre le vaste mausolée, la muraille sacrée renfermait quelques tombes. En 415/1024-1025, l'esclave bien-aimée de ʿAbd Allāh b. al-Muʿizz vint coucher aux pieds de son maître

153. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 105 (lire Šuʿayb et non Saʿīd) ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* II, p. 173.
154. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 447.
155. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 384-385, 497 ; éd. Sayyid, p. 66-67 ; Casanova, « Les derniers Fāṭimides », p. 441.
156. Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 347.
157. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 105.
158. Comme le précisent Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 166 et Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 218.
159. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 49 ; passage traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 130 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 76.
160. Ibn al-Ẓayyāt, *Kawākib*, p. 175 ; Wiet, *Matériaux*, p. 132. Les sépultures furent tardivement dégarnies de ces pierres qui servirent à parer de nouveaux tombeaux, comme le révèle une allusion de Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 169 : *turba kāna bihā*.
161. Wiet, *Inscriptions historiques*, p. 33-34 (50-16498) ; Rāġib, « Sur deux monuments funéraires », p. 67-72.
162. Rāġib, « Sur deux monuments funéraires », p. 69-70.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans la maison où elle était demeurée attachée à sa tombe pendant près de cinq décennies. L'amour du fils du calife la fit entrer dans la famille et lui ouvrit après sa disparition les portes du Palais clos, malgré sa basse extraction et sa condition : aussi en devint-elle, à la longue, une des figures de ses « vieilles » (*wuǧūh ʿaǧā'iz al-qaṣr*) [163]. Le mois suivant, un chrétien que la mort ravit aux siens au sortir de l'enfance après son entrée dans son quatorzième printemps lunaire fut exceptionnellement admis dans l'espace sacré, bien que les musulmans fussent profondément rebutés par les sépultures des infidèles [164] : al-Ẓāhir honorait ainsi son père, Ibn Abī l-Faraǧ le médecin, en récompense de sa fidélité et de son dévouement [165]. Enfin, une prétendue tête d'al-Ḥusayn transplantée d'Ascalon pour la sauver des mains des Francs sur le point de l'emporter prit en 548/1153 le chemin des « Palais éclatants », comme l'avait réclamé al-Fā'iz [166] pour gagner un splendide sanctuaire [167] hâtivement bâti [168] qui prit et porte encore le nom du martyr. Mais la coupole qui signalait au loin le tombeau du crâne béni lui fit parfois donner celui de Qubbat al-Daylam [169] empruntée à la porte du Palais qui s'ouvrait en regard pour desservir le vestibule du service (*dahlīz al-ḫidma*) [170] : aussi tous ceux qui en franchissaient le seuil baisaient la terre devant la tombe [171].

Les sépultures de la cité close

Comme dans le Palais, une foule de morts fut enfermée entre les hautes murailles de la ville. Bien que les sources narratives qui ont traversé le temps n'en évoquent qu'une douzaine sur une longue durée (un siècle et demi), leur nombre devait être plus grand : la sépulture de noms obscurs dans l'espace des vivants passait indigne d'être rapportée ; et si jamais elle le fut, ces récits insipides dormirent dans des manuscrits oubliés que nul ne feuilletait plus pour transcrire des fragments qui devaient agrémenter une histoire fatimide.

163. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 105 ; passage repris par Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* II, p. 173, sans préciser le lieu de sépulture.
164. Rāġib, « Les cimetières chrétiens et juifs », p. 170-171.
165. Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 107.
166. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 30 ; fragment emprunté par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 293 ; éd. Sayyid, p. 311-312.
167. Comme en témoigne l'éblouissement d'Ibn Ǧubayr, *Riḥla*, p. 46/47.
168. Fāriqī, *Ta'rīḫ*, ms BL, fol. 179 r° ; passage publié par Amedroz dans Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 322 n. 1 ; Harawī, *Išārāt*, p. 32/75-76 ; Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 66 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VI, p. 549 ; Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 3 v° ; Qalqašandī, *Ṣubḥ* III, p. 362 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 427 ; II, p. 293 ; éd. Sayyid, p. 311-312 ; *Ittiʿāẓ* III, p. 22 ; *Muqaffā* III, p. 615 ; Idrīs, *ʿUyūn* VII, p. 204 ; *Ta'rīḫ*, p. 738-739 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 94-95 ; Ibn Iyās, *Badā'iʿ* I/I, p. 227 ; Ibn Nūḥ, *Azhār*, p. 238 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 80-82 ; Sanders, *Ritual*, p. 131 ; Sayyid, *La capitale*, p. 277. Mais Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 107, situe la construction un an plus tard.
169. Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 3 v°.
170. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 16, 27 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 427.
171. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 427 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 83.

AnIsl 46 (2013), p. 337-386 Yūsuf Rāġib
Morts dans la ville. Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les sépultures à domicile

La majorité des morts fut ensevelie dans des maisons spacieuses dont certaines méritaient le titre pompeux de palais qui appartenaient comme l'ensemble ou, du moins, la majeure partie de la ville, au calife qui les concédait comme logement de fonction aux dignitaires de l'État[172]. Les trois premiers étaient des familiers d'al-Muʿizz qui leur avait rendu en personne les devoirs publics à leur mémoire, selon l'usage solennel des califes pour une poignée de dignitaires dans les obsèques : la prière funèbre sur leurs cendres et même l'ouverture du cercueil des deux premiers pour les y coucher de ses mains. En 363/974, Muḥammad b. Ḥasan al-Kalbī, le fidèle émir qui avait définitivement rompu ses liens avec la Sicile pour rejoindre le calife en 358/969 dans l'ancienne capitale al-Mahdiyya et le suivre dans la nouvelle[173] ; dix-neuf jours plus tard, le cadi ismāʿīlien, Abū Ḥanīfa al-Nuʿmān[174] ; enfin, l'année suivante, un personnage alors connu, peut-être même fameux, aujourd'hui inconnu, al-Ḥasan b. Saʿīd[175]. Cette coutume dut graduellement entrer dans les mœurs, même si les sources narratives ne révèlent qu'une dizaine de morts ensevelis dans leur foyer : en 369/980, le syndic des nobles (*naqīb al-ašrāf*), autrement dit, des descendants du Prophète longtemps les seuls nobles du sang, Ibrāhīm al-Rassī, fut inhumé dans sa demeure en présence d'al-ʿAzīz[176] ; puis en 380/991, le premier vizir de l'Empire, Ibn Killis, fut descendu dans un riche tombeau qui attendit longtemps son maître par les propres mains du calife qui récita la prière des morts sur son corps[177]. En 389/999, le cadi suprême Muḥammad b. al-Nuʿmān fut inhumé sous la coupole de la demeure que lui avait concédée al-Ḥākim qui avait honoré ses obsèques de sa présence sacrée[178]. Si les six précédentes sépultures à domicile furent consenties par le calife (les trois premières par

172. Nāṣir-i Ḫusraw en parle en deux endroits différents : dans le premier, il déclare que nul ne pouvait posséder au Caire un immeuble ou une maison, hormis ceux qui furent bâtis puis loués par le calife, *Safarnāma*, p. 42/127 ; trad. Thackston, p. 45. Mais dans le second, il dit que le propriétaire de la maison où il était descendu en louait les trois premiers étages, se réservant le quatrième pour ses rares séjours au Caire, *Safarnāma*, p. 45/133 ; trad. Thackston, p. 47. On doit déduire que si palais et demeures étaient propriété du calife, les immeubles étaient susceptibles d'appartenir à des particuliers.

173. Maqrīzī, *Muqaffā* V, p. 535. Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 459, évoque les honneurs rendus par le calife sans préciser son lieu de sépulture.

174. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 165 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 149.

175. Bien que Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* I, p. 224, signale seulement qu'il fut inhumé au Caire, il devait reposer dans sa demeure.

176. Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 38.

177. Rūḏrāwarī, *Ḏayl*, p. 185 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 32 ; Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VII, p. 156 ; Ibn Ẓāfir, *Aḫbār*, p. 40 ; Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* XI, p. 77 ; Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 53 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* VII, p. 33 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 166 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 7, 8 ; éd. Sayyid, p. 370-371 ; ʿAynī, *Sayf*, p. 154. Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mirʾāt*, éd. Hamawundī, p. 241 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 158, situent cette *qubba* dans le palais d'al-ʿAzīz et non dans celui d'Ibn Killis. Grabar, « The Earliest Islamic Commemorative Structures », p. 23, est possédé de la même erreur : dans la phrase d'Ibn al-Ǧawzī, il lie le pronom affixe *hi* au calife alors qu'il se rapporte au vizir.

178. Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v° ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* V, p. 421, 422 ; Maqrīzī, *Muqaffā* VII, p. 351 ; *Ittiʿāẓ* II, p. 21 (qui le fait mourir à tort un an plus tôt) ; Ibn Ḥaǧar, *Rafʿ*, éd. Guest, p. 595.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

al-Muʿizz, les deux suivantes par al-ʿAzīz et la dernière par al-Ḥākim) qui avait rendu au mort les honneurs funèbres, plusieurs par la suite se firent à son insu sans obtenir, comme à Bagdad[179], son insigne faveur. Ainsi dans la maison constituée en waqf par une descendante du Prophète, Suʿdā al-ʿAbbāsiyya, plusieurs tombes (au minimum trois, comme le révèle le pluriel du terme usité), furent creusées au fil des ans pour son ultime repos et celui des siens[180]. Seule sa haute tige, le sang de Fāṭima qui la rapprochait du calife lui avait donné le droit d'immobiliser la demeure sans solliciter son agrément ni même l'en avertir : al-Ḥākim ne semble avoir découvert les enterrements souterrains que par une requête réclamant le retour des cendres du cimetière où le nouvel habitant de la demeure s'était empressé de les expédier. Néanmoins, la majorité des sépultures à domicile avaient dû obtenir le consentement du calife, comme celles des trois notables dont les sources narratives rapportent la sépulture dans un coin du foyer dans l'espace de cent quatorze ans : en 397/1006-1007 le médecin d'al-Ḥākim, Abū Yaʿqūb Isḥāq b. Nasṭās[181] repêché dans une mare où l'ivresse l'avait noyé[182] ; en 435/1043 le cadi suprême ʿAbd al-Ḥākim b. Saʿīd al-Fāriqī[183] ; enfin, en 514/1120 le fils de Badr al-Ǧamālī, al-Muẓaffar Ǧaʿfar[184] après une mort soudaine dont deux bruits contraires furent semés en ville : meurtre pour les uns commis par son eunuque, tragique accident pour d'autres : emporté par un coup de pierre lancé par le gardien (*darrāb*) du quartier de Barǧawān, une nuit qu'il rentrait ivre mort[185]. Mais il ne fut certainement pas le dernier à reposer dans sa demeure au Caire, même si les sources narratives ne signalent plus de sépulture à domicile : une coutume ancrée dans les mœurs ne peut être brutalement abolie. Comme à Fusṭāṭ, cette absence de témoignages est imputable à la perte des chroniques rédigées sous les derniers Fatimides.

Quand les califes tombèrent du trône, les inhumations dans les demeures furent apparemment, pour des raisons inconnues, abandonnées. Seul al-Malik al-Ṣāliḥ fut exceptionnellement conduit en *šaʿbān* 647 / novembre 1249 dans une salle (*qāʿa*) neuve de la citadelle de l'île de

179. Longtemps, les sépultures dans les demeures ne demandaient pas l'autorisation du calife : le juriste ḥanafite al-Ṭalǧī fut enseveli en 266/880 dans une chambre attenant à sa maison, où il avait récité le Coran dans le moindre recoin, comme il l'avait recommandé avant de toucher à son heure dernière, Ḫaṭīb, *Taʾrīḫ* III, p. 316 ; Samʿānī, *Ansāb* III, p. 145 ; Ḏahabī, *Taʾrīḫ* (an. 261-270 271-280), p. 166 ; Ibn Abī l-Wafāʾ, *Ǧawāhir* II, p. 61, nº 192 ; Mizzī, *Tahḏīb* XXV, p. 364. De même, le cadi Muḥammad b. Aḥmad fut inhumé en 378/988 à domicile à l'endroit où il avait coutume d'écrire, Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VII, p. 146. Mais par la suite, il fallut solliciter la grâce du calife : le lecteur du Coran, Abū Muḥammad Rizq Allāh b. ʿAbd al-Wahhāb al-Tamīmī fut le premier à obtenir en 488/1095 d'al-Mustaẓhir le privilège de reposer au foyer, Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* IX, p. 89 ; Ibn Raǧab, *Ḏayl* I, p. 82, nº 31.

180. Ibn Saʿīd, *Nuǧūm*, p. 68.

181. Abū Yaʿqūb Isḥāq b. Nasṭās, Ibn Abī Uṣaybiʿa, *ʿUyūn* II, p. 86. Dans Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* II, p. 70, sa *kunya* est devenue son nom.

182. Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* II, p. 70.

183. Ibn Ḥaǧar, *Rafʿ*, éd. Guest, p. 614. Mais d'après l'éd. ʿAbd al-Maǧīd II, p. 309, ce fut son fils que le cadi inhuma dans sa maison.

184. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 461 ; II, p. 48 ; éd. Sayyid, p. 134, 401 ; passage traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 162. Mais d'après une autre version recueillie par Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 64 ; et Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 48 ; éd. Sayyid, p. 134, il fut inhumé dans le mausolée de son père.

185. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 48 ; éd. Sayyid, p. 134.

AnIsl 46 (2013), p. 337-386 Yūsuf Rāġib
Morts dans la ville. Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Rawḍa dont les fenêtres donnaient sur le Nil et plongeaient dans le nilomètre[186] : sa mort fut longtemps tue. Comme sa tombe ne pouvait être profondément creusée dans le sol du bâtiment qu'il n'avait jamais visité de son vivant ou risquait d'être inondée si le fleuve voisin sortait de son lit, son cercueil fut suspendu par des chaînes au plafond[187]. Puis une nuit il sortit de la salle pour gagner un mausolée attaché au collège qui porte toujours son nom[188]. Mais la date du voyage nocturne demeure incertaine : quelques sources le placent en 649/1251-1252[189], alors que d'autres le mettent un peu au-dessous : au 27 *raǧab* 648 / 25 octobre 1250[190]. Son séjour dans les airs dura deux ans environ, selon la première version, moitié moins, selon la seconde.

Mais si on cessa d'enterrer dans les maisons, on continua d'enterrer dans la ville. Toutefois, les mausolées de l'espace compris dans les remparts ne seront plus isolés : ils seront désormais intégrés dans des ensembles architecturaux où les foules grouillaient afin de prolonger le séjour des morts parmi les vivants. Le premier fut celui du vizir d'al-ʿĀdil, puis d'al-Kāmil, Ibn Šukr : il descendit en 622/1225 dans un tombeau creusé dans l'établissement réservé aux mystiques (*ribāṭ*) qu'il avait fondé près de son collège et de sa demeure[191] que les sources appellent tantôt mausolée (*turba*)[192] et tantôt *madrasa*[193]. De même, al-Malik al-Ṣāliḥ fut inhumé dans un mausolée attenant à son collège. Puis nombre de sultans mamelouks furent ensevelis dans les murs d'un complexe bâti bien avant de se courber vers la tombe comportant divers établissements qui souvent se touchaient sans aucune séparation : collèges, mosquée, hôpital et même bain. Tel était le gage certain de survie : les bâtiments hantés des vivants préservaient les morts.

Les sépultures dans les bâtiments officiels

Trois monuments publics accueillirent, pour diverses raisons, les restes d'une poignée de dignitaires, dont cinq seulement sont connus. Dans le premier Palais du Vizirat plus tard baptisé l'Ancien qui fut jadis la demeure d'Ibn Killis et renfermait toujours son mausolée, Abū l-Qāsim al-Ǧarǧarā'ī fut inhumé en 436/1045[194]. Avant de toucher au tombeau, il avait souhaité reposer à l'endroit même où il avait siégé plus de dix-sept années lunaires lors de son

186. Cette salle survécut apparemment jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, Creswell, *The Muslim Architecture* II, p. 85.
187. Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mir'āt* VIII/II, p. 775 ; reproduit par Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* VI, p. 333.
188. *RCEA* XI, p. 195-196, n° 4298, p. 197-198, n° 4299, p. 198, n° 4300, p. 198-199, n° 4301 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mir'āt* VIII/II, p. 775, 785 ; Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 6 v° ; Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 105 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 374-375 ; *Sulūk* I/II, p. 371 ; Ibn Iyās, *Badā'iʿ* I/I, p. 271 ; Creswell, *The Muslim Architecture* II, p. 103. Sur le collège et le mausolée, voir Creswell, *The Muslim Architecture* II, p. 94-103.
189. Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mir'āt* VIII/II, p. 785 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* VII, p. 23.
190. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 374 ; *Sulūk* I/II, p. 371 ; Richards, « Al-Ṣāliḥ », p. 1024.
191. Munḏirī, *Takmila* III, p. 157 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 130 ; Maqrīzī, *Muqaffā* IV, p. 598 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 88.
192. Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 v°, le qualifie de *turba* ; Nuʿaymī, *Dāris* II, p. 434.
193. Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XIII, p. 136.
194. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 84 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 214.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

glorieux vizirat [195], l'un des plus longs de la période fatimide où ces dignitaires souvent passagers pouvaient tomber en disgrâce quelques jours après la remise des insignes de leur fonction. Le calife lui accorda pour grâce dernière une sépulture dans le bâtiment où il remplit sa lourde charge et rendit même honneur à sa dépouille en prononçant la prière des morts.

Dans le nouveau Palais du Vizirat fondé par al-Afḍal Šāhanšāh dans les parages du Grand Palais [196], furent ensevelis deux vizirs à des années de distance : al-Ṣāliḥ Ṭalā'iʿ percé de coups en 556/1161 par une poignée d'assassins à la solde d'une tante d'al-ʿĀḍid [197] ; puis l'énorme dépouille d'Asad al-Dīn Šīrkūh fut lourdement glissée en 564/1169 dans une fosse creusée au sein d'une salle (*bayt*) [198]. Près de lui, vint reposer en 568/1173 son frère Naǧm al-Dīn Ayyūb, le père de Saladin [199], que le dernier calife fatimide al-ʿĀḍid n'avait pourtant jamais élevé à la charge éminente du vizirat. Mais le Palais venait de changer de maître : un nouveau sultan fut porté au trône de la dynastie tombée et le calife fatimide substitué par le calife abbasside dans la prière du vendredi.

Enfin, à l'ombre du Petit Palais sis à l'ouest de la ville, le Palais de la Science (*dār al-ʿilm*) parfois baptisé Palais de la Sagesse (*dār al-ḥikma*) fondé par al-Ḥākim renfermait également une sépulture apparemment isolée : elle abritait les cendres du « missionnaire des missionnaires » (*dāʿī al-duʿāt*), al-Mu'ayyad fī l-Dīn [200] qui abandonna la vie en 470/1077-1078 [201]. Pour honorer le fidèle serviteur de l'Empire auquel il avait tenu à lui rendre de ses lèvres un dernier hommage, al-Mustanṣir lui accorda la grâce d'être inhumé dans l'établissement où il avait peut-être par moments prêché la doctrine fatimide sans toutefois y exercer officiellement la profession d'enseigner. Autrement, il n'aurait pas oublié de se glorifier dans son autobiographie des paroles vendues dans la transmission des lumières.

195. Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 214. Ce testament remet en mémoire celui du cadi Muḥammad b. Aḥmad (m. en 378/988) : il fut inhumé à Bagdad dans sa demeure, à l'endroit où il avait coutume d'écrire, Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VII, p. 146.

196. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 438, 461, 464 ; II, p. 52 ; éd. Sayyid, p. 252 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 50 ; Wiet, *Matériaux*, p. 158. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 50-51, attribue sa fondation à Badr al-Ǧamālī ; erreur relevée par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 438.

197. ʿUmāra, *Nukat*, p. 53, 63, 145, 229, 296 ; ʿImād al-dīn, *Bustān*, p. 133 ; Abū Šāma, *Rawḍatayn* I/I, p. 314 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* II, p. 529 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 327 ; Ṣafadī, *Wāfī* XVI, p. 505 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 248, 254 ; Derenbourg, *Vie de ʿOumâra*, p. 186-187, 190-191, 240.

198. ʿImād al-Dīn al-Iṣfahānī repris par Abū Šāma, *Rawḍatayn* I/II, p. 533 ; Ibn Wāṣil, *Mufarriǧ* I, p. 230 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 258. Mais le terme *bayt* est vague : il désigne indifféremment la chambre et la maison. Ḥanbalī, *Šifā'*, p. 44, rapporte à tort qu'il fut inhumé à l'extérieur du Caire.

199. Ibn Wāṣil, *Mufarriǧ* I, p. 230 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 258, 260 ; II, p. 480 ; Ṣafadī, *Wāfī* X, p. 50 ; Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XII, p. 272 ; Ibn al-Furāt, *Taʾrīḫ* IV/I, p. 53-54 ; Maqrīzī, *Muqaffā* II, p. 380 ; *Ittiʿāẓ* III, p. 307 ; *Sulūk* I/I, p. 87 ; Derenbourg, *Vie de ʿOumâra*, p. 362 ; Garcin, *Un centre musulman*, p. 136 ; Richards, « Shīrkūh », p. 505.

200. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 32 ; repris par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 460 ; éd. Sayyid, p. 302 ; Ibn Nūḥ, *Azhār*, p. 246 ; Ḥusayn, Intr. p. 49 à *Dīwān al-Mu'ayyad* ; *Fī adab Miṣr*, p. 86 ; Poonawala, *Ismā'īlī Bibliography*, p. 104 ; « Al-Mu'ayyad fī l-Dīn », p. 273.

201. Ibn Nūḥ, *Azhār*, p. 246, le fait vivre vingt ans de plus. Date impossible : al-Mustanṣir finit son long règne en 487/1094, comme le souligne Ḥusayn, Intr. p. 49 à *Dīwān al-Mu'ayyad*. Cette erreur doit être imputée à une confusion entre deux nombres homographes : *sabʿūn* et *tisʿūn*.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les oratoires funéraires

Avant de franchir le seuil de la mort, une poignée de notables avait dû bâtir dans la cité close des lieux consacrés à la prière en s'y réservant un coin pour dernier asile. Mais un seul apparaît dans les sources narratives : il abritait la tombe d'Abū Turāb Ḥaydara fils d'al-Mustanṣir qui rendit le dernier soupir au courant du Ve/XIe siècle. Toutefois, le doute règne sur sa nature : si al-Maqrīzī l'appelle oratoire (*masǧid*), l'inscription du linteau de la porte maintenant perdue l'appelait tombeau (*qabr*) [202].

Les sépultures des condamnés

Enfin, singulier contraste, les hommes qui avaient perdu la tête sans le moindre jugement partageaient le privilège des grands : reposer au sein du Caire en deux coins relativement proches, le premier réservé aux faibles, le second aux puissants. Dans un puits perdu à l'ombre du Grand Palais qui devait tirer le nom de l'idole (*al-ṣanam*) d'une antique statue gisant près de sa bouche, on jetait sans honneurs les cadavres mutilés des victimes immolées par les foudres des califes [203] : criminels ayant versé un sang innocent, malfaiteurs pris dans quelque flagrant délit ou eunuques surpris dans de secrètes luxures. Aussi devaient-ils s'y décomposer comme des animaux privés de sépulture, suivant la justice de la cour, prompte et cruelle. Non loin, dans les profondeurs du Magasin des Drapeaux (*ḫizānat al-bunūd*) [204] également appelé Palais des Drapeaux (*dār al-bunūd*) [205], s'étendait un cimetière dédié aux décapités. Bien que cette fondation d'al-Ẓāhir fût dès l'origine destinée aux vastes bannières qui lui avaient légué leur nom, puis servit d'arsenal, une partie en fut transformée en prison où divers politiques attendaient leur destin [206] : émirs et vizirs [207] voués à une mort infaillible [208], les uns dans les premiers jours de leur captivité, les autres après de longues rigueurs. Aussi ne pouvaient-ils sortir de ce triste séjour que si une grâce du calife les en tirait [209]. Selon la coutume, leur tombe

202. Inscription en partie recueillie par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 49 ; passage démarqué par Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 76.
203. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 115 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 384 ; éd. Sayyid, p. 69.
204. Ce magasin ne servit pas de prison sous le califat d'al-Ḥākim, malgré le passage suspect de Fāriqī, *Taʾrīḫ*, éd. ʿAwaḍ, p. 129 : le vizir Abū l-Qāsim al-Maġribī s'en serait évadé.
205. Ainsi l'appelle Tihāmī dans deux poèmes qu'il y composa, *Dīwān*, p. 95, 198 ; nom repris par Yāqūt, *Muʿǧām* II, p. 518.
206. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 188 ; éd. Sayyid, p. 141 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 69. Un bruit erroné prétendait que le bâtiment ne fut changé en prison qu'après un incendie en 461/1068-1069 sous le califat d'al-Mustanṣir, Qalqašandī, *Ṣubḥ* III, p. 354 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 424 ; II, p. 36, 188.
207. Comme le rappelle Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 36 ; éd. Sayyid, p. 144.
208. Comme le précise Yāqūt, *Muʿǧām* II, p. 518.
209. En 459/1067, al-Mustanṣir relâcha deux captifs qui y languissaient : un émir avait imploré leur délivrance, Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 93 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* II, p. 274 ; Bianquis, *Damas* II, p. 635.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

était creusée à la sauvette à l'endroit même où le bourreau leur coupait le cou, si leur cadavre sans tête ne quittait la prison et l'enceinte de la ville pour une exposition posthume [210].

Parmi les premiers captifs plongés dans les ténèbres de ce « lieu d'oubli » (*mansā*) [211], fut le poète al-Tihāmī. Le chef des Banū Ǧarrāḥ établis en Palestine, al-Ḥassān b. Mufarriǧ, lui avait remis quelques plis pour les porter aux Banū Qurra d'al-Buḥayra : depuis des mois, ils échangeaient des lettres espacées parfois interceptées [212]. Mais trahi par la tribu qui lui avait confié cette mission secrète, le messager fut cueilli après son passage en Afrique, alors qu'il se croyait à l'abri d'un nom emprunté aux Banū Tamīm. Bien qu'étranger, il n'était pas inconnu : aussi fut-il reconnu et les plis dangereux transportés sous le manteau saisis, puis livrés à la police. La perfidie de ses faux amis s'avéra fatale : il fut jeté le 25 *rabīʿ* II 416 / 25 juin 1025 dans ce palais sans doute jamais visité par un rayon de soleil [213]. Après treize jours de captivité, il fut exécuté le 9 *ǧumādā* I / 8 juillet [214], puis fatalement enterré dans le lieu même de son supplice. Durant sa détention passagère dans ce vestibule de la mort, il grava des fragments du Coran dans la mémoire de ses compagnons d'infortune [215] et composa ses quatre derniers poèmes [216] dont deux furent transmis à leur destination : pour le premier, un ami [217], pour le second, un ʿalide, Muʿtamad al-Dīn, qui devait être par le sang proche de l'oreille du calife ; il exaltait ses mérites [218] en espérant l'impossible : son entremise et sa voix pour obtenir sa délivrance. Mais le panégyrique du poète captif se révéla superflu : si jamais le descendant du Prophète intercéda pour lui, il ne put le sauver de la prison et de la mort.

210. En 522/1127, les dépouilles mutilées de trois condamnés, le vizir al-Maʾmūn al-Baṭāʾiḥī et deux notables, furent exhibées près de l'aqueduc de Raydān pour les montrer au peuple, Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 107 ; Maqrīzī, *Muqaffā* VI, p. 499. Ils avaient passé les derniers jours qui leur restaient sur la terre dans le Magasin des Drapeaux, Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 119.

211. Cette métaphore servit à désigner la nouvelle prison, comme en témoigne Bāḫarzī, *Dumyat al-qaṣr*, p. 45. Comme il mourut un demi-siècle après le poète sans avoir jamais mis le pied au Caire, il avait dû recueillir ce nom dans une source narrative ou de la bouche d'un voyageur revenu de la ville. Mais passé de vogue, il fut enseveli dans l'oubli.

212. En 415/1024 l'émissaire de Ḥassān fut pris et la correspondance secrète qu'il ramenait surprise, Musabbiḥī, *Aḫbār*, p. 68. Bianquis, *Damas* II, p. 444, l'identifie à tort avec al-Tihāmī : le chroniqueur ne donne aucun nom et le poète ne fut incarcéré que l'année suivante.

213. Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* XLIII, p. 221 ; Ḏahabī, *Taʾrīḫ* (an. 401-410 411-420), p. 405 ; Ṣafadī, *Wāfī* XX, p. 116 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* III, p. 381, nº 471 ; Ibn Duqmāq, *Tarǧumān* XI, fol. 134 r° ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 263 ; Bianquis, *Damas* II, p. 444-445 ; Heinrichs, « Al-Tihāmī », p. 517.

214. Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* XLIII, p. 221 ; Yāqūt, *Muʿǧām* II, p. 518 ; Ḏahabī, *Taʾrīḫ* (an. 401-410 411-420), p. 405 ; Ṣafadī, *Wāfī* XX, p. 116 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* III, p. 381, nº 471 ; Ibn al-Wardī, *Taʾrīḫ* I, p. 469 ; Ibn Duqmāq, *Tarǧumān* XI, fol. 134 r° ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* IV, p. 263 ; Bianquis, *Damas* II, p. 444 ; Heinrichs, « Al-Tihāmī », p. 517-518. Mais un faux bruit lui sauvait la vie. Passé de bouche en bouche à l'écriture, il fut recueilli par Bāḫarzī, *Dumyat al-qaṣr*, p. 45 ; Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* XLIII, p. 221.

215. Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ* XLIII, p. 221 ; Bianquis, *Damas* II, p. 445.

216. Muʾayyad, *Dīwān*, p. 95-98, 140-142, 198-200, 237-239.

217. *Ibid.*, p. 237-239.

218. *Ibid.*, p. 95-98.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

À vingt ans de distance, l'éphémère vizir Ibn al-Anbārī qui occupa sa charge trois ou quatre jours en 436/1044 [219] fut enfermé dans cette fatale prison sur ordre d'al-Falāḥī qui l'avait supplanté dans sa dignité pour s'emparer de ses biens. Après divers supplices, son cou fut tranché [220] à une date imprécisée [221] et son corps sanglant inhumé dans le cimetière des condamnés. Par un cruel revers, al-Falāḥī fut disgracié en 439/1048 ou le sixième jour de l'année suivante par la mère d'al-Mustanṣir, puis sitôt mis à l'ombre pour le sacrifier à la vengeance du meurtre sauvage d'Abū Saʿid al-Tustarī : trois esclaves turcs lui avaient prêté leurs mains pour le délivrer à jamais de son empire qui avait tellement réduit le sien qu'il n'était plus vizir que de nom [222]. Elle devait, en effet, tout au maquignon qui la vendit jadis au calife al-Ẓāhir : elle entra ainsi dans son lit et lui donna le fils qui le suivit au trône. Le vizir ne fut pas condamné à languir entre les murs de ce « lieu d'oubli » : quand la mère du calife demanda sa tête, sa fin fut préparée à ses yeux [223]. Comme les fossoyeurs lui ouvraient froidement une tombe à ses pieds, surgit un crâne du sol remué qu'il reconnut sans peine, bien que défiguré par des années de terre et peut-être même dépouillé de chair. Interrogé sur cette vision imprévue, le condamné tomba des nues : « C'est la tête d'Ibn al-Anbārī, je l'ai tué et enterré en ce lieu ! » s'écria-t-il en improvisant un dernier vers sur la fosse où des contraires étaient unis [224]. Ainsi un étrange destin l'avait conduit à partager la même nuit et le même lit avec le vizir dont il avait abrégé la vie pour en prendre la place : le meurtrier et sa victime dormirent longtemps ensemble oubliés au sein de la prison où ils avaient tour à tour rendu l'âme. Nul ne vint rechercher leur corps pour le porter dans un tombeau digne de leur rang. Ce singulier hasard qui, dans un seul trou unit deux ennemis mortels, se renouvela à plus d'un siècle de distance dans un coin obscur du cimetière à l'ombre du Muqaṭṭām apparemment consacré à la sépulture des condamnés : en 564/1169 la dépouille sans tête du vizir Šāwar fut descendue dans la fosse du poète al-Rašīd b. al-Zubayr pendu un an plus tôt par son ordre. Leur rencontre posthume fut toutefois éphémère : les deux compagnons de lit furent séparés puis transférés dans le tombeau de leur famille d'al-Qarāfa [225].

219. Son prédécesseur al-Ǧarġarā'ī fut emporté le 6 ramadan 436 /27 mars 1045 et son successeur al-Falāḥī nommé le 11 /1er avril.

220. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 84 ; Ḏahabī, *Ta'rīḫ* (an. 421-430 431-440), p. 431 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 424-425 ; éd. Sayyid, p. 149 ; *Ittiʿāẓ* II, p. 191 ; Ibn Iyās, *Badā'iʿ* I/I, p. 215.

221. Maqrīzī donne trois dates différentes de sa mise à mort : dans l'*Ittiʿāẓ*, il aurait perdu la tête le 16 *muḥarram* 438 /23 juillet 1046, II, p. 194 ou deux ans plus tôt, II, p. 203. Enfin, dans *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 150, il confond la date de son exécution : lundi 5 *muḥarram* 440 / 20 juin 1048 avec celle d'al-Falāḥī.

222. Ibn al-Ṣayrafī, *Išāra*, p. 38/75 ; Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 3-4 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 216-217 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 150 ; *Ittiʿāẓ* II, p. 195.

223. Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 84 ; Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 8 ; Ḏahabī, *Ta'rīḫ* (an. 421-430 431-440), p. 431 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 217 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 150 ; *Ittiʿāẓ* II, p. 196, 203 ; ʿAẓīmī, *Ta'rīḫ*, p. 337 ; Ibn Iyās, *Badā'iʿ* I/I, p. 215-216.

224. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 8 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 401 ; *Ittiʿāẓ* II, p. 196, 203 ; Ibn Iyās, *Badā'iʿ* I/I, p. 215-216.

225. Yāqūt, *Iršād* I, p. 420 ; Ṣafadī, *Wāfī* VII, p. 224, nº 3178 ; Ḥusayn, *Fī adab Miṣr*, p. 250.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Jusqu'à la chute des Fatimides, les captifs qui subissaient l'épreuve de la prison des Drapeaux y recevaient, de coutume, une inhumation éclair, l'heure fatale arrivée, même si les sources narratives négligent couramment de le signaler [226]. Ainsi en 542/1147-1148, trois chrétiens dont les jours furent hâtivement tranchés sous al-Ḥāfiẓ descendirent dans une fosse ouverte au coin des condamnés [227]. Cette tradition immémoriale ne fut certainement pas enterrée quand l'Empire céda : les Ayyoubides et les premiers Mamelouks firent enfermer entre les hautes murailles du bâtiment émirs et militaires chargés d'un crime affreux ou d'un simple méfait, puis les Francs pris dans la Syrie arrachée des mains des Croisés [228]. Mais si l'immense majorité des prisonniers était furtivement ensevelie à la place même où était tombée leur tête, une poignée fut peut-être renvoyée à la vie.

La seconde sépulture : le transfert des morts parmi les morts

Des tombes que dans ses murs renfermait le Palais, seule la vénérable nécropole devait échapper aux profanations par l'enceinte qui la séparait de la cité close. Le restant dut subir la destinée des sépultures urbaines. Ainsi le repos de ʿAbd Allāh b. d'al-Muʿizz et de sa fidèle favorite ne pouvait se prolonger dans la demeure qui abrita leur amour. Mais al-Musabbiḥī qui rapporte l'enterrement de l'esclave s'éteignit un lustre après elle et aucun historien ne suivit son chemin dans l'évocation des bruits de la ville au fil des jours. Comme la maison ne cessa d'être occupée, un futur habitant dut sûrement finir par déterrer ce qui leur restait de corps pour l'ensevelir dans une nécropole, la proche du Palais ou la lointaine d'al-Qarāfa. Enfin, le séjour du fils d'Ibn Abī l-Faraǧ dans l'enceinte sacrée qui l'avait recueilli à son ombre ne pouvait être éternel, malgré le rang de l'auteur de ses jours. Dès que l'époque où le calife confiait sa peau au praticien parut lointaine, l'aversion des musulmans pour les tombeaux chrétiens dut chasser l'adolescent parmi les siens dans un cimetière ou une église dont le sein recevait charitablement les cendres.

Comme à Fusṭāṭ, les inhumations dans les demeures du Caire étaient souvent temporaires : le cadavre pourrissait à domicile avant de prendre le long chemin qui séparait le cimetière de la ville. En somme, un convoi funèbre les emportait de nuit en nuit : de leur première tombe dans leur foyer à la seconde dans l'espace des morts. De la douzaine révélée par les sources, cinq ou six, sinon plus, soit près de la moitié, furent passagères.

226. Comme en 519/1125-1126, les quatre émirs qui y furent menés au supplice, Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 115 ; en 526/1132, un eunuque du Palais dont la tête fut tranchée par le vizir Yānis sans daigner aviser al-Ḥāfiẓ dont il était proche, Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 145 ; et en 529/1134-1135, le médecin Ibn Qirqa exécuté sur ordre d'al-Ḥāfiẓ, Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 155 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* V, p. 243.
227. Abū l-Makārim, *Taʾrīḫ* I, p. 16.
228. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 425 ; II, p. 36, 188 ; éd. Sayyid, p. 144 ; *Sulūk* I/III, p. 795-796, 805, 826 ; II/III, p. 640 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 69 ; Sayyid, *La capitale*, p. 269.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les cendres du cadi Abū Ḥanīfa al-Nuʿmān furent déterrées puis rejetées hors de la communion des vivants dans le mausolée familial d'al-Qarāfa [229] ; à quelque temps de là, son fils, Muḥammad, finit par abandonner sa place honorifique sous la coupole : le familier d'al-Ḥākim qui obtint sa demeure se débarrassa de l'étranger le 4 *ṣafar* 389 / 25 janvier 999. Brièvement déposé dans sa maison de Fusṭāṭ, il fut rendu à la terre le lendemain soir au tombeau de famille [230] où son père l'avait précédé : sa première inhumation n'avait duré que sept mois. Les sépultures de la demeure de Suʿdā en furent également bannies quand al-Ḥākim l'accorda le temps d'une vie à Ǧaʿfar l'aveugle fraîchement nommé en 405/1015 au Palais de la Science et honoré du surnom « savant des savants » (*ʿālim al-ʿulamāʾ*) [231]. Les morts qui dormaient leur sommeil dans la terre en furent alors arrachés et condamnés à l'exil du cimetière. Mais des plaignants présentèrent une requête : ils exhumaient un acte de waqf constitué par la descendante du Prophète qui interdisait le déplacement des os ; en clair, le séjour des morts dans la communauté des vivants revêtait un caractère de perpétuité. Aussi demandèrent-ils le retour des corps au logis. Leur demande fut accueillie. Le calife ordonna de rapporter les bannis dans leur première tombe où ils poursuivirent leur sommeil désormais tranquille [232] et l'illustre savant fut contraint de garder les étrangers sous son toit, indésirables malgré leur noble sang : si sa cécité lui en épargnait la vue, les miasmes morbides qui dépassaient des tombes dans la demeure devaient le frapper aux narines et sans doute l'incommoder, notamment les jours torrides. Aller-retour exceptionnel : aucune source narrative ne l'aurait autrement signalé. Enfin, le fils de Badr al-Ǧamālī, al-Muẓaffar Ǧaʿfar, fut peut-être tiré de sa tombe et conduit au mausolée paternel à l'orée du nouveau cimetière de Bāb al-Futūḥ [233] quand sa demeure fut désignée pour recevoir les ambassadeurs sous un nom expressif : Palais de l'Hospitalité (*dār al-ḍiyāfa*) [234]. Mais ce transfert demeure incertain : Ǧaʿfar ne quitta peut-être pas sa sépulture que les décombres devaient ensevelir au fil des ans [235].

Des six autres notables inhumés dans les demeures, un seul échappa longtemps au bannissement du cimetière immense d'al-Qarāfa où la mort conduisait les grands du temps : le vizir Ibn Killis qui continua d'habiter le mausolée de sa demeure, malgré son changement de nom et d'état : Palais du Vizirat jusqu'à la fondation du nouveau, puis manufacture tissant pour le calife la soie et surtout le brocart couramment broché d'or qui lui avait légué son nom :

229. Maintes sources y signalent sa tombe, Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* V, p. 422 ; Ibn ʿAyn al-Fuḍalāʾ, *Miṣbāḥ*, fol. 46 v° ; Ibn al-Ẓayyāt, *Kawākib*, p. 175 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 459 ; II, p. 449, 450 ; éd. Sayyid, p. 401 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 178, 290.

230. Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v° ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* V, p. 422 ; Maqrīzī, *Muqaffā* VII, p. 351 ; *Ittiʿāẓ* II, p. 21 ; Ibn Ḥaǧar, *Rafʿ*, éd. Guest, p. 595.

231. Ibn Abī l-Wafāʾ, *Ǧawāhir* I, p. 207 ; Ibn Duqmāq, *Naẓm* II, fol. 128 v° ; Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 604 ; Ibn Ḥaǧar, *Rafʿ*, éd. Guest, p. 610.

232. Ibn Saʿīd, *Nuǧūm*, p. 68.

233. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 48 ; passage traduit par Wiet dans *Matériaux*, p. 162.

234. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 461 ; II, p. 53, 134 ; éd. Sayyid, p. 53.

235. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 461 ; éd. Sayyid, p. 401.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Dār al-dībāǧ[236]. Mais les jours passant, l'atelier désaffecté quand l'Empire fatimide s'abîma tourna en ruine : aussi surgit le besoin de le démolir. Selon la coutume, les fragments brisés de la carcasse qui en furent retirés durent finir parmi les déchets urbains. Sur son emplacement, divers bâtiments jaillirent. En premier, un collège dédié aux disciples de Mālik, la madrasa al-ṣāḥibiyya, nommé du titre de son fondateur, Ibn Šukr[237] qui avait dû le bâtir avant 611/1214[238], apparemment sous al-ʿĀdil dont il fut longtemps le vizir.

Pour les cinq autres notables inhumés à domicile : Muḥammad b. Ḥasan al-Kalbī, al-Ḥasan b. Saʿīd, Ibrāhīm al-Rassī, Abū Yaʿqūb Isḥāq b. Nasṭās et ʿAbd al-Ḥākim b. Saʿīd al-Fāriqī, les sources narratives demeurent muettes sur leur destin. Toutefois, on peut supposer que leurs cendres ne furent pas longtemps gardées au foyer : le premier changement d'occupants dut leur ouvrir un exil éternel au cimetière.

Comme dans les maisons, le séjour des morts dans les bâtiments publics fut presque toujours provisoire. Les quatre sépultures creusées au fil du temps dans les deux Palais du Vizirat furent après un délai variable vidées de leur contenu. Comme la tombe d'Abū l-Qāsim al-Ǧarǧarā'ī devait empoisonner la salle d'audience de l'ancien, ses restes en furent retirés et portés dans son mausolée de la nécropole d'al-Qarāfa[239]. Cette expulsion n'avait pu être décrétée par Ibn al-Anbārī qui vécut longtemps sous l'ombre favorable de ses ailes : sa dignité passagère ne dépassa pas cinq jours. La sentence dut partir d'al-Falāḥī qui dépossséda ce dernier de sa charge pour l'exercer trois ans : il ne devait souffrir la présence pesante, fût-elle invisible, de l'ancien vizir et ne désirait l'infliger à ceux qui habitaient ou hantaient le bâtiment. Les trois tombes du second Palais du Vizirat devaient également changer de lieu à des années de distance. Le premier à partir fut al-Ṣāliḥ Ṭalā'iʿ. Dès l'achèvement de son tombeau près de la mosquée d'al-Qarāfa en 557/1162, son fils Ruzzīq qui lui avait succédé sous le titre d'al-ʿĀdil al-Nāṣir y fit porter son cercueil en convoi solennel[240] : les regards furent éblouis par la vue du brancard chargé de ses restes, chanta dans un vers le poète ʿUmāra al-Yamanī[241]. Son séjour posthume dans la résidence des vizirs n'avait duré que cinq mois. Enfin, en 580/1184-1185, un lugubre voyage

236. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 461, 464 ; éd. Sayyid, p. 54, 65, 132-133 ; Wiet, *Matériaux*, p. 157. Son nom passa au quartier environnant (*ḫuṭṭ dār al-dībāǧ*), Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 32 ; éd. Sayyid, p. 133, 134 ; et au marché voisin, Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 104.

237. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* VII, p. 30 ; Qalqašandī, *Ṣubḥ* III, p. 353 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 464 ; II, p. 8, 32, 371. Sur un bout du terrain resté vacant, une deuxième madrasa fut tardivement bâtie par Sayf al-islām Ṭuġtakīn qui abandonna la vie en 693/1294, Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 464 ; II, p. 32, 368.

238. Année où s'éteignit le juriste mālikite, ʿAlī b. al-Anǧab, qui y dispensa son enseignement, Munḏirī, *Takmila* II, p. 307 nº 1354.

239. Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 214.

240. ʿUmāra, *Nukat*, p. 53, 63, 145, 229, 296 ; ʿImād al-dīn, *Bustān*, p. 133 ; Abū Šāma, *Rawḍatayn* I/I, p. 314 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* II, p. 529, 530 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 327 ; Ṣafadī, *Wāfī* XVI, p. 505 ; Maqrīzī, *Ittiʿāẓ* III, p. 248, 254 ; Derenbourg, *Vie de ʿOumâra*, p. 186-187, 190-191, 240. Maintes sources signalent le mausolée du vizir, Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 47 r°-v° ; Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 52 ; Ibn al-Ẓayyāt, *Kawākib*, p. 177-178 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 5 ; éd. Sayyid, p. 351 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* V, p. 345 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 182-183.

241. ʿUmāra, *Nukat*, p. 63 ; reproduit par Abū Šāma, *Rawḍatayn* I/I, p. 315 ; Derenbourg, *Vie de ʿOumâra*, p. 190.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

conduisit en Asie les os d'Asad al-Dīn Šīrkūh et de son frère Naǧm al-Dīn Ayyūb morts depuis bien des années. Enfermées dans des cercueils, les cendres vagabondes gagnèrent Médine[242] : un serment solennel par avance liait Šīrkūh au vizir des Zanǧides, al-Ǧawād al-Iṣfahānī, qui s'éteignit en 558/1163 au fond d'une prison de Mossoul. Leur attachement était si profond qu'ils s'étaient promis de rester unis après la mort : le dernier vivant ensevelirait le premier mourant dans un mausolée préparé à Médine près de la tombe du Prophète[243]. Fidèle à sa parole, il finit par rejoindre son ami. Mais il arriva au rendez-vous avec un immense retard : seize ans après son dernier soupir avec un compagnon imprévu. Les retrouvailles posthumes furent, en effet, longtemps différées par la suspension du pèlerinage provoquée par l'expédition de Renaud de Châtillon en mer Rouge. Aussi les dernières volontés du vizir ne furent exécutées qu'à la reprise des caravanes.

Le seul dignitaire laissé en repos dans un monument public fut le missionnaire al-Mu'ayyad fī l-Dīn longtemps oublié dans le Palais de la Science[244] que ferma quelque temps plus tard al-Afḍal Šāhanšāh.

Enfin, les condamnés demeuraient au lieu qui abritait leurs cendres : aucune dépouille mutilée ne fut jamais sortie du fond du pourrissoir sans couvercle du puits de l'idole où un ordre cruel l'avait précipitée ni aucun squelette abandonné retiré du Magasin des Drapeaux et rendu à la famille pour une nouvelle sépulture au cimetière.

Dans la cité close où il a fallu détruire pour construire, seuls deux tombeaux ont traversé le temps. Le premier est le sanctuaire qui s'appelait et s'appelle encore du nom d'un martyr : al-Ḥusayn. Quand la dynastie expira et le pays passa des mains des califes šīʿites en celles de sultans sunnites, les vagues de pèlerins ne cessèrent de déferler pieusement dans le lieu saint[245] pour reproduire mécaniquement le tragique rituel d'antan : lamentations, pleurs et tournées processionnelles[246]. Puis le mausolée devint un centre du šāfiʿisme. Un cercle (*ḥalqa*) d'enseignement y fut confié par Saladin à Bahā' al-dīn al-Dimašqī qui dispensa quelque temps ses

242. Ibn Wāṣil, *Mufarriǧ* I, p. 230 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 258, 260 ; II, p. 480 ; Ṣafadī, *Wāfī* X, p. 50 ; Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XII, p. 272 ; Ibn al-Furāt, *Ta'rīḫ* IV/I, p. 53-54 ; Maqrīzī, *Muqaffā* II, p. 380 ; *Ittiʿāẓ* III, p. 307 ; *Sulūk* I/I, p. 87 ; Derenbourg, *Vie de ʿOumâra*, p. 362 ; Garcin, *Un centre musulman*, p. 136 ; Richards, « Shīrkūh », p. 505.

243. Abū Šāma, *Rawḍatayn* I/II, p. 349 ; Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* XI, p. 306-307 ; *Bāhir*, p. 127 ; Ṣafadī, *Wāfī* X, p. 50 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 357-358 ; Ibn Kaṯīr, *Bidāya* XII, p. 272 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* V, p. 389. Mais Fāsī, *ʿIqd* II, p. 215-216, nº 330, a recueilli une version différente : chacun avait construit de son vivant un couvent (*ribāṭ*) qu'un étroit chemin séparait du tombeau du Prophète. Ḥanbalī, *Šifā'*, p. 44, parle également de deux *ribāṭ*-s.

244. Sa tombe est signalée par Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 64 ; passage emprunté par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 460 ; éd. Sayyid, p. 302.

245. Harawī, *Išārāt*, p. 35/p. 81 ; Yāqūt, *Muʿǧam* IV, p. 554 ;; Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 2 v°-3 v° ; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 36.

246. Comme en témoigne Ibn Ǧubayr, *Riḥla*, p. 46/47 : au lieu de réprouver ces manifestations de piété, il s'en montre ému.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

lumières près du *miḥrāb* derrière le tombeau [247]. Puis un collège fut bâti à proximité [248] doté de considérables revenus provenant des biens immobilisés en sa faveur par le vizir Muʿīn al-Dīn ibn Ḥammawayh. Il comportait un portique (*īwān*) où des juristes vendirent longtemps leurs paroles [249], et des chambres destinées à les loger [250] où les étrangers de passage pouvaient également descendre [251]. Aussi un pieux inconnu au retour d'un pèlerinage à La Mekke, Abū l-Qāsim b. Yaḥyā b. Nāṣir al-Sukkarī affublé de l'étrange sobriquet d'al-Zurzūr (l'étourneau sansonnet), recommanda, sur la fin de sa vie, de doter le sanctuaire d'un minaret « dans le désir de la face de Dieu et l'espoir de sa récompense. » Il n'était pas destiné à remplacer un minaret défailli : renversé ou penchant visiblement à la ruine et prêt à tomber, mais plutôt à en pourvoir le monument béni qui en était apparemment privé afin d'en signaler l'entrée aux lointains [252]. Toutefois, les muezzins ne devaient que rarement gravir les degrés de son escalier intérieur pour rappeler aux prières les fidèles du coin : ce chant s'élevait régulièrement de l'aube à la nuit de la mosquée voisine, al-Azhar. Mais al-Zurzūr n'eut pas la joie de voir « le minaret béni » pompeusement baptisé « phare de l'islam » (*manār al-islām*) [253] s'enfoncer dans le ciel au-dessus de la porte primitive : son fils, Muḥammad, le benjamin et peut-être le préféré, accomplit son vœu après sa disparition. Il le bâtit à ses frais en briques cuites sur un mur de pierre et veilla personnellement aux travaux, comme le révèlent les deux épigraphes scellées dans le plâtre dont l'une commémore une première tranche entreprise en 633/1235-1236 et l'autre une seconde achevée en *šawwāl* de l'année suivante / 28 mai-25 juin 1237 [254].

La vénération portée au sanctuaire était si grande que lorsqu'il fut embrasé en 646/1248-1249 par un incendie accidentellement provoqué par l'imprudence d'un gardien préposé aux cierges, l'émir Ǧamāl al-dīn Yaġmūr délégué (*nāʾib*) d'al-Malik al-Ṣāliḥ accourut dans le bâtiment fumant et ne le quitta que lorsque le feu fut contenu [255]. Comme le sinistre ne le mit pas en cendre, les dégâts furent apparemment limités [256] : aussi dut-il en sortir blanc comme neige.

247. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 427 ; éd. Sayyid, p. 313. Ce juriste fut également professeur dans le collège de Manāzil al-ʿIzz et prédicateur (*ḫaṭīb*) de Miṣr, Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* VII, p. 88.

248. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* VII, p. 206 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* VI, p. 55.

249. Munḏirī, *Takmila* I, p. 152 nº 134 ; II, p. 425 nº 1588 ; Subkī, *Ṭabaqāt* VIII, p. 45, 97, 101, 138, 342, 355 ; IX, p. 28, 127, 157, 254 ; X, p. 42, 137, 138.

250. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 427-428.

251. Notamment le cadi Abū Ṭālib Bārz Ṭuġān (m. en 616/1219), Munḏirī, *Takmila* II, p. 460 nº 1659.

252. Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* II, p. 83-84.

253. Suivant les termes de la seconde inscription, *RCEA* XI, p. 73-74, nº 4110.

254. Van Berchem, *Matériaux*, p. 101-102 ; *RCEA* XI, p. 53-54, nº 4079, p. 73-74, nº 4110.

255. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 31 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 428 ; éd. Sayyid, p. 313 ; *Sulūk* I/II, p. 332 ; Creswell, *The Muslim Architecture* I, p. 272.

256. Ravaisse, *Essai* II, p. 82, prétend que le sanctuaire fut ravagé de fond en comble et qu'il « fallut tout abattre pour tout relever », alors qu'aucune source narrative ne justifie cette déclaration.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le second tombeau est une *qubba* sans nom ni date [257] face au couvent (*ḫānqāh*) de Baybars al-ǧāšnikīr qui prit la place du Palais du Vizirat [258]. L'inconnu qui longtemps y dormit devait être un puissant digne de reposer à l'ombre du monument. Toutefois, seules des fouilles pourront déterminer si les murs abritent des restes humains, leur destination étant encore incertaine : seuls les deux waqf-s du sultan Baybars permettront peut-être de découvrir l'identité du mort dans l'énumération des limites du bâtiment.

L'immense majorité des tombes de Fusṭāṭ et du Caire étaient creusées dans la demeure d'une minorité de notables qui disposaient de l'espace indispensable à leur dernier séjour. Mais si les morts reposaient à Fusṭāṭ dans leur propriété (à l'exception d'Ibn Yūnus), ils accaparaient au Caire un bien du calife, comme la majeure partie de la cité ceinte de remparts.

Le choix du lieu

Les rares indications échappées aux sources narratives révèlent que les morts reposaient en divers endroits des demeures ou des monuments publics qui avaient accueilli leurs cendres. À Fusṭāṭ, la tombe d'Ibn Yūnus fut préparée dans le vestibule à dessein blanchi, dès que la conjonction funeste dans le ciel lui prédit sa mort imminente [259]. Au Caire, le tombeau à coupole (*qubba*) érigé par Ibn Killis avant de pencher vers sa fin [260] dont la construction avait englouti une somme aussi considérable que pour un vaste mausolée (*turba*) [261] devait se dresser dans une cour intérieure à ciel ouvert, le rez-de-chaussée ne pouvant accueillir une voûte plus haute que son plafond. La sépulture de Muḥammad b. al-Nuʿmān fut établie sous la coupole qui dépassait la ligne du toit de sa demeure [262] ; celle d'Ibn Ḥinzāba dans une place d'honneur, la salle de réception (*maǧlis*) [263] qui devint quelque temps commune entre les vivants et les morts : il demeurait présent au sein de sa famille au lieu où il avait coulé le plus clair de ses jours. Enfin, dans le premier Palais du Vizirat, Ṣafī al-Dīn al-Ǧarǧarā'ī fut inhumé à l'endroit même où il avait longtemps accordé les audiences, prononcé les sentences, donné les ordres et conduit les affaires de l'Empire : son vœu prolongeait son séjour dans le monde des vivants étendu à la place même où il avait coutume de se tenir assis. Mais le futur mort pouvait élire un endroit écarté, comme le père d'al-Musabbiḥī : il pria son fils de l'ensevelir dans une petite maison [264] apparemment bâtie dans les limites de la grande où vivait sa famille.

257. Le nº 479 des monuments classés, *Index*, I, H-3 ; Creswell, *The Muslim Architecture* I, p. 227-228 fig. 128 pl. III a.
258. Comme le précisent Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 51 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 439 ; II, p. 416 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 52.
259. Musabbiḥī repris par Ibn Abī Ḥaǧala, *Sukurdān*, p. 26.
260. Rūḏrāwarī, *Ḏayl*, p. 185 ; Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl*, p. 32 ; Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VII, p. 156 ; Ibn Ẓāfir, *Aḫbār*, p. 40 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 166 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* VII, p. 33 ; Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 7, 8 ; éd. Sayyid, p. 370-371 ; ʿAynī, *Sayf*, p. 154.
261. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 8.
262. Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v° ; Maqrīzī, *Muqaffā* VII, p. 351 ; Ibn Ḥaǧar, *Rafʿ*, éd. Guest, p. 595.
263. Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 350 ; Ṣafadī, *Wāfī* XI, p. 121.
264. Ibn Saʿīd, *Muġrib*, p. 264.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ainsi dans les deux villes, les tombes n'étaient pas toujours retranchées dans des lieux d'oubli, comme les recoins solitaires et retirés des logis, mais souvent exposées dans un passage ou une vaste salle destinée aux réceptions et aux réunions : les vivants rencontraient inévitablement les morts tous les jours. À chaque passage, le devoir incombait aux uns d'invoquer la miséricorde divine en faveur des autres, comme le faisaient, du reste, les califes en regagnant les profondeurs du palais après les processions solennelles du vendredi et de trois fêtes : rupture du jeûne, sacrifices et nouvel an. Après un long détour dans le Magasin de la Garde-Robe privée pour changer de vêtements, un rite funèbre portait leurs pas vers les tombes de leurs pères pour formuler les prières propices en leur faveur [265].

Méfaits des morts et des vivants

La population des deux villes, la vieille et la nouvelle, devait respirer un air dangereux et même fatal quand les cadavres récents ou avancés répandaient une odeur pestilentielle dans les maisons qu'elle risquait de dépeupler d'une partie de leurs habitants, le temps de la décomposition, spécialement les jours brûlants : les émanations morbides ne pouvaient être contenues que si les cercueils étaient hermétiquement clos et profondément enfouis dans le sol. Mais si les dépouilles étaient simplement enveloppées de linceuls [266] et ensevelies à fleur de terre par la paresse des fossoyeurs qui jugeaient vain d'approfondir les tombes provisoires, les miasmes putrides qui en filtraient devaient offusquer les narines. Encore plus insoutenables devaient être les relents qui s'échappaient du puits sec de l'idole toujours béant : les émananations qui s'exhalaient de la corruption des corps mutilés des victimes immolées à la fureur des califes pour de sombres crimes devaient empoisonner les environs et peut-être même flotter dans le Grand Palais que ses hautes murailles ne pouvaient freiner. En somme, les morts risquaient de tuer les vivants qui les avaient hâtivement jetés sans jugement, honneur ni sépulture au fond du puits.

À leur tour, les vivants contaminaient les morts par les impuretés et les écoulements souterrains des eaux qui offensaient les juristes plus que l'air empestant les cadavres. Aussi Ibn al-Ḥāǧǧ flétrit les sépultures des puissants dans des mausolées urbains non parce qu'elles souillent la ville, mais parce que la ville les souille [267] : le respect des morts primait le confort et même la santé des vivants.

265. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 407, 446, 454 ; éd. Sayyid, p. 274 ; Canard, « Le cérémonial », p. 400-401 n. 3 ; « La procession », p. 397 ; Sanders, *Ritual*, p. 26, 78, 134 ; Sayyid, *La capitale*, p. 291.
266. Comme le corps du géant qui revit la lumière du jour après 780/1379 lors de la construction d'une demeure, Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 77.
267. Ibn al-Ḥāǧǧ, *Al-Madḫal* III, p. 269, 270.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les exhumés : permanence des transferts de Fusṭāṭ au Caire

Dans la vieille ville, puis dans la nouvelle, la majorité des sépultures urbaines étaient momentanées : la première phase d'une double inhumation, l'une temporaire, l'autre perpétuelle. On laissait le mort pourrir sur place pendant une durée de quelques mois : cinq pour al-Ṣāliḥ Ṭalā'iʿ, sept pour Muḥammad b. al-Nuʿmān, comme probablement pour Ibn Ḥinzāba. Puis quand la chair avait changé de nature, le long deuil expirait. La séparation définitive éloignait alors sans retour le mort des siens dans le cimetière. Mais la première sépulture de passage pouvait exceptionnellement se prolonger par un événement imprévu, comme pour Šīrkūh et son frère Ayyūb : l'un resta captif dans le Palais du Vizirat seize ans, l'autre douze. Cette résidence forcée était le fruit de l'insécurité régnant en Arabie, spécialement après l'expédition de Renaud de Châtillon qui suspendit les caravanes en partance pour Médine où les attendait depuis plus de vingt ans le vizir de Mossoul, al-Ǧawād al-Iṣfahānī. Aussi le convoi funèbre emportait d'anciens cadavres de forme variable : du corps infâme dévoré des vers au squelette dépouillé de chair. Le premier enterrement apparaît comme une prolongation provisoire de l'étroite communauté des vivants tantôt souhaitée par le défunt ou son entourage, tantôt imposée par la conjoncture : le secret gardé sur la fin de Kāfūr, l'attente du départ pour une destination lointaine : Damas pour Ḥusayn b. Abī Zurʿa, Médine pour Ibn Ḥinzāba, Šīrkūh et son frère Ayyūb ou encore l'achèvement du tombeau pour al-Ṣāliḥ Ṭalā'iʿ surpris par la mort dans la force de l'âge. Le deuxième enterrement est un exil (*ġurba*) dans la vaste communauté des morts, comme l'assimilent parfois les épitaphes [268]. Bien que les translations de cendres fussent tenues pour profanations par les juristes, leur nombre devait largement dépasser celui dont les sources narratives évoquent le souvenir : plusieurs furent noyées dans l'oubli par le silence ou la perte des manuscrits qui avaient eu jadis le mérite de les signaler.

La majorité des exhumés devaient passer au cimetière dont ils ne pouvaient jamais revenir. Seuls les morts chassés de la demeure de Suʿdā al-ʿAbbāsiyya furent ramenés au lieu de leur premier repos après un bannissement éphémère : ils refirent dans le sens inverse la promenade funèbre qu'ils avaient accomplie pour respecter les dispositions du waqf produit par les plaignants qui interdisait de les changer de lieu. Bien qu'extraordinaires, ces transferts collectifs de cadavres ne frappèrent pas l'imagination comme les voyages posthumes du vizir Ibn Muqla qui finit sa destinée dans une prison de Bagdad en 328/940. Par divers motifs, il eut trois tombes successives : la première dans le palais du calife ; la deuxième dans la maison de son fils qui avait obtenu sa dépouille ; et la troisième dans la demeure de sa veuve qui déterra ses cendres pour les garder au foyer [269]. Enfin, quatre morts sortirent de leur fosse pour changer de continent. Le cadi Ḥusayn b. Abī Zurʿa se rendit dans sa famille à Damas pour rejoindre son mausolée ; les trois autres effectuèrent un long voyage funèbre pour gagner un monument bâti d'avance à l'ombre de la sépulture du Prophète à Médine : le dernier vizir des Iḫšidites,

268. *RCEA* I, p. 181-182, nº 225 ; III, p. 13-14, nº 822.
269. Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VI, p. 311 ; Ibn al-Aṯīr, *Kāmil* VIII, p. 346 ; Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* V, p. 117 ; Ṣafadī, *Wāfī* IV, p. 109, nº 1598.

AnIsl 46 (2013), p. 337-386 Yūsuf Rāġib
Morts dans la ville. Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ibn Ḥinzāba ; puis près de trois siècles plus tard, Asad al-Dīn Šīrkūh et son frère, Naǧm al-Dīn Ayyūb quittèrent la salle après des années écoulées sous terre. Ils retrouvaient chacun un être cher dont les sables et la mer les séparaient : le premier, sa mère et les deux autres, un ami. Ainsi furent-ils à jamais réunis dans le même tombeau et leur corps couvert de la même terre bénie. Mais les trois dépouilles suivirent deux itinéraires différents, celui des pèlerins de leur temps. Ibn Ḥinzāba avait dû sillonner les déserts en caravane : il lui fallut s'engager dans une voie qui longeait le Muqaṭṭam pour gagner Ayla sur la mer Rouge, puis suivre la voie de La Mekke [270]. Le chemin des eaux qui séparent l'Afrique de l'Asie ne devait être pris que par les marchands de Qulzum à Ǧudda. Les pèlerins risquaient de manquer le début des rites en devenant les esclaves des vents : s'ils les flattaient, ils pouvaient les emporter aux bords d'Arabie en vingt-cinq jours ; mais s'ils les repoussaient ou cessaient de les porter, ils étaient condamnés à traîner sur les flots deux mois durant [271]. Quant aux os de Šīrkūh et ceux de son frère Naǧm al-Dīn Ayyūb, ils durent remonter le cours du Nil pour descendre à Qūṣ, puis s'enfoncer dans les sables stériles jusqu'à ʿAyḏāb où un bateau cousu les conduisit à Ǧudda [272]. Ce voyage coûtait généralement plus de trois mois. En somme, ils passèrent tour à tour du fleuve à la mer par un immense désert, puis changèrent de ciel pour rentrer dans le désert.

Après l'avènement des Mamelouks

La destinée des sépultures de Fusṭāṭ

Le séjour des morts dans la vieille capitale était lié au bâtiment qui avait accueilli leurs cendres : s'il était abandonné, puis ruiné, ils étaient fatalement ensevelis et cachés dans ses décombres qui haussèrent le niveau du sol, puis chassés par les constructions nouvelles qui se pressèrent dans la ville. Seules les tombes abritées par un monument de mémoire échappèrent longtemps aux profanations, dont trois ont traversé les siècles. Le modeste oratoire élevé pour le crâne de Muḥammad b. Abī Bakr survécut parmi les buttes [273]. Mais si les hommes l'épargnèrent, le temps l'accabla : peu à peu et jour après jour il s'effondra. Aussi fut-il rebâti aux frais du gouverneur et inspecteur des marchés du Caire, Tāǧ b. Sayfā al-Šuwaykī, au seuil du règne de Barsbāy commencé en 825/1422. Mais il ne devait tirer aucun fruit ni même une ombre de gloire de cette rénovation que certains pouvaient tenir pour œuvre pie : ses biographes qui feignent de l'ignorer s'accordent à le noircir pour les multiples vices et méfaits qui ternirent à jamais son nom : tyrannie, impiété, ignorance, débauches et goût immodéré pour l'ivresse du haschich [274]. Puis la découverte imprévue d'une tête dépourvue de mâchoires dans

270. Ibn Ḫurradāḏbih, *Masālik*, p. 149-150/111-112 ; Yaʿqūbī, *Buldān*, p. 340-341 ; trad. Wiet, p. 198-200 ; Ibn Rusta, *Al-Aʿlāq al-ḫaṭīra*, p. 183 ; trad. Wiet, p. 211.
271. Maqdisī, *Aḥsan al-taqāsīm*, p. 215 ; trad. Miquel, p. 139.
272. Sur cette route empruntée par Ibn Ǧubayr, voir Garcin, *Un centre musulman*, p. 96-100.
273. Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 149 ; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 37 ; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ* I/I, p. 116.
274. Maqrīzī, *Sulūk* IV/II, p. 983-984 ; Saḫāwī, *Ḍawʾ* III, p. 24-25 nº 121 ; Ibn al-Ṣayrafī, *Nuzha* III, p. 357-358 nº 750 ; Abū l-Maḥāsin, *Manhal* IV, p. 7-8 ; *Nuǧūm* XV, p. 198-199 ; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ* II, p. 165.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

les fondations de la maison où vécut jadis le fils du premier calife sema le doute et conduisit à fouiller le sol de l'oratoire. Mais l'espoir de ramener au jour le crâne du martyr s'avéra superflu : aucun débris n'en fut retrouvé sous les deux *miḥrāb*-s, l'ancien que la reconstruction avait pieusement englobé et le nouveau, ni dans les deux salles de prière (*zāwiya*) qui s'étendaient, l'une à l'est, l'autre à l'ouest [275]. Malgré l'absence flagrante de relique, le monument ne fut pas abandonné des fidèles [276].

Le sanctuaire où repose encore le crâne tranché de Zayd qui lui avait fait donner le nom de « mausolée de la tête » (*mašhad al-raʾs*) [277] continua d'attirer la vénération, spécialement le jour de *ʿašūrāʾ*, malgré le triomphe du sunnisme [278] : les invocations y seraient exaucées et des torrents de lumière tombés du ciel l'inonderaient la nuit [279]. Le peuple l'avait, en effet, pris pour son père, Zayn al-ʿĀbidīn [280] dont le surnom gravement altéré, Zainhum, fut légué au quartier environnant. Sous les Ottomans, des nuées de fidèles y grouillaient le dimanche matin [281]. Mais durant la campagne d'Égypte, il fut graduellement enseveli sous la terre tombée des collines environnantes. Au bord de la ruine, le commandant des janissaires d'Égypte, ʿUṯmān Aġā, l'en tira en 1225/1810 : il restaura le monument délabré, le blanchit, l'embellit et couvrit la sépulture d'une couronne environnée de tentures [282]. Pour fruit des sommes englouties, il ne demanda que l'honneur de reposer dans un coin du sanctuaire où il descendit en 1239/1824 ; son épouse Ḥafīẓa le rejoignit en 1241/1826, comme le révèlent leurs inscriptions funéraires [283]. La sainteté attachée au lieu attira un troisième mort, Muḥammad Qafṭān pacha : il fut inhumé en 1280/1864 dans un tombeau ceint d'un grillage où l'ivoire se mariait à l'os [284]. Malgré ces rénovations successives, des fragments du sanctuaire fatimide longtemps survécurent : sa cour intérieure cernée de portiques frappait encore les regards en 1870 [285]. Mais le monument finit par disparaître, remplacé par un bâtiment dénué d'intérêt.

Le tombeau où reposaient les os bénis de Nafīsa appelait toujours les fidèles. Aussi la piété en répara maintes fois les ruines [286]. Mais consumé par les flammes à une date inconnue, l'admirable édifice fut sacrifié. De ses cendres sortit en 1314/1896-1897 un édifice bâti aux frais

275. Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 148-149 ; repris par ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* V, p. 102.
276. ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* V, p. 102.
277. Qalqašandī, *Ṣubḥ* XIII, p. 227 ; Abū l-Maḥāsin, *Nuǧūm* III, p. 14.
278. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 440 ; Wiet, *Matériaux*, p. 216.
279. Ibn ʿUṯmān, *Muršid*, p. 199 ; Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 143.
280. Dénomination recueillie par Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Rawḍa*, p. 95, mais condamnée par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 436, 440 ; passage apparemment repris par Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 143 ; puis traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 214. Mais il fut également appelé Šayḫ Zennu et Zaynu, Wiet, *Matériaux*, p. 216.
281. Ğabartī, *ʿAǧāʾib* IV, p. 195.
282. *Ibid.*, p. 195-196 ; ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* V, p. 4 ; Wiet, *Matériaux*, p. 218-219.
283. ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* V, p. 4 ; Wiet, *Matériaux*, p. 217-218.
284. Wiet, *Matériaux*, p. 219.
285. Année de parution de *Câhirah og Kerâfat* d'A. von Mehren qui la vit, Wiet, *Matériaux*, p. 213.
286. Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 35-47.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

du khédive ʿAbbās Ḥilmī II[287]. La majeure partie du décor échappée au sinistre, notamment le *miḥrāb* portatif en bois sculpté, rejoignit le musée de l'Art islamique[288].

Quant à l'oratoire de ʿAffān b. Sulaymān, il disparut sous les Ottomans quand la charité y fut abandonnée les trois jours fixes qui lui étaient assignés[289]. Au fil du temps, ses revenus durent tirer à leur fin et leur source tarir. Comme les aumônes ne sortaient plus à travers les barreaux des fenêtres pour soulager la misère, les pèlerins ne revinrent plus en flots inonder le tombeau. Nul ne révérant plus les cendres du marchand jadis porté aux nues, la mémoire de ses libéralités posthumes fut à jamais perdue. Négligé et sans ressources, le monument ruiné fut tardivement jeté bas, les débris du corps du bienfaiteur rejetés parmi les débris de la ville et une nouvelle construction jaillit de terre sur son emplacement.

Enfin, la tombe de ʿImrān b. Mūsā al-Naǧǧar fut longtemps sauvée de la disparition par l'oratoire élevé par ses soins alentour. Un faux bruit l'avait sanctifié : les gens du commun prétendaient qu'il marquait le lieu de prière de Moïse[290] dont le nom servit peut-être à le désigner, par abréviation. Finalement décrépit, malgré la rumeur dont la mémoire s'effaça, nul ne songea à redresser ses murs délabrés : aussi un nouvel édifice dut lui succéder et les os de ʿImrān finir sur une décharge hors la ville.

La destinée des tombes du Caire

Comme à Fusṭāṭ, le sort des sépultures du Caire dépendait des bâtiments qui les abritaient. Quoique apocryphe, la plus importante, la prétendue tête d'al-Ḥusayn, sauva longtemps de la disparition le sanctuaire érigé pour l'accueillir. Malgré l'ardent ḥanbalite, Ibn Taymiyya, qui déchira avec fureur l'authenticité de la froide relique[291] dans son long combat contre le culte des saints qui s'éteignit en 728/1328, les masses restèrent sourdes à ses invectives et furent loin de s'en détourner. Aussi le monument ne fut pas abandonné aux flammes qui l'embrasèrent en 787/1385-1386[292] et changèrent la blancheur des murs en une sombre couleur.

Après la conquête ottomane, ses vieilles ruines furent pieusement réparées par Muḥammad pacha al-Šarīf qui gouverna l'Égypte de 1004/1596 à 1006/1598[293]. Mais l'espace ne pouvant plus accueillir les foules dont les flots ne cessaient de grossir, l'émir Ḥasan Kaṯḫudā (m. en 1124/1712) acquit sur ses propres deniers plusieurs terrains adjacents pour les incorporer au bâtiment qu'il embellit par un cénotaphe de nacre et d'argent, ainsi que des tentures de

287. *Ibid.*, p. 47-48.
288. *Ibid.*, p. 48.
289. Il drainait toujours les foules au déclin du Moyen Âge, Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 144-148 ; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 37 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 83.
290. Saḫāwī, *Tūḥfa*, p. 141.
291. *Iqtiḍā'*, p. 317 ; Memon, *Ibn Taymīya's Struggle*, p. 256. Il aboya même contre le crâne dans un pamphlet fougueux : *Ra's al-Ḥusayn*.
292. Maqrīzī, *Sulūk* I/III, p. 741.
293. Bakrī, *Le livre des étoiles*, p. 182 ; Ibn ʿAbd al-Ġanī, *Awḍaḥ al-išārāt*, p. 159 ; Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 272.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

soie[294]. Finalement, comme la bâtisse qui dépassait six siècles n'était plus au goût du jour et peut-être même délabrée et que sa restauration risquait de s'avérer chétive, ʿAbd al-Raḥmān Katḫudā préféra l'abattre en 1175/1762 plutôt que de la relever[295]. Mais le monument nouveau qui fut substitué à l'ancien devint au fil du temps trop réduit pour contenir les foules qui s'y pressaient : aussi son directeur, Šams al-dīn Abū l-Anwār Muḥammad, lui ajouta en 1206/1791-1792 une extension[296]. Finalement jugé indigne de la relique qu'il abritait, le khédive Ismāʿīl résolut de le raser : en 1279/1863, il prit sur sa cassette une somme considérable pour ériger l'édifice actuel[297]. Sur l'ordre de l'émir Rātib pacha alors inspecteur des *waqf*-s, il fut démoli en *muḥarram* 1282 / juin 1865, à l'exception du tombeau et de la coupole qui le recouvre. Le nouveau bâtiment qui lui succéda s'acheva en *šaʿbān* 1290 / octobre 1873, puis le minaret en 1295/1878. La somme colossale engloutie par la seule construction : 70 000 livres égyptiennes, aurait suffi pour élever un bel immeuble au Caire[298].

En somme, le sanctuaire fut peut-être le monument d'Égypte qui changea le plus souvent de structure et même de nature au fil du temps : de mausolée, il devint collège puis mosquée. En sept siècles, il fut deux fois rasé puis reconstruit de fond en comble, sans parler des agrandissements et des embellissements sans nombre. Le sanctuaire élevé par al-Fā'iz fut rebâti par ʿAbd al-Raḥmān Katḫudā dont le monument fut à son tour reconstruit par le khédive Ismāʿīl. Ainsi maints admirables sanctuaires furent remplacés par des temples du mauvais goût : les modes sont plus néfastes que les sinistres. Mais du mausolée primitif, une fraction échappa aux démolitions successives : un pan de mur en pierre de taille sans épigraphe percé d'une porte abandonnée dont le nom, al-Bāb al-Aḫḍar, révèle qu'elle fut peinte un jour de vert, couleur du Prophète et des Gens de la famille. Elle ne sert plus aux fidèles pour entrer dans l'intérieur de l'édifice : son passage voûté conduit à la salle des ablutions (*mīḍa'a*)[299]. Elle fut sauvée de la destruction par le minaret inutile qu'al-Zurzūr brûlait de voir s'élancer au cœur du ciel[300] : sa démolition aurait fatalement entraîné sa chute.

Le mausolée du Palais dont les vieux noms oubliés furent tardivement remplacés par le nom d'une épice apparemment cultivée dans ses jardins intérieurs, Mausolée du Safran (*turbat al-zaʿfarān*)[301], résista longtemps à la prolifération intempestive des monuments voisins.

294. Ğabartī, *ʿAğā'ib* I, p. 193 ; ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* II, p. 78 ; Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 273.
295. Ğabartī, *ʿAğā'ib* II, p. 7, 10 ; ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* II, p. 77-78 ; IV, p. 88.
296. Ğabartī, *ʿAğā'ib* IV, p. 300, 306.
297. ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* II, p. 77-78 ; IV, p. 88-89 ; Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 273.
298. ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* II, p. 78.
299. Van Berchem, *Matériaux*, p. 100-102 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 80, 82-83.
300. Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 271-274, pl. 96 d. Cette porte ne peut être prise pour Bāb al-Daylam dont aucune trace ne subsistait au temps de Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 435 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 82. Ce dernier l'identifiait à tort avec l'oratoire élevé en 662/1264 par Baybars contre la porte du sanctuaire sur un terrain qui appartint jadis au palais fatimide dont la vente fut résiliée, Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 413 ; *Sulūk* I/II, p. 511-512.
301. Jusqu'aux premiers temps des Mamelouks, ce nom demeure inconnu des sources narratives, comme permet de le déduire la longue notice qu'Ibn ʿAyn al-Fuḍalā' consacre au mausolée, *Miṣbāḥ*, fol 3 v°-5 v°. Il surgit

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Des siècles durant, il fut protégé des convoitises qu'attisait son immense terrain improductif au sein de la ville par la solide enceinte qui le séparait du reste du monde et le voisinage du mausolée d'al-Ḥusayn. Bien que les deux monuments fussent différenciés par leurs murs et leur structure, la similitude de leur style avait conduit à les fondre dans un seul édifice : aussi des yeux même avertis croyaient naïvement que les Fatimides reposaient dans le sanctuaire béni ; en clair, une même muraille les cernait [302]. Longtemps tout ce qui restait de la famille, même la branche inférieure, « l'arbre maudit », indigne du sang qui lui donna le jour, devait rejoindre le mausolée tout plein de leurs aïeux : la race n'était pas éteinte, même si la dynastie avait expiré. Mais en 660/1262 les héritiers du dernier maître de l'Empire sortis un triste jour de l'indigne prison de la citadelle où ils étaient renfermés furent contraints de reconnaître devant témoins que le terrain et le bâtiment extérieurement et intérieurement revenaient, comme toutes les propriétés subsistantes de leurs ancêtres, à la Maison du Trésor (*bayt al-māl*) [303]. En somme, le sultan Baybars, insouciant des saintes lois de la justice, les dépouilla de tous leurs biens immobiliers en faveur de l'État sans la moindre indemnité. Mais le vaste espace réservé aux sépultures ne fut pas vendu, même si sa porte fut désormais fermée au repos des spoliés qui continuèrent à languir à l'ombre jusqu'en 671/1272 : les mausolées trouvent difficilement preneur, toute translation de cendres risquant de passer pour violation de sépulture. Aussi le Trésor public dut charger du soin de sa garde un personnel qui peut-être y demeurait. Indifférents aux vieilles pierres, la majorité des passants ne devaient pas le regarder : de ceux qui arrêtaient la vue sur sa longue muraille tournée vers la rue, seule une poignée attirée par un glorieux passé y portait ses pas pour parcourir les salles ouvertes aux visites, notamment la grande aux califes réservée où ils pouvaient découvrir la longue suite de quatorze tombes et les noms que le passé y avait inscrits [304].

Toutefois, la superficie du monument se réduisit au fil du temps. Ébranlé par les violents séismes qui secouèrent la ville, il ne devait plus offrir par endroits que des murs croulants. Comme nul ne veillait apparemment à sa porte, rien ne le défendait contre les profanateurs. On commença par remuer la poussière des califes sans le savoir. En 758/1357, un certain Nāṣir al-Dīn b. Budayr al-ʿAbbāsī [305] entreprit de bâtir une madrasa nommée de son nom sur une parcelle de son terrain que la marée montante du sol avait lentement submergée. Il avait dû

dans Maqrīzī qui n'en révèle pas l'origine, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 362, 407 ; II, p. 94, 443 ; éd. Sayyid, p. 50, 126. La culture du safran me fut suggérée par le nom du Palais d'al-Zaʿfarān dans le quartier d'al-ʿAbbāsiyya qui fut tiré des champs de safran environnants. Ravaisse, *Essai* I, p. 477 n. 2 ; II, p. 92 n. 3, prétend à tort que le nom dérivait de la coutume d'oindre cercueils et tombes d'une aromate appelée *ḫalūq* : si le mausolée en était enduit, il aurait été baptisé *al-turba al-muḫallaqa*.

302. Comme le révèle cette phrase d'Ibn ʿAyn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 v° : *wa hāḏā mā bi-mašhad al-Ḥusayn min al-Fāṭimiyyīn*.

303. Ibn ʿAbd al-Ẓāhir repris par Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 384-385, 497 ; éd. Sayyid, p. 66-67 ; reproduit partiellement le document dressé le 13 *rabīʿ* II 660 / 7 mars 1262. Voir aussi Casanova, « Les derniers Fāṭimides », p. 441.

304. Comme en témoigne vers 696/1297, Ibn ʿAyn al-Fuḍalā' qui lui consacre une longue notice pour y guider les pèlerins, *Miṣbāḥ*, fol 3 v°-5 v°.

305. Nāṣir al-Dīn Muḥammad b. Muḥammad b. Budayr al-ʿAbbāsī, Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 391-392.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

accaparer un bien déclaré vacant et livré au premier occupant, selon l'usage du temps, plutôt que de l'acquérir de la Maison du Trésor. À l'ombre du collège voisin d'al-Malik al-Ṣāliḥ, près d'une porte du public moins connue, la « porte du secret » (*bāb al-sirr*), expression alors donnée aux entrées secondaires, même si elles n'étaient ni dérobées ni masquées ni ouvrant à secret, les travaux de terrassement exhumèrent quelques débris de squelettes qui durent prendre le chemin des collines aux abords de la capitale où ses ordures s'entassaient.

Ces sépultures incidemment violées furent le prélude de profanations radicales. Comme le Mausolée du Safran constituait une réserve foncière en cœur de ville, il ne put longtemps freiner la croissance urbaine : aussi sa destruction devint inéluctable. Nul ne trouvant d'intérêt à relever des murs abattus pour sauver de la ruine un monument inutile et, de plus, usé par le temps, l'émir Ǧihārkas [306] al-Ḫalīlī finit par spolier le bien de l'État, comme l'État en avait jadis spolié la postérité du dernier calife : il le rasa en 789/1387 pour bâtir le khan dont le nom devait déborder ses limites et demeurer au lieu. Les matériaux (marbres, pierres et bois) démontés de l'antique bâtiment furent peut-être insérés dans le nouveau qui prit sa place. Sous l'impulsion d'un familier, Šams al-Dīn al-Qāliǧī qui l'avait poussé à purger la terre de ces hérétiques, les fosses furent vidées de leurs cendres qu'on mit en sacs. Emportées par des ânes, elles furent abandonnées sur les décharges publiques couvrant les buttes qui ondulaient en regard de Bāb al-Barqiyya [307] : qu'importaient de vieux ossements ! Dans l'indifférence générale, al-Maqrīzī fut profondément indigné par la brutalité de leur rejet parmi les immondices : il tirait, en effet, vanité de descendre d'al-Muʿizz par une filiation douteuse que contestaient ses ennemis [308]. Aussi quand la dépouille corpulente du profanateur fut en 791/1389 abandonnée nue sans funérailles à l'extérieur de Damas, il interpréta cette mort sanglante comme une punition imposée par le ciel au sacrilège qui avait violé des califes la demeure sacrée et dispersé les os longtemps rassemblés. Pour baptiser ce châtiment visible, il reprit librement une expression coranique (XII, 111) : « un enseignement pour ceux doués d'esprit » (*ʿibra ilā ūlī l-albāb*) [309].

Cependant, de la nécropole, un morceau de muraille tint longtemps au nord du khan voisin : sa porte restée intacte, étranglée entre des bâtiments bâtards, dont le plus vaste soutenait un appartement (*ṭabaqa*) et une arcade (*riwāq*) [310]. Malgré ses pierres noircies qui attestaient l'ancienneté et son épigraphe qui annonçait aux passants sa destination et probablement la date de son achèvement, seule une poignée d'initiés avait repéré ce panneau de mur échappé

306. Telle est la vocalisation du nom précisée par Ibn Ḫallikān, *Wafayāt* I, p. 381, nº 146 ; et Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 87.

307. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 407 ; II, p. 94 ; éd. Sayyid, p. 126-127 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 92-93. Ces buttes artificielles étaient destinées à protéger la ville des torrents qui risquaient de se ruer de la montagne aride, comme celui qui ravagea en 397/1007 ses marges orientales après avoir jeté bas l'épaisse muraille. Une conjonction sinistre de planètes avait, du reste, présagé ce péril d'inondation prochaine à l'astronome Ibn Yūnus, Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 364 ; éd. Sayyid, p. 57 ; Rāġib, « Le site du Muqaṭṭam », p. 172-173.

308. Saḫāwī, *Ḍawʾ* II, p. 23 ; IV, p. 147 ; *Rafʿ*, éd. ʿAbd al-Mağīd II, p. 348 ; *Tibr*, p. 21, 23.

309. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq II, p. 94.

310. *Ibid.*, I, p. 435 ; éd. Sayyid, p. 125 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 98.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

à la ruine[311] : peu de lettrés pouvaient encore lire l'écriture angulaire des époques lointaines, surtout si l'inscription était loin du regard et rongée par le temps. À quelques pas de là, derrière le collège d'al-Malik al-Ṣāliḥ, quelques restes de tombes échappèrent également au démantèlement des sépultures et aux vagues successives des profanations préméditées ou inopinées[312]. Puis ces épaves d'un passé lointain furent noyées dans l'oubli et submergées par la crue de bâtiments neufs qui inonda le sein de la capitale. Certains furent exhumés en creusant les fondations de constructions nouvelles, comme en 1279/1863 : lors des travaux qui précédèrent l'érection de la vaste mosquée qui remplaça le mausolée d'al-Ḥusayn, de vieux squelettes tirés de tombes jadis ouvertes dans le cimetière revirent la lumière du soleil[313] pour finir sans doute sur une décharge publique. De nos jours, il n'est resté de la nécropole qu'un bloc de marbre énigmatique maintenant déplacé[314] que devaient compléter trois autres pour former un quadrilatère. Comme le révèle le fragment de l'inscription funèbre qui courait le long des côtés, il fut enseveli avec la lignée pure des *imām*-s ; en clair, il était invisible au fond d'un caveau où reposaient les cendres d'un membre de la vaste famille dont le nom est perdu. La date incomplète qu'on y découvre n'est pas celle du jour de sa disparition, mais celle de l'écriture de l'épitaphe : *šawwāl* d'une année tronquée dont seul subsiste le premier mot *ḫams*. Comme la gravure devait suivre de près le décès, le marbre pourrait provenir de la sépulture de l'un des trois califes qui rendirent le dernier souffle la cinquième année d'une décennie : al-Muʿizz en 365/975, al-Mustaʿli en 495/1101 ou al-Fāʾiz en 555/1160.

Comme l'accroissement de la population conduisit à démolir les bâtiments anciens pour en construire de neufs, les rares sépultures qu'ils abritaient encore étaient condamnées à durer peu. Le dernier personnage à dormir oublié dans un monument devait être le grand missionnaire, al-Muʾayyad fī l-Dīn. Mais finalement il fut chassé du Palais de la Science quand il fut rasé pour céder la place à la demeure qui tint son nom de son propriétaire, al-Ḫuḍayrī[315] : nul respect pour un ancien mort, d'autant plus que son souvenir s'était perdu dans la mémoire de la ville.

Enfin, les sépultures qui échappèrent aux profanations disparurent sous les amas de poussière quand le cours du temps éleva lentement le niveau du sol et noya les monuments délabrés dans l'enceinte immense de la ville. Mais un nombre infini profondément caché au sein de la terre dut revenir au jour quand le flot des maisons neuves inonda la ville. Ainsi, près du sanctuaire d'al-Ḥusayn, plusieurs tombes surgirent lors du creusement des fondations de la demeure de Bahādur, l'un des émirs de Qalāwūn qui en jeta les os fracassés et nus parmi les détritus de la capitale. Mais ces profanations inutiles arrivèrent aux oreilles du grand cadi Taqī al-Dīn b. Daqīq al-ʿĪd. Aussi s'empressa-t-il de lui adresser, par lettre ou de vive voix, des blâmes sévères pour outrage aux morts, fussent-ils anciens, et lui en faire redouter les suites funestes. Il reçut par retour cette réponse sardonique : « Si je meurs, qu'on me tire par les pieds et qu'on

311. Même Qalqašandī, *Ṣubḥ* III, p. 346, semble ignorer son existence.
312. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 407 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 93.
313. ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* IV, p. 98.
314. Un chemin inconnu a conduit cette pierre au musée de l'Art islamique, *RCEA* VI, p. 54, nº 2104 ; Wiet, *Inscriptions historiques*, p. 34-35 (51-2908).
315. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 458.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

me jette ! » Aussi le cadi s'exclama : « ainsi soit-il. » Le ciel écouta ses vœux. À quelque temps de là, l'émir fut décapité et son corps déchiré traîné par une corde liée au pied sur un long chemin : de la citadelle aux chaufours fumants dans les carrières pour convertir le calcaire du Muqaṭṭam en chaux [316]. Ainsi la main de Dieu lui infligea le châtiment qu'il avait appelé dans un langage dicté par son arrogante désinvolture. Enfin, lors de la construction de la maison d'Awḥad al-Dīn après 780/1378-1379 sur un terrain qui faisait autrefois partie du Grand Palais sur lequel un moulin avait été bâti, fut mise à nu une coupole de briques crues recouvrant une tombe dont fut tiré un géant d'environ cinq coudées (plus de deux mètres) réduit à des os enveloppés de linceuls délabrés par un long séjour en terre [317]. L'inconnu dut subir le sort des cadavres déterrés dans la ville : rejoindre ses débris.

Seules deux tombes du quartier de Barǧawān furent sauvées des violations par leur transformation fortuite en lieu de pèlerinage à la suite d'une confusion engendrée par leur homonymie. En 780/1378, comme un individu déblayait un terrain vague pour bâtir une demeure, les travaux révélèrent des merlons. Puis surgit un oratoire caché sous les ruines que la populace s'empressa de baptiser Abū Turāb. Dans la tombe retrouvée, dormait enseveli Abū Turāb Ḥaydara fils d'al-Mustanṣir dont le souvenir s'était effacé des mémoires. Aussi devait-il bientôt passer pour le fameux soufi Abū Turāb al-Naḫšabī à la faveur de l'homonymie de leur *kunya* [318] : ainsi un fils obscur de calife devint un fameux mystique qui poussa son dernier soupir loin d'Égypte. Cette méprise apparemment voulue pour créer un pèlerinage prospère sauva longtemps la sépulture ressuscitée d'une nouvelle disparition. Pour la même raison, Ǧaʿfar b. Badr al-Ǧamālī fut tiré de l'oubli du tombeau pour devenir tardivement Ǧaʿfar al-Ṣādiq [319], simplement parce qu'il portait le même nom : le peuple fit d'un ivrogne de sang arménien un vénérable descendant du Prophète qui n'avait jamais mis le pied en Égypte.

Mais les débris de corps humain ne revenaient pas toujours au jour sous les pelles des terrassiers : la chute imprévue d'une ruine pouvait les ramener à la lumière. Ainsi un pan de mur du Palais du Vizirat qui avait échappé aux démolitions derrière l'établissement destiné aux mystiques (*ribāṭ*) attenant au couvent de Baybars al-ǧāšnikīr un jour s'effondra : un grand crâne en surgit, comme al-Maqrīzī le tenait d'un vieillard né en 707/1307-1308 qui fut témoin de l'apparition inopinée. Elle réveilla la mémoire d'un carnage imprévu survenu des siècles plus tôt : l'historien imagina que la tête appartenait à un des émirs d'al-Barqiyya décapités par le vizir Ḍirġām en 558/1163. Un habile stratagème l'en délivra : il les appela tour à tour dans un magasin du Palais pour les honorer d'un vêtement. Mais dès le seuil franchi, leur cou tombait sur-le-champ [320].

316. *Ibid.*, II, p. 67 ; éd. Sayyid, p. 399.
317. *Ibid.*, p. 77.
318. Paroles recueillies par Maqrīzī de la bouche de son oncle paternel, le cadi Ismāʿīl b. Aḥmad al-Ḫaṭbā' qui les tenait du précepteur qui lui avait appris le Coran, (*Ibid.*, p. 49) ; passage reproduit par Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 76 et traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 130-131. Maqrīzī devait tonner contre cette attribution, (*Ibid.*, p. 45, 49).
319. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 461 ; II, p. 45 ; éd. Sayyid, p. 401 ; repris par Saḫāwī, *Tuḥfa*, p. 75 ; ʿAlī Mubārak, *Ḫiṭaṭ* III, p. 25 ; Wiet, *Matériaux*, p. 161-162.
320. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 439 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 55-56.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Enfin, les dépouilles des condamnés connurent divers destins. Les ruines de ce qui fut jadis le Palais des Drapeaux auquel la ville conserva son ancien nom légué par les bannières depuis longtemps bannies furent démolies en 744/1343 et le terrain récupéré envahi par une crue de nouvelles demeures entre lesquelles tournait un moulin [321]. Les squelettes ignorés tirés du fond de la terre durent prendre le chemin des gravats et rejoindre les décombres apportés de la ville qui s'entassaient aux abords. Quant au puits funéraire de l'idole, son abandon le condamna sûrement en vieux dépotoir où riverains et passants déversaient les déchets. Les souvenirs des antiques victimes étant perdus dans la mémoire des hommes, la rumeur de la ville prétendit qu'un trésor s'y trouvait caché. Pour le chercher, une corde fut plongée dans sa gueule sombre ; puis un homme s'y suspendit et se laissa couler le long des parois pour en explorer le fond. Mais il ne découvrit aucun trésor enfoui : seulement des hordes de reptiles (*ǧān*) qui l'infestaient. Aussi dut-il remonter hâtivement au jour sans toucher le fond, sinon il aurait vivement dégringolé par la corde sur les vieux ossements empilés depuis la nuit des temps sous les gravats. Finalement, comme les passants risquaient de choir dans la bouche du puits bâillant à la surface du sol, elle fut comblée et noyée dans l'oubli [322].

Ainsi des tombes de Fusṭāṭ et du Caire des six premiers siècles, quatre seulement subsistent toujours : celles de Muḥammad b. Abī Bakr, de Zayd b. ʿAlī Zayn al-ʿĀbidīn, de Nafīsa bint al-Ḥasan et d'al-Ḥusayn. En somme, seule la vénération des fidèles permit aux sépultures urbaines de survivre, même si elle ne repose que sur du vent : les deux premiers ne sont pas des saints, Nafīsa a fini par le devenir et la relique d'al-Ḥusayn est apocryphe.

Bibliographie

Instruments de travail

Encyclopédie de l'Islam, 2e édition, Brill, Leyde, 1960-2005
Canard, M., « Al-ʿAzīz bi-llāh », I, p. 846-848.
Gibb, H.A.R., « ʿAbd Allāh b. al-Zubayr », I, p. 56-57.
Heinrichs, W.P., « Al-Tihāmī, Abū l-Ḥasan », X, p. 517-518.
Kister, M.J., « Khabbāb b. al-Aratt », IV, p. 929-930.
Poonawala, I.K., « Al-Mu'ayyad fī l-Dīn », VII, p. 272-273.
Richards, D.S., « Al-Malik al-Ṣāliḥ Nadjm al-Dīn Ayyūb », VIII, p. 1023-1024.
—, « Shīrkūh », IX, p. 504-505.

321. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 425 ; II, p. 36, 188 ; éd. Sayyid, p. 145 ; *Sulūk* II/III, p. 640-641 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 69 ; Sayyid, *La capitale*, p. 269.
322. Maqrīzī, *Mawāʿiẓ*, éd. Būlāq I, p. 384 ; éd. Sayyid, p. 69.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sources

Abū Dāwūd, *Sunan*, Al-Dār al-miṣriyya al-lubnāniyya, Le Caire, 1408/1988, 4 vol.

Abū l-Faraǧ al-Iṣbahānī, *K. al-aġānī*, Le Caire, 1345/1927-1394/1974, 24 vol.

Abū Ḥāmid al-Ġarnāṭī, *Tuḥfat al-albāb*, éd. et trad. partielle de G. Ferrand, « Le *Tuḥfat al-albāb* de Abū Ḥāmid al-Andalusī al-Ġarnāṭī », *JournAs* 207, 1925, p. 1-148, 193-304.

Abū l-Maḥāsin, *Al-Manhal al-ṣāfī wa l-mustawfī baʿda l-wāfī*, IV, éd. M.M. Amīn, Le Caire, 1986.

—, *Al-Nuǧūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa l-Qāhira*, I-XII, Le Caire, 1348/1929-1375/1956.

Abū l-Makārim, *Taʾrīḫ Abū* (*sic*) *l-Makārim*, éd. Anbā Ṣamūʾīl, Le Caire, 1999-2000, 4 fascicules.

Abū Nuʿaym, *Ḥilyat al-awliyāʾ wa ṭabaqāt al-aṣfiyāʾ*, Le Caire, 1394/1974-1399/1979, 10 vol.

Abū Šāma, *K. al-rawḍatayn fī aḫbār al-dawlatayn al-nūriyya wa l-ṣalāḥiyya*, éd. partielle M.Ḥ.M. Aḥmad, révision M.M. Ziyāda, Le Caire, 1956-1962, 1 vol. en 2 t.

ʿAynī, *Al-Sayf al-muhannad fī sīrat al-Malik al-Muʾayyad « Šayḫ al-maḥmūdī »*, éd. F.M. Šaltūt, révision M.M. Ziyāda, Le Caire, 1966-1967.

ʿAẓīmī, *Taʾrīḫ Ḥalab*, éd. I. Zaʿrūr, Damas, 1984.

Azraqī, *Aḫbār Makka šarrafahā llāh taʿālā wa mā ǧāʾa fīhā min al-āṯār*, éd. F. Wüstenfeld, *Die Chroniken der Stadt Mekka*, Leipzig, 1850, 4 vol.

Bāǧī, *Al-Muntaqā*, Le Caire, 1331/1912-1332/1913, 7 vol.

Bāḫarzī, *Dumyat al-qaṣr wa ʿaṣrat ahl al-ʿaṣr*, éd. M.R. al-Ṭabbāḫ, Alep, 1348/1930.

Bakrī, *Al-Kawākib al-sāʾira fī aḫbār Miṣr wa l-Qāhira*, trad. A.-I. Silvestre de Sacy, *Le livre des étoiles errantes, qui contient l'histoire de l'Égypte & du Caire*, dans Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale I, 1788, p. 165-280.

Balāḏurī, *Ansāb al-ašrāf*, I, éd. M. Hamidullah, Le Caire, 1959.

Buḫārī, *Al-Taʾrīḫ al-kabīr*, Hyderabad, 1360 / 1941-1382/1962, 4 vol.

Ḏahabī, *Taḏkirat al-ḥuffāẓ*, troisième édition, Hyderabad, 1375/1955-1377/1958, 4 vol.

—, *Taʾrīḫ al-islām wa wafayāt al-mašāhīr wa l-aʿlām*, éd. ʿU.ʿA. Tadmurī, Beyrouth, 1407/1987-1417/1997, 43 vol.

Fāriqī, *Taʾrīḫ al-Fāriqī* : *al-dawla al-marwāniyya*, éd. partielle B.ʿA. ʿAwaḍ, révision M.Š.Ġ. Ġurbāl, Le Caire, 1379/1959 ; ms. British Library or. 5803.

Fāsī, *Al-ʿIqd al-ṯamīn fī taʾrīḫ al-balad al-amīn*, I, éd. M. Ḥāmid al-Fiqī, Le Caire, 1379/1959 ; II-VII, éd. F. Sayyid, Le Caire, 1381/1961-1387/1967 ; VIII, éd. M.M. al-Ṭanāḥī, Le Caire, 1388/1969.

Ǧabartī, *ʿAǧāʾib al-āṯār fī tarāǧim al-aḫbār*, éd. ʿA. ʿAbd al-Raḥīm, Le Caire, 1997-1998, 4 vol.

Ġazālī, *Iḥyāʾ ʿulūm al-dīn*, Le Caire, 1377/1957, 4 vol.

Ḫafāǧī, *Šifāʾ al-ġalīl fī-mā fī kalām al-ʿarab min al-daḫīl*, Būlāq, 1282/1865.

Ḫalīfa b. Ḫayyāṭ, *Taʾrīḫ*, éd. A.Ḍ. al-ʿUmarī, Beyrouth, 1397/1977.

Ḫalīl b. Isḥāq, *Al-Muḫtaṣar fī furūʿ al-fiqh*, Paris, 1318/1900 ; trad. G.-H. Bousquet, *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'Imâm Mâlek*, Publications de l'Institut d'études orientales de la Faculté des lettres d'Alger XVII, Alger, 1956-1962, 4 fascicules.

Ḥanbalī, *Šifāʾ al-qulūb fī manāqib Banī Ayyūb*, éd. N. Rašīd, Bagdad, 1979.

Harawī, *K. al-išārāt ilā maʿrifat al-ziyārāt*, éd. J. Sourdel-Thomine, *Guide des lieux de pèlerinage*, Damas, 1953 ; trad. J. Sourdel-Thomine, *Guide des lieux de pèlerinage*, Damas, 1957.

Al-Ḫaṭīb al-Baġdādī, *Taʾrīḫ madīnat al-salām wa aḫbār muḥaddiṯīhā wa ḏikr quṭṭānihā al-ʿulamāʾ min ġayr ahlihā wa wāridīhā*, éd. B. ʿAwwād Maʿrūf, Beyrouth, 1422/2001, 17 vol. ; trad. part. J. Lassner, *The Topography of Baghdad in the Early Middle Ages*, Detroit, 1970.

Ḫaṭṭāb, *K. mawāhib al-ǧalīl li-šarḥ muḫtaṣar Abī l-Ḍiyāʾ Sīdī Ḫalīl*, Le Caire, 1328/1910-1329/1911, 6 vol.

Ibn ʿAbd al-Ġanī, *Awḍaḥ al-išārāt fī-man waliya Miṣr al-Qāhira min al-wuzarāʾ wa l-bāšāt*, éd. F.M. al-Māwī, Le Caire, 1977.

Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *K. futūḥ Miṣr wa aḫbārihā*, éd. Ch.C. Torrey, *The History of the Conquest of Egypt, North Africa and Spain*, Yale Oriental Series – Researches III, New Haven, 1922.

Ibn ʿAbd al-Ẓāhir, *Al-Rawḍa al-bahiyya al-zāhira fī ḫiṭaṭ al-Muʿizziyya al-Qāhira*, éd. A.F. Sayyid, Le Caire, 1417/1996.

Ibn Abī l-Dunyā, *K. al-mawt wa k. al-qubūr*, éd. L. Kinberg, Haifa, 1983.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ibn Abī Ḥaǧala, *Sukurdān*[323] *al-sulṭān*, Būlāq, 1288/1871.
Ibn Abī Uṣaybiʿa, *K. ʿUyūn al-anbāʾ fī ṭabaqāt al-aṭibbāʾ*, éd. A. Müller, Le Caire-Königsberg, 1882-1884, 2 vol.
Ibn Abī l-Wafāʾ, *Al-Ǧawāhir al-muḍiyya fī ṭabaqāt al-ḥanafiyya*, Hyderabad, 1332/1913, 2 vol.
Ibn Abī Yaʿlā, *Ṭabaqāt al-ḥanābila*, éd. M. Ḥāmid al-Fiqī, Le Caire, 1371/1952, 2 vol.
Ibn Abī Zayd, *Risāla*, éd. et trad. L. Bercher, troisième édition, Alger, 1949.
Ibn al-ʿAdīm, *Buġyat al-ṭalab fī taʾrīḫ Ḥalab*, éd. S. Zakkār, Damas, 1408/1988, 11 vol.
Ibn ʿAsākir, *Taʾrīḫ madīnat Dimašq*, éd. M.A.ʿU. b. Ġarāma al-ʿUmarī, Beyrouth, 1415/1995-1421/2000, 80 vol.
Ibn al-Aṯīr, *Al-Kāmil fī-l-taʾrīḫ*, éd. C.J. Tornberg, *Chronicon quod perfectissum inscribitur*, Leyde, 1851-1871 (réimpression Beyrouth, 1385/1965-1387/1967, 12 vol. + 1 vol. index).
—, *Al-Taʾrīḫ al-bāhir fī-l-dawla al-atābikiyya* (*bi l-Mawṣil*), éd. ʿA.A. Ṭulaymāt, Le Caire, [1382/1963].
—, *Usd al-ġāba fī maʿrifat al-ṣaḥāba*, éd. M.I. al-Bannā, M.A. ʿĀšūr et M.ʿA. Fāʾid, Le Caire, 1970, 7 vol.
Ibn ʿAyn al-Fuḍālāʾ, *Miṣbāḥ al-dayāǧī wa ġawṭ al-rāǧī*, ms Dār al-kutub Taʾrīḫ 1461.
Ibn Burd, *Ḏayl kitāb al-quḍāt*, éd. R. Guest, à la suite de Kindī, *K. al-wulāt wa k. al-quḍāt, The Governors and Judges of Egypt*, GMS XIX, Leyde-Londres, 1912, p. 477-494.
Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar wa ǧāmiʿ al-ġurar*, VI, *Al-Durra al-maḍiyya fī aḫbār al-dawla al-fāṭimiyya*, éd. Ṣ. al-Munaǧǧid, Le Caire, 1380/1961.
Ibn Duqmāq, *K. al-intiṣār li-wāsiṭat ʿiqd al-amṣār*, IV-V, éd. K. Vollers, *Description de l'Égypte*, Būlāq, 1310/1893, 2 vol. + 1 vol. index, Būlāq, 1314/1897.
—, *Naẓm al-ǧumān fī ṭabaqāt aṣḥāb imāminā al-Nuʿmān*, ms. Ahmed III 2832.
—, *Tarǧumān al-zamān fī tarāǧim al-aʿyān*, VII, XI, XIII et XVI, ms. Ahmed III 2927.
Ibn al-Furāt, *Taʾrīḫ al-duwal wa l-mulūk*, IV, éd. Ḥ.M. al-Šammāʿ, Baṣra, 1386/1967-1389/1969, 2 vol.
Ibn al-Fuwaṭī, *Al-Ḥawādiṯ al-ǧāmiʿa wa l-taǧārib al-nāfiʿa fī l-miʾa al-sābiʿa*, éd. M. Ǧawād, Bagdad, 1351/1932.
Ibn al-Ǧawzī, *Al-Muntaẓam fī taʾrīḫ al-mulūk wa l-umam*, V-X (an. 257-574), Hyderabad, 1357/1938-1359/1940, 6 vol.
—, *K. ṣifat al-ṣafwa*, Hyderabad, 1355/1936-1357/1937, 4 vol.
Ibn Ǧubayr, *Riḥla*, éd. W. Wright, deuxième édition revue par M.J. De Goeje, *The Travels of Ibn Jubayr*, GMS V, Leyde-Londres, 1907 ; trad. M. Gaudefroy-Demombynes, *Les voyages d'Ibn Jobair*, Documents relatifs à l'histoire des croisades publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres IV-VII, Paris, 1949-1965, 4 fascicules.
Ibn al-Ḥabbāl, *Wafayāt*, éd. Ṣ al-Munaǧǧid, « Wafayāt al-miṣriyyīn fī l-ʿahd al-fāṭimī », *RIMA* 2/2, 1357/1956, p. 286-338.
Ibn Ḥaǧar, *Al-Iṣāba fī tamyīz al-ṣaḥāba*, éd. ʿĀ.A. ʿAbd al-Mawǧūd et ʿA.M. Muʿawwaḍ, Le Caire, 1415/1995, 8 vol.
—, *Rafʿ al-iṣr ʿan quḍāt Miṣr*, éd. partielle R. Guest à la suite de Kindī, *K. al-wulāt wa k. al-quḍāt, The Governors and Judges of Egypt*, GMS XIX, Leyde-Londres, 1912, p. 502-614 ; I, éd. Ḥ. ʿAbd al-Maǧīd, M. Mahdī Abū Sunna et M.I. al-Ṣāwī, révision I. al-Ibyārī, Le Caire, 1957 ; II, éd. Ḥ. ʿAbd al-Maǧīd, révision I. al-Ibyārī, Le Caire, 1961 ; ms. Paris arabe 2149.
Ibn al-Ḥāǧǧ, *Al-Madḫal*, Le Caire, 1380/1960, 4 t. en 2 vol.
Ibn Ḫallikān, *Wafayāt al-aʿyān wa anbāʾ abnāʾ al-zamān*, éd. I. ʿAbbās, Beyrouth, 1968-1972, 8 vol.
Ibn Ḥayyān, *Al-Muqtabas fī taʾrīḫ riǧāl al-Andalus*, III, éd. M.M. Antuña, Textes arabes relatifs à l'histoire de l'Occident musulman III, Paris, 1937.
Ibn Ḫurradāḏbih, *K. al-masālik wa l-mamālik*, éd. et traduction partielle de M.J. De Goeje, *BGA* VI, Leyde, 1889.
Ibn ʿIḏārī, *Al-Bayān al-muġrib fī aḫbār mulūk al-Andalus wa l-Maġrib*, éd. G.S. Colin et É. Lévi-Provençal, Leyde, 1948-1951, 4 vol.

323. Telle est la vocalisation du mot précisée par Ḫafāǧī, *Šifāʾ*, p. 127, 128. *Sukkardān* doit donc être écarté : le terme désigne une table (*ḫiwān*) destinée aux beuveries et non un sucrier.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ibn Iyās, *Badā'iʿ al-zuhūr fī waqā'iʿ al-duhūr*, éd. M. Mostafa, *Die Chronik des Ibn Iyās*, Wiesbaden-Le Caire, 1379/1960-1395/1975, 5 parties en 6 vol.
Ibn Kaṯīr, *Al-Bidāya wa l-nihāya fī l-ta'rīḫ*, Le Caire, 1351/1932-1358/1939, 14 vol.
Ibn Māğa, *Sunan*, éd. M. Fu'ād ʿAbd al-Bāqī, Le Caire, 1372/1952-1373/1953, 2 vol.
Ibn Manẓūr, *Muḫtaṣar ta'rīḫ Dimašq li-Ibn ʿAsākir*, VI, éd. M.M. al-Ḥāfiẓ, N. Abāẓa et R. al-Naḥḥās, Beyrouth, 1404/1984.
Ibn al-Mulaqqin, *Nuzhat al-nuẓẓār fī quḍāt al-amṣār*, ms. Dār al-kutub Ta'rīḫ Ṭaymūr 2256.
Ibn Muyassar, *Al-Muntaqā min aḫbār Miṣr*, éd. A.F. Sayyid, *Choix de passages de la chronique d'Égypte d'Ibn Muyassar*, Ifao, Le Caire, 1981.
Ibn Nāğī, *Šarḥ risālat Ibn Abī Zayd*, Le Caire, 1332/1914, 2 vol.
Ibn Nūḥ, *K. al-azhār wa maǧmaʿ al-anwār al-malqūṭa min basātīn al-asrār maǧāmiʿ al-fawākih al-rawḍāniyya wa l-ṭimār*, éd. ʿĀ. al-ʿAwwā, dans *Muntaḫabāt ismāʿīliyya tunšar li-awwal marra*, Damas, 1378/1958.
Ibn al-Qalānisī, *Ḏayl ta'rīḫ Dimašq*, éd. H.F. Amedroz, *History of Damas 363-555 A.H.*, Beyrouth-Leyde, 1908.
Ibn Qudāma, *Al-Muġnī*, éd. R. Riḍā, 3e édition, Le Caire, 1367/1947, 9 vol.
Ibn Raǧab, *K. al-ḏayl ʿalā ṭabaqāt al-ḥanābila*, éd. M. Ḥāmid al-Fiqī, Le Caire, 1372/1952-1953, 2 vol.
Ibn Rušd, *Bidāyat al-muǧtahid wa nihāyat al-muqtaṣid fī l-fiqh*, Le Caire, 1371/1952, 2 t. en 1 vol.
—, *Masā'il Abī l-Walīd b. Rušd* (*al-ǧadd*), éd. M. al-Ḥabīb al-Tuǧkānī, Beyrouth, 1414/1993, 2 vol.
Ibn Rusta, *Al-Aʿlāq al-ḫaṭīra*, éd. M.J. De Goeje, Leyde, 1892 ; trad. G. Wiet, *Les atours précieux*, Le Caire, 1955.
Ibn Saʿd, *K. al-ṭabaqāt al-kabīr*, éd. dirigée par E. Sachau, *Biographien*, Leyde, 1905-1940, 9 vol.
Ibn Šāhīn, *Zubdat kašf al-mamālik wa bayān al-ṭuruq wa l-masālik*, éd. P. Ravaisse, Paris, 1894.
Ibn Saʿīd, *Al-Muġrib fī ḥulā l-Maġrib, Al-ǧuz' al-awwal min al-qism al-ḫāṣṣ bi-Miṣr*, éd. Z.M. Ḥasan, Š. Ḍayf et S. Kāšif, Le Caire, 1953.
—, *Al-Nuǧūm al-zāhira fī ḥulā ḥaḍrat al-Qāhira, al-qism al-ḫāṣṣ bi l-Qāhira min kitāb al-Muġrib fī ḥulā l-Maġrib*, éd. Ḥ. Naṣṣār, Le Caire, 1970.
Ibn al-Ṣayrafī, « Al-Išāra ilā man nāla l-wizāra », éd. ʿA. Muḫliṣ, *BIFAO* 25, 1925, p. 49-112.
Ibn al-Ṣayrafī (al-Ḫaṭīb al-Ǧawharī), *Nuzhat al-nufūs wa l-abdān fī tawārīḫ al-zamān*, éd. Ḥ. Ḥabašī, Le Caire, 1970-1973, 3 vol.
Ibn Taymiyya, *Iqtiḍā' al-ṣirāṭ al-mustaqīm muḫālafat aṣḥāb al-ǧaḥīm*, Le Caire, 1369/1950.
—, *Ra's al-Ḥusayn*, éd. M. Ḥāmid al-Fiqī, dans *Maǧmūʿa ʿilmiyya*, Le Caire, 1372/1953, p. 4-34.
Ibn ʿUṯmān, *Muršid al-zuwwār ilā qubūr al-abrār al-musammā al-durr al-munaẓẓam fī ziyārat al-ǧabal al-Muqaṭṭam*, éd. M.F. Abū Bakr, Le Caire, 1415/1995.
Ibn al-Wardī, *Ta'rīḫ*, Naǧaf, 1389/1969, 2 vol.
Ibn Wāṣil, *Mufarriǧ al-kurūb fī aḫbār Banī Ayyūb*, éd. Ǧ. al-Šayyāl, Le Caire, 1953-1957, 3 vol.
Ibn Ẓāfir, *Aḫbār al-duwal al-munqaṭiʿa*, éd. de la section consacrée aux Fatimides par A. Ferré, Ifao, Le Caire, 1972.
Ibn al-Zayyāt, *Al-Kawākib al-sayyāra fī tartīb al-ziyāra*, éd. A. Taymūr, Būlāq, 1325/1907.
Idrīs, *ʿUyūn al-aḫbār wa funūn al-āṯār fī faḍā'il al-a'imma al-aṭhār*, IV, éd. M. Ġālib, Beyrouth, 1973 ; VII, *Aḫbār al-dawla al-fāṭimiyya*, éd. M. Ġālib, Beyrouth, 1404/1984.
—, *Ta'rīḫ al-ḫulafā' al-fāṭimiyyīn bi l-Maġrib, al-qism al-ḫāṣṣ min kitāb ʿUyūn al-aḫbār*, éd. M. al-Yaʿlāwī, Beyrouth, 1985.
ʿImād al-dīn al-Iṣfahānī, *Al-Bustān al-ǧāmiʿ li-ǧamīʿ tawārīḫ al-zamān*, éd. Cl. Cahen, « Une chronique syrienne du VIe/XIIe siècle : le « Bustān al-Jāmiʿ », *BEO* 7-8, 1937-1938, p. 113-158.
Kāsānī, *Badā'iʿ al-ṣanā'iʿ fī tartīb al-ṣanā'iʿ*, éd. Z. ʿA. Yūsuf, Le Caire, 1970-1972, 10 vol.
Kindī, *K. al-wulāt wa k. al-quḍāt*, éd. R. Guest, *The Governors and Judges of Egypt*, *GMS* XIX, Leyde-Londres, 1912.
Kutubī, *Fawāt al-wafayāt*, éd. I. ʿAbbās, Beyrouth, 1973-1974, 4 vol.
Mālikī, *Riyāḍ al-nufūs fī ṭabaqāt ʿulamā' al-Qayrawān wa Ifrīqiya wa zuhhādihim wa ʿubbādihim wa nussākihim*, I, éd. Ḥ. Mo'nés, Le Caire, 1951.
Manṣūr al-ʿAzīzī al-Ǧawḏarī, *Sīrat al-ustāḏ Ǧawḏar*, éd. M.K. Ḥusayn et M.ʿA. Šaʿīra, Silsilat maḫṭūṭāt al-Fāṭimiyyīn XI, Le Caire, 1374/1954 ; trad. M. Canard, *Vie de l'Ustadh Jaudhar*, Publications de l'Institut d'études orientales, faculté des lettres d'Alger, IIe série XX, Alger, 1958.
Maqdisī, *Aḥsan al-taqāsīm fī maʿrifat al-aqālīm*, éd. M.J. De Goeje, *BGA* III, Leyde, 1906 ; trad. partielle A. Miquel, « L'Égypte vue par un géographe arabe du IVe/Xe siècle : al-Muqaddasī », *AnIsl* 11, 1972, p. 109-139.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Maqrīzī, *Ittiʿāẓ al-ḥunafāʾ bi-aḫbār al-aʾimma al-fāṭimiyyīn al-ḫulafāʾ*, I, éd. Ğ. al-Šayyāl, Le Caire, 1387/1967 ; II-III, éd. M.Ḥ.M. Aḥmad, Le Caire, 1390/1971-1393/1973.

—, *Al-Mawāʿiẓ wa l-iʿtibār bi-ḏikr al-ḫiṭaṭ wa l-āṯār*, Būlāq, 1314/1897, 2 vol ; éd. partielle d'A.F. Sayyid, *Le manuscrit autographe d'al-Mawāʿiẓ wa-al-Iʿtibār fī Dhikr al-Khiṭaṭ wa-al-Āthār de Taqī al-Dīn Aḥmad b. ʿAlī b. ʿAbd al-Qādir al-Maqrīzī*, Al-Furqān Islamic Heritage Foundation, Londres, 1416/1995.

—, *K. al-Muqaffā al-kabīr*, éd. M. al-Yaʿlāwī, Beyrouth, 1441/1991, 8 vol.

—, *K. al-sulūk li-maʿrifat duwal al-mulūk*, I-II, éd. M.M. Ziyāda, Le Caire, 1939-1958, 2 t. en 6 vol.

Masʿūdī, *Murūğ al-ḏahab wa maʿādin al-ğawhar*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, *Les prairies d'or*, Paris, 1861-1877, 9 vol. ; nouvelle édition revue et corrigée par Ch. Pellat, t. ar., Beyrouth, 1965-1979, 7 vol. ; trad. Paris, 1962-1997, 5 vol.

Mawwāq, *Al-Tāğ wa l-iklīl li-muḫtaṣar Ḫalīl*, en marge d'al-Ḥaṭṭāb, *K. mawāhib*, Le Caire, 1328/1910-1329/1911, 6 vol.

Mizzī, *Tahḏīb al-kamāl fī asmāʾ al-riğāl*, éd. B. ʿAwwād Maʿrūf, Beyrouth, 1413/1992-1415/1994, 35 vol.

Muʾayyad, *Dīwān al-Muʾayyad dāʿī al-duʿāt*, éd. M.K. Ḥusayn, Le Caire, 1949.

Munḏirī, *Al-Takmila li-wafayāt al-naqala*, éd. B. ʿAwwād Maʿrūf, Beyrouth, 1401/1981, 4 vol.

Musabbiḥī, *Aḫbār Miṣr*, XL, éd. A.F. Sayyid et Th. Bianquis, *Textes arabes et études islamiques* XIII, Le Caire, 1978.

Muslim, *Ṣaḥīḥ*, éd. M. Fuʾād ʿAbd al-Bāqī, Le Caire, 1374/1955-1375/1956, 5 vol.

Nāṣir-i Ḫusraw, *Safarnāma*, éd. et trad. Ch. Schefer, *Sefer Nameh*, PELOV, II[e] série I, Paris, 1881 ; trad. W.M. Thackston, *Nāṣer-e Khosraw's Book of Travels* (*Safarnāma*), Persian Heritage Series 36, Columbia University, New York, 1986.

Nawawī, *Minhāğ al-ṭālibīn wa ʿumdat al-muftiyyīn fī l-fiqh*, éd. et trad. L.W.C. Van Den Berg, *Le guide des zélés croyants : manuel de jurisprudence musulmane selon le rite de Châfiʿî*, Batavia, 1882-1884, 3 vol.

Nuʿaymī, *Al-Dāris fī taʾrīḫ al-madāris*, Damas, 1951, 2 vol.

Nuwayrī, *Nihāyat al-arab fī funūn al-adab*, XXVIII, éd. M.M. Amīn et M.Ḥ.M. Aḥmad, Le Caire, 1412/1992 ; XXIX, éd. M.Ḍ. al-Rayyis, révision M.M. Ziyāda, Le Caire, 1992.

Qalqašāndī, *Ṣubḥ al-aʿšā fī ṣināʿat al-inšāʾ*, Le Caire, 1331/1913-1338/1919, 14 vol.

Ramlī, *Nihāyat al-muḥtāğ ilā šarḥ al-minhāğ*, Le Caire, 1357/1938-1358/1939, 8 t. en 5 vol.

Rūḏrāwarī, *Ḏayl kitāb taǧārib al-umam*, éd. H.F. Amedroz, Oxford-Le Caire, 1334/1916.

Ṣafadī, *Al-Wāfī bi l-wafayāt*, III, éd. S. Dedering, Wiesbaden-Damas, 1953 ; IV, éd. S. Dedering, Wiesbaden-Damas, 1959 ; VII, éd. I. ʿAbbās, Wiesbaden, 1389/1969 ; X, éd. J. Sublet, Wiesbaden, 1980 ; XI, éd. Š. Fayṣal, Wiesbaden, 1981 ; XVI, éd. W. al-Qāḍī, Wiesbaden, 1402/1982 ; XX, éd. R. Baalbaki, Wiesbaden, 1404/1983.

Šāfiʿī, *K. al-umm*, Būlāq, 1321/1903-1326/1908, 7 t. en 4 vol.

Saḫāwī (Nūr al-dīn), *Tuḥfat al-aḥbāb wa buġyat al-ṭullāb fī l-ḫiṭaṭ wa l-mazārāt wa l-tarāğim wa l-biqāʿ al-mubārakāt*, éd. M. Rabīʿ et Ḥ. Qāsim, Le Caire, 1356/1937.

Saḫāwī (Šams al-dīn), *Al-Ḍawʾ al-lāmiʿ li-ahl al-qarn al-tāsiʿ*, Le Caire, 1353/1934-1355/1936, 12 vol.

—, *K. al-tibr al-masbūk fī ḏayl al-sulūk*, Le Caire, s. d.

Saḫnūn, *Al-Mudawwana al-kubrā*, Le Caire, 1323/1906-1324/1907, 16 vol.

Samʿānī, *Al-Ansāb*, éd. ʿA. b. Yaḥyā al-Muʿallamī al-Yamānī, Hyderabad, 1382/1962-1386/1966, 6 vol.

Saraḫsī, *K. al-mabsūṭ*, Le Caire, 1324/1906-1907-1331/1913, 30 t. en 10 vol.

Sibṭ b. al-Ğawzī, *Mirʾāt al-zamān fī taʾrīḫ al-aʿyān* (an. 345-447), éd. Ğ.Ğ.M. al-Hamawundī, Bagdad, 1990 ; VIII, Hyderabad, 1371/1951-1952, 1 vol. en 2 parties.

Siyar al-bīʿa al-muqaddasa, commencée par Sāwīris b. al-Muqaffaʿ et poursuivie par divers auteurs anonymes, II, éd. et trad. Y. ʿAbd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, *History of the Patriarchs of the Egyptian Church, known as the History of the Holy Church*, Publications de la Société d'archéologie copte ; II/I, éd. et trad. Y. ʿAbd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1943 ; II/II, éd. et trad. A.S. Atiya, Y. ʿAbd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1948 ; II/III, éd. et trad. A.S. Atiya, Y. ʿAbd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1959 ; III, part. I, II et III, éd. et trad. A. Khater et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1968-1970 ; IV, part I et II, éd. et trad. A. Khater et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1974.

AnIsl 46 (2013), p. 337-386 Yūsuf Rāġib
Morts dans la ville. Les sépultures de Fusṭāṭ et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Šīrāzī, *K. al-tanbīh fī l-fiqh ʿalā maḏhab al-imām al-Šāfiʿī*, éd. Th.W. Juynboll, *Jus Shafiiticum*, Leyde, 1879 ; trad. G.-H. Bousquet, *Kitâb et-Tanbîh, ou le livre de l'Admonition touchant la loi musulmane*, Bibliothèque de la faculté de droit de l'université d'Alger 2, 11, 13 et 15, Alger, 1949-1952, 4 fasc.

Subkī, *Ṭabaqāt al-šāfiʿiyya al-kubrā*, éd. ʿA.M. al-Ḥilw et M.M al-Ṭanāḥī, Le Caire, 1383/1964-1396/1976, 10 vol.

Ṭabarī, *Taʾrīḫ al-rusul wa l-mulūk*, éd. M.J. De Goeje, *Annales quos scripsit Abu Djafar*, Leyde, 1879-1901, 3 séries en 15 vol : XVII, trad. G.R. Hawting, *The First Civil War*, New York, 1996 ; XXXVIII, trad. F. Rosenthal, *The Return of the Caliphate to Baghdad*, New York, 1984.

Tihāmī, *Dīwān*, deuxième édition, Le Caire, s. d.

Tirmiḏī, *Ṣaḥīḥ*, Le Caire, 1350/1931-1353/1934, 12 t. en 6 vol.

ʿUmāra al-Yamanī, *K. al-nukat al-ʿaṣriyya fī aḫbār al-wuzarāʾ al-miṣriyya*, éd. H. Derenbourg, *Autobiographie et récits sur les vizirs d'Égypte. Choix de poésies*, dans *ʿOumâra du Yémen*, t. I, PELOV, IVe série X, Paris, 1897.

Wanšarīsī, *Al-Miʿyār al-muʿrab wa l-ǧāmiʿ al-muġrab ʿan fatāwā ʿulamāʾ Ifrīqiya wa l-Andalus wa l-Maġrib*, éd. M. Ḥaǧǧī, Beyrouth, 1401/1981, 13 vol. ; trad. É. Amar, *La pierre de touche des Fétwas*, I, *ArMar* 12, 1908 ; II, *ArMar* 13, 1909.

Yaʿqūbī, *K. al-buldān*, éd. M.J. De Goeje, à la suite d'*al-Aʿlāq al-ḫaṭīra*, BGA VII, Leyde, 1892 ; trad. G. Wiet, *Le livre des pays*, Textes et traductions d'auteurs orientaux I, Ifao, Le Caire, 1937.

Yāqūt, *Iršād al-arīb ilā maʿrifat al-adīb*, éd. D.S. Margoliouth, 2e édition, *Dictionary of Learned Men of Yāqūt*, *GMS* VI (I-VII), Londres, 1923-1931, 7 vol.

—, *Muʿǧam al-buldān*, éd. F. Wüstenfeld, *Jacut's geographisches Wörterbuch*, Leipzig, 1866-1873, 6 vol.

Zarrūq, *Šarḥ risālat Ibn Abī Zayd*, Le Caire, 1332/1914, 2 vol.

Zaylaʿī, *Tabyīn al-ḥaqāʾiq šarḥ kanz al-daqāʾiq*, Būlāq, 1313/1895-1315/1897, 6 vol.

Études

Aḥmad, M., *La mosquée de ʿAmr ibn Al-ʿĀṣ à Fusṭāṭ*, Le Caire, 1939.

ʿAlī Mubārak, *Al-Ḫiṭaṭ al-ǧadīda li-Miṣr al-Qāhira wa mudunihā wa bilādihā al-qadīma wa-l-šahīra*, Būlāq, 1304/1888-1306/1889, 20 vol.

Allen, T., « The Tombs of the ʿAbbāsid Caliphs in Baghdād », *BSOAS* 46, 1983, p. 421-431.

Bianquis, Th., « L'acte de succession de Kāfūr d'après Maqrīzī », *AnIsl* 12, 1974, p. 263-269.

—, *Damas et la Syrie sous la domination fatimide (359-468/969-1076)*, Damas, 1986-1989, 2 vol.

Canard, M., « Le cérémonial fatimite et le cérémonial byzantin : essai de comparaison », *Byzantion* 21, 1951, p. 355-420 ; réimprimé dans *Byzance et les musulmans du Proche Orient*, Variorum Reprints, Londres, 1973.

—, « La procession du nouvel an chez les Fatimides », *AIEO* 10, 1952, p. 364-398 ; réimprimé dans *Miscellanea Orientalia*, Variorum Reprints, Londres, 1973.

—, *Histoire de la dynastie des H'amdanides de Jazîra et de Syrie*, Publications de la faculté des lettres d'Alger, IIe série XXI, Alger, 1951.

Casanova, P. « Les derniers Fâṭimides », *MMAF* 6, 1897, p. 415-445.

Creswell, K.A.C., *Early Muslim Architecture : Umayyads, Early ʿAbbāsids & Tūlūnids*, Oxford, 2 vol.

—, *The Muslim Architecture of Egypt*, I, *Ikhshīds and Fāṭimids A.D. 939-1171*, Oxford, 1952 ; II, *Ayyūbids and Early Baḥrite Mamlūks A.D. 1171-1326*, Oxford, 1959.

Derenbourg, H., *Vie de ʿOumâra du Yémen*, dans *ʿOumâra du Yémen : sa vie et son œuvre*, t. II (partie française), PELOV IVe série XI, Paris, 1904.

Djaït, H., *Al-Kūfa : naissance de la ville islamique*, Paris, 1986.

Fustel de Coulanges, N.D., *La cité antique*, Éditions d'aujourd'hui, 1978, 2 vol.

Garcin, J.-Cl., *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale : Qūṣ*, Ifao, Le Caire, 1976.

Gottschalk, H.L., *Die Māḏarāʾijjūn : ein Beitrag zur Geschichte Ägyptens unter dem Islam*, Studien zur Geschichte und Kultur des islamischen Orient 6, Berlin et Leipzig, 1931.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Grabar, O., « The Earliest Islamic Commemorative Structures. Notes and Documents », *ArsOr* 6, 1966, p. 7-46.

Ḥusayn, M.K., *Fī adab Miṣr al-fāṭimiyya*, Le Caire, 1970.

Le Strange, G., *Baghdad during the Abbasid Caliphate from Contemporary Arabic and Persian Sources*, Oxford, 1900.

Lévi-Provençal, É., *Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris, 1950-1953, 3 vol.

Marçais, G., *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris, 1954.

Memon, M.U., *Ibn Taymīya's Struggle against Popular Religion*, Mouton, La Haye, 1976.

Poonawala, I.K., *Bibliography of Ismāʿīlī Literature*, Malibu, 1977.

Rāġib, Y., « Les premiers monuments funéraires de l'islam », *AnIsl* 9, 1970, p. 21-36.

—, « Sur deux monuments funéraires du cimetière d'al-Qarāfa al-kubrā du Caire », *AnIsl* 12, 1974, p. 67-83.

—, « Al-Sayyida Nafisa, sa légende, son culte et son cimetière », *StudIsl* 44, 1976, p. 61-86 ; 45, 1977, p. 27-55.

—, « Le site du Muqaṭṭam », *AnIsl* 33, 1999, p. 159-185.

—, « Les pierres de souvenir : stèles du Caire de la conquête arabe à la chute des Fatimides », *AnIsl* 35, 2001, p. 321-354.

—, « Les cimetières chrétiens et juifs de la région du Caire au Moyen Âge », *AnIsl* 44, 2010, p. 169-194.

Ravaisse, P., « Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire d'après Maḳrîzî », *MMAF* I/III, p. 409-480, Paris, 1889 ; (Deuxième partie), *MMAF* III/IV, p. 33-115, Paris, 1890.

Salmon, G., *Études sur la topographie du Caire : la Kalʿat al-Kabch et la Birkat al-Fîl*, Le Caire, 1902.

Sanders, P., *Ritual, Politics, and the City in Fatimid Cairo*, State University of New York Press, Albany, 1994.

Sayyid, A.F., *La capitale de l'Égypte jusqu'à l'époque fatimide : al-Qāhira et al-Fusṭāṭ. Essai de reconstitution topographique*, Beyrouth, 1998.

Taylor, Ch.S., *In the Vicinity of the Righteous : Ziyāra and the Veneration of Muslim Saints in Late Medieval Egypt*, Islamic History and Civilization Studies and Texts XXII, Brill, Leyde. Boston. Cologne, 1999.

Van Berchem, M., *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum, Première partie*, Égypte, I, *MMAF* XIX, Paris, 1894-1903.

Wellhausen, J., *Reste arabischen Heidentums*, Berlin, 1897.

Wiet, G., *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum, Première partie*, Égypte, II, Égypte, Ifao, 1930.

—, *Inscriptions historiques sur pierre*, Catalogue général du musée de l'Art islamique du Caire, Ifao, Le Caire, 1971.

© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net